

À son Honneur le Lieutenant-gouverneur
l'Honorable Hugues Lapointe, c.p., c.r.

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités du
ministère des Terres et Forêts pour l'exercice 1968/69.

Je vous prie de vouloir bien agréer, monsieur le Lieutenant-
gouverneur, l'expression de mes respectueux sentiments.

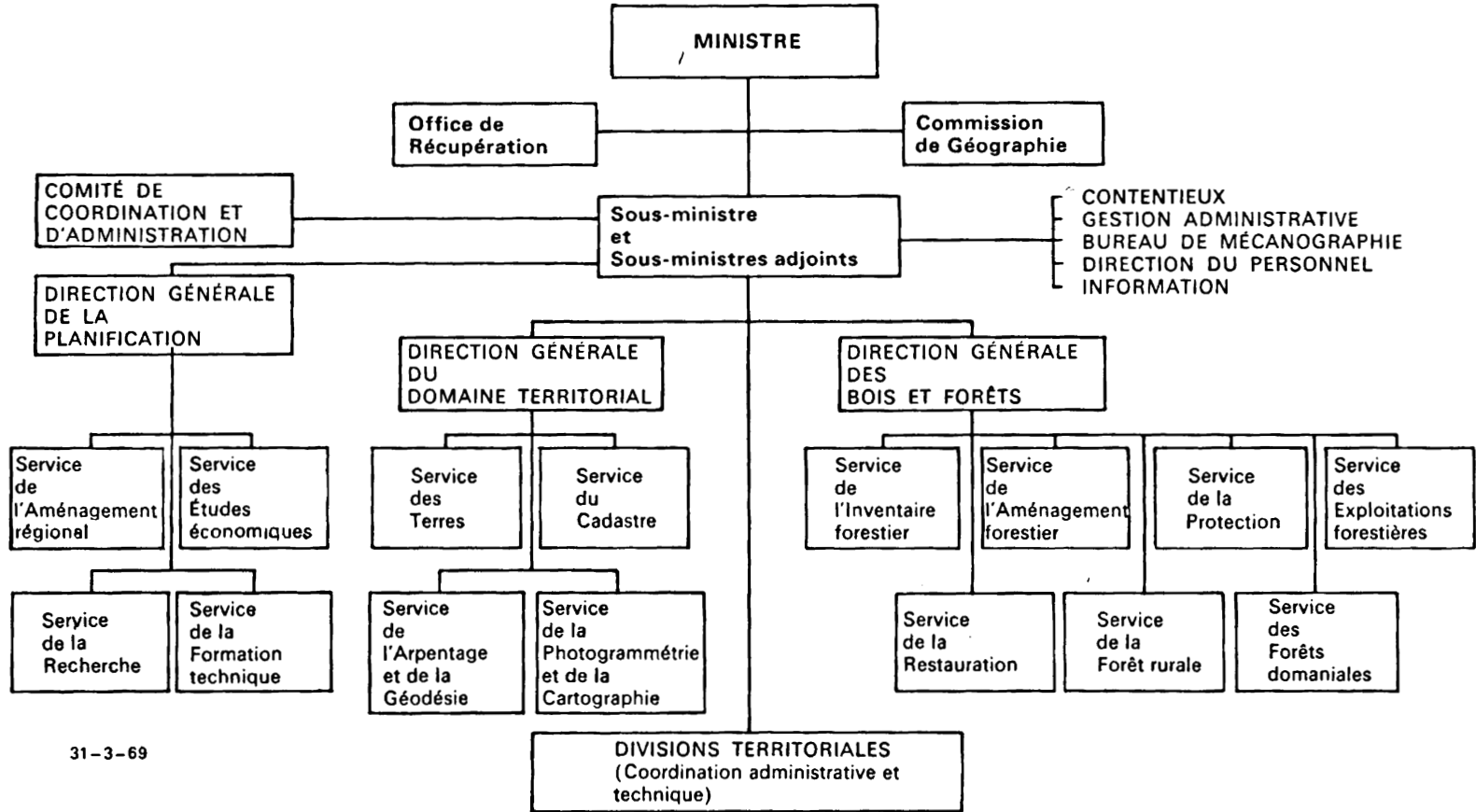
Claude-G. Gosselin

Sommaire

Organisation administrative	5
Comité de coordination et d'administration	9
Comité des bourses	10
Direction générale de la Planification	11
Service de l'Aménagement régional	13
Service des Etudes économiques	15
Service de la Formation technique	16
Service de la Recherche	19
Direction générale du Domaine territorial	25
Service de l'Arpentage et de la Géodésie	26
Service du Cadastre	33
Service de la Photogrammétrie et de la Géodésie	39
Service des Terres	42
Direction générale des Bois et Forêts	45
Service de l'Aménagement forestier	46
Service des Exploitations forestières	55
Service des Forêts domaniales	64
Service de la Forêt rurale	67
Service de l'Inventaire forestier	72
Service de la Protection forestière	78
Service de la Restauration forestière	93
Les Divisions territoriales	99
Les bureaux auxiliaires	103
Contentieux	104
Information	105
Personnel	107
Procédés et méthodes mécanographiques	110
Comptabilité	112
Commission de Géographie	113
États des revenus et dépenses	117
Annexes	121
Statistiques concernant l'industrie forestière	122
Liste des concessionnaires forestiers	127

Structures du ministère des Terres et Forêts

Organigramme du Ministère des Terres et Forêts



Titulaires, pour 1968/69, des fonctions indiquées dans l'organigramme

Administration générale du ministère

Ministre	Claude-G. Gosselin	
Sous-ministres :	Fernand Boutin, a.g., l.f.,	sous-ministre
	Roland Deschamps, l.f.,	sous-ministre adjoint
	Me J.-M. Bourbeau,	sous-ministre adjoint
Comité de Coordination et d'Administration	Antonio Gagnon, l.f.,	secrétaire exécutif
Contentieux	Fernand Côté, c.r.,	directeur
Bureau de l'Information	Roch Lessard,	directeur
Bureau du Personnel	Paul Lachance,	directeur
Bureau de Mécanographie	Michel Giguère,	directeur
Gestion administrative	Raymond Casgrain,	directeur

Direction générale de la Planification

	Michel Duchesneau, l.f., m.f.,	directeur général
	Pierre-P. Légaré, l.f.,	adjoint
Service de l'Aménagement régional	Raymond Lord, l.f.,	directeur
Service des Études économiques		vacant
Service de la Recherche	Pierre Dorion, l.f.,	directeur adjoint
Service de la Formation technique (Duchesnay)	J.-M. Pleau, a.g., l.f.,	directeur

Direction générale du Domaine territorial

	Me J.-M. Bourbeau,	sous-ministre adjoint
	Jean-Noël Poulin, a.g., l.f.,	directeur général
Service des Terres	Maurice Descoteaux, l.f.,	directeur
Service du Cadastre	Clovis Labrecque, a.g.,	directeur
Service de l'Arpentage et de la Géodésie	Maurice Duval, a.g.,	directeur
Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie	Léon Valois, ing.,	directeur

Direction générale des Bois et Forêts

	Roland Deschamps, i.f.,	sous-ministre adjoint
	Yvon Dubé, i.f., a.g., m.f.,	directeur général
Service de l'Inventaire forestier	René Rinfret, i.f.,	directeur
Service de l'Aménagement forestier	G.-Roger Langlois, i.f.,	directeur
Service de la Protection	Geo.-H. Bernier, i.f.,	directeur
Service des Exploitations forestières	Paul LeMay, i.f.,	directeur
Service de la Restauration	Hervé Lizotte, i.f.,	directeur
Service de la Forêt rurale	Roch Delisle, i.f.,	directeur
Service des Forêts domaniales	Paul-M. Archambault, i.f.,	directeur

Divisions territoriales

Oscar Blais, i.f., directeur

Commission de géographie

Jean Poirier, secrétaire

Office de récupération

Albert Côté, président

Comité de coordination et d'administration

Le comité de coordination et d'administration, mis sur pied il y a trois ans, s'est occupé surtout de réformes administratives au sein des différents services du ministère.

Composé du ministre, du sous-ministre, des sous-ministres adjoints, des directeurs généraux et d'un secrétaire exécutif, ce comité a pour fonction principale de coordonner les activités des directions générales et des autres organismes du ministère. Il tient compte des suggestions qui lui sont faites et formule des recommandations sur l'élaboration et la mise en exécution des politiques du ministère, sur l'administration générale et le contrôle des dépenses et des revenus. Par l'intermédiaire de son secrétaire qui doit constamment le tenir informé, le comité est en mesure de voir à l'observation de ses directives.

Comité des bourses et des études spécialisées

Ce comité a pour mission d'étudier les demandes de bourses ou de congés avec traitement de la part des fonctionnaires qui désirent poursuivre des études de perfectionnement. Il peut faire des recommandations se rapportant :

- 1) au choix des boursiers;
- 2) aux barèmes des bourses;
- 3) aux priorités à accorder selon les besoins du ministère;
- 4) à la réglementation régissant l'octroi de bourses ou de congés pour études de perfectionnement;
- 5) aux crédits requis à ces fins.

Le comité se compose:

- du secrétaire exécutif du comité de coordination et d'administration qui agit comme président;
- du directeur général des Bois et Forêts, qui agit comme vice-président;
- du directeur général de la Planification;
- du directeur général du Domaine territorial;
- d'un secrétaire désigné par le ministre.

Pour l'exercice 1968/69, le ministère disposait d'une somme de \$50 000 pour l'attribution de bourses d'études et de perfectionnement.

Après étude de trente-trois demandes de la part des gradués et de professeurs de la faculté de Foresterie et de Géodésie, le comité a recommandé l'octroi de douze bourses formant un montant global de \$24 000.

Il a également approuvé le paiement de frais de scolarité s'élevant à \$8 702 en faveur de 23 fonctionnaires autorisés à poursuivre des études de perfectionnement à plein temps ou à temps partiel dans des spécialités déterminées en fonction des besoins les plus pressants du ministère.

Le solde des crédits budgétaires a servi à payer les frais d'inscription de 77 fonctionnaires autorisés à suivre des cours spéciaux ou de recyclage.

Direction générale de la Planification

Services

**Aménagement régional
Études économiques
Formation technique
Recherche**

Direction générale de la Planification

La direction générale de la Planification a formé au cours de 1968/69 un groupe de planification dont le rôle, sur le plan de la conception générale, consiste à examiner l'incidence économique des activités du ministère et à les orienter en conséquence. Ce groupe exerce également dans sa phase initiale un rôle de conception fonctionnelle. A ce niveau, son activité consiste à concevoir la politique du ministère dans les diverses fonctions que celui-ci exerce.

Ce groupe a cinq fonctions principales à remplir. Ce sont :

- 1 — déterminer des objectifs pour le ministère et les formuler en termes de politiques;
- 2 — concevoir des moyens, des mécanismes, des structures nouvelles dans le cadre de ces politiques;
- 3 — conseiller les autorités du ministère quant aux priorités d'action;
- 4 — fournir des services de conception sur le plan méthodologique aux autres services du ministère;
- 5 — assurer la liaison entre le ministère et les autres organismes de planification.

Divers projets ont été confiés à ce groupe; les principaux sont les suivants :

- 1 — étude systématique du secteur cartographique;
- 2 — protection des forêts;
- 3 — budgets-programmes;
- 4 — régionalisation;
- 5 — modèle de détermination des objectifs de croissance;
- 6 — étude et réalisation d'un système de gestion du territoire;
- 7 — la taxation et l'industrie forestière;
- 8 — statistiques usuelles.

Tous ces travaux sont amorcés ou sur le point de l'être. Le secteur cartographique, la protection des forêts, les budgets-programmes et la gestion du territoire ont fait l'objet d'études tout au long de l'année. Ces travaux dureront plus d'un an mais n'empêcheront pas l'amorce des autres projets pour la prochaine année fiscale.

Service de l'Aménagement régional

Conformément à son mandat, le service de l'Aménagement régional a continué à préparer des plans régionaux afin de promouvoir une meilleure utilisation des richesses territoriales et forestières.

Secteur forestier

Les travaux exécutés varient en intensité selon les régions, et selon les priorités que le gouvernement a indiquées.

Bas St-Laurent et Gaspésie.

Cette région a été la première à faire l'objet d'un plan de développement et, conséquemment, l'activité du service y a été plus intense. Depuis deux ans, des plans de zone ont été élaborés. A cause de délais dans les compilations d'inventaire forestier, le rythme du travail a toutefois diminué. Des progrès notables ont néanmoins été réalisés.

- 1 — Tous les travaux de base ont été complétés pour la zone de Gaspé-Nord et le plan sera terminé sous peu.
- 2 — Dans la zone de Rivière-du-Loup — Témiscouata — Kamouraska, la carte forestière est complétée, mais des implantations industrielles ont entraîné des modifications aux projets initialement conçus et des retards dans l'exécution des programmes.
- 3 — Des travaux ont été amorçés dans les zones de Nouvelle et de Gaspé-Sud.

Nord-Ouest Québécois

Grâce à la collaboration du service des Etudes économiques, une esquisse de plan régional a été complétée au cours de l'année. Par ailleurs, la création de deux grandes forêts domaniales a entraîné des modifications importantes.

Saguenay-Lac St-Jean

De concert avec l'Office de Planification du Québec, le service a participé à une expérience de planification dite "mission régionale" entreprise par le gouvernement. Commencé en fin d'année, le travail se poursuit au cours du présent exercice.

Autres régions

Dans les autres régions, les compilations de base, commencées l'an dernier, ont été complétées.

Secteur des terres

Dans ce domaine, des projets particuliers ont été examinés, ceci en outre de la préparation d'un plan pour le secteur traversé par la route La Tuque — Chambord et d'un essai d'élaboration de normes.

Route La Tuque — Chambord

En collaboration avec le ministère de la Voirie et celui du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de même qu'avec les conseils économiques des régions concernées, un plan d'utilisation des terres publiques pour les abords de cette route a été entrepris et complété.

Élaboration de normes d'utilisation

Étant donné que plusieurs organismes gouvernementaux s'intéressent à la récréation, il est indispensable, pour une coordination harmonieuse des activités, que soient établies des normes d'utilisation grâce auxquelles les différentes juridictions seront respectées. C'est pourquoi, il a été jugé opportun de créer un groupe de travail comprenant des représentants des ministères concernés pour étudier les diverses facettes du problème.

Examen de projets particuliers

Le ministère reçoit régulièrement de nombreuses demandes d'achats ou de locations de terres publiques, surtout pour fins récréatives. Afin d'en déterminer l'opportunité en fonction des besoins et des conditions du milieu, le service de l'Aménagement régional a entrepris des études préliminaires qui servent de guide aux autres services du ministère chargés d'exécuter ces projets. Ces études, par région administrative, se répartissent comme suit :

Région de l'Outaouais :	8
Région du Nord-Ouest :	3
Région de Montréal :	5
Région de Québec :	12
Région Saguenay-Lac St-Jean :	3
Région de la Côte Nord :	1

Service des Études économiques

Dans le cadre du programme de réaménagement des territoires forestiers, le service des Études économiques a procédé à l'évaluation de terrains dont l'acquisition par échange, rétrocession ou achat selon le cas, permettra une répartition plus rationnelle des approvisionnements de bois entre les différents utilisateurs.

En 1968/69, divers projets ont été mis à l'étude et d'autres commencés antérieurement ont été terminés. Le tableau ci-dessous illustre le travail exécuté par le service dans ce domaine.

Travaux d'évaluation forestière effectués en 1968/69.

État des travaux	concessions forestières				terrains privés	
	échanges		rétrocessions		achats	
	Nombre	mi ²	Nombre	mi ²	Nombre	mi ²
Transactions complétées	3	2 170.0	8	1 700.0	—	—
Négociations terminées	1	2 739.0	1	64.4	1	68.2
Négociations en cours	5	771.0	1	53.0	2	87.4
Calculs d'évaluation en cours	—	—	2	754.2	3	295.0

Le service des Études économiques poursuit ses efforts en vue de favoriser l'implantation d'industries forestières dans les régions où les disponibilités en matière première sont abondantes. Il collabore également à des études sur la rentabilité de certaines industries existantes, en vue d'obtenir les données essentielles pour que le ministère puisse prendre des décisions susceptibles d'assurer le maintien et la prospérité des entreprises forestières.

Service de la Formation technique

Sur le plan administratif, ce service se subdivise en deux sections distinctes, soit celle de l'enseignement et celle de la station forestière. La première concerne le personnel enseignant et les élèves, tandis que la seconde s'occupe plutôt de l'aspect matériel de l'institution, tel l'entretien de l'équipement, des bâtisses et des terrains. La station forestière, en outre de pourvoir aux besoins matériels de la division de l'enseignement, accommode un camp étudiant, le service de la Recherche du ministère et le service de la Protection forestière.

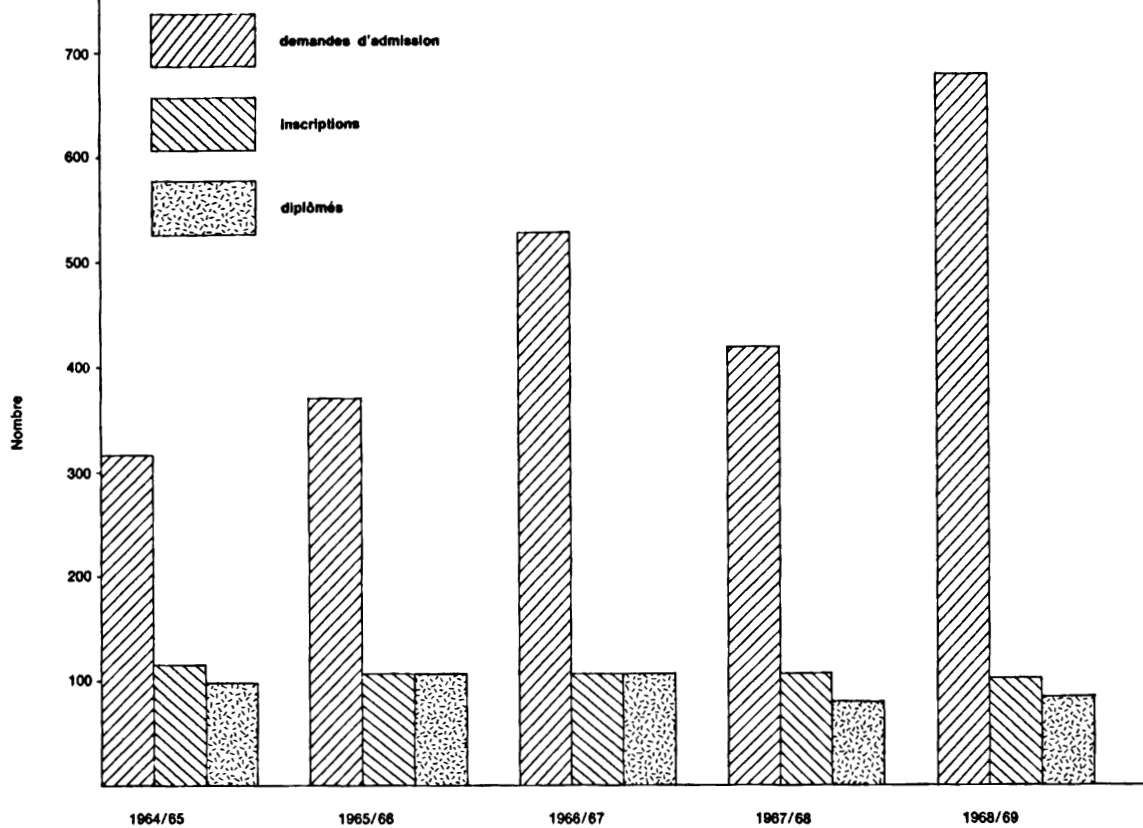
En 1968/69, peu de changements ont été apportés aux cours dispensés à l'École forestière de Duchesnay. Ces cours se subdivisent en deux catégories, soit celle des gardes-forestiers et celle des classeurs de bois, des affûteurs de scies et des employés de scieries.

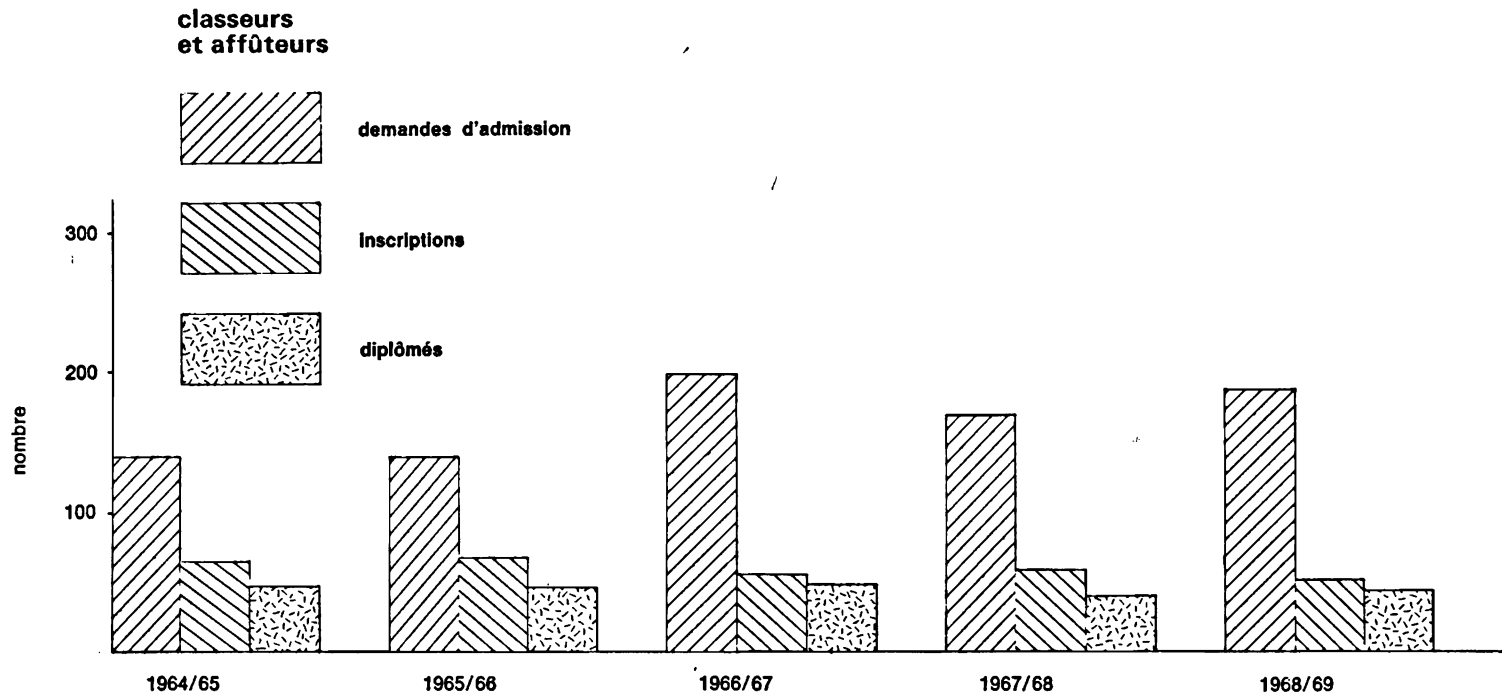
Une expérience nouvelle a été tentée cette année par l'inscription au cours de gardes-forestiers, de vingt-cinq adultes sélectionnés parmi le personnel du ministère des Terres et Forêts. Cette expérience s'est avérée profitable à la fois pour le ministère et pour ces employés. Elle permet à ceux-ci d'améliorer leurs connaissances techniques, tout en leur procurant la possibilité d'obtenir de l'avancement.

La direction du service de la Formation technique a étudié un projet d'organisation d'un cours de technicien forestier à la station de Duchesnay. Ceci permettrait aux élèves de troisième année du cours de technique forestière du CEGEP de Sainte-Foy, de venir compléter leur formation, par un enseignement pratique que l'école de Duchesnay est en mesure de leur donner, grâce à l'équipement et à l'outillage forestier qui se trouvent sur place.

Les deux histogrammes qui suivent, illustrent, pour chacune des deux catégories de cours, le nombre de demandes d'admission, d'élèves inscrits et d'élèves diplômés au cours des cinq dernières années.

Gardes Forestiers





Service de la Recherche

Au cours de l'année, ce service a continué la formation d'équipes de recherche dans les importants secteurs de la protection, de l'exploitation, de l'utilisation, de l'aménagement et de l'économique.

Recherches en écologie

Six projets de recherche en écologie ont pour but de fournir à l'Inventaire des terres du Canada les données de base nécessaires à la classification des possibilités d'utilisation des terres pour la production de matière ligneuse. Ces projets portent sur l'étude géomorphologique, pédologique, phytosociologique et dendrométrie des séries évolutives rencontrées dans les régions écologiques cartographiées. Un autre projet, portant sur les relations entre la végétation des stations d'épinette noire et leur productivité, s'est poursuivi en collaboration avec l'Institut canadien de recherche sur les pâtes et papiers.

Le projet portant sur l'étude écodynamique des tremblais de la section laurentienne se poursuit comme prévu. Le service a aussi effectué des relevés écologiques préliminaires dans quatre forêts où, à l'avenir, il a l'intention de concentrer le plus possible ses recherches.

Le service a de plus chargé deux professeurs de l'université Laval de présenter un projet de délimitation d'aires climatiques et de régions biogéographiques pour le Québec. Cette étude comprend aussi la description d'un grand nombre de groupements forestiers rencontrés dans le territoire québécois.

Le service de la Recherche a participé à une mission écologique envoyée en France afin d'y étudier les méthodes d'études écologiques reliées à l'aménagement du territoire. En retour, des experts français ont passé quinze jours au Québec dans le but d'étudier et de discuter nos méthodes. Enfin, un des pédologues du service a fait un stage de six mois à l'International Institute for Aerial Survey, à Delft, aux Pays-Bas.

Recherches en dendrométrie

Les deux projets de recherche en dendrométrie déjà en cours en 1967/68 se sont poursuivis cette année. L'un vise à établir un système de classification des peuplements qui permettra d'effectuer les

inventaires dans la forêt boréale à un coût minimum, tout en fournissant les renseignements indispensables à l'aménagement forestier. L'autre porte sur l'estimation des effets des fluctuations de l'échantillonnage sur la précision de six formules de cubage des arbres; grâce à ces formules, il sera possible de réduire d'environ 75% le nombre d'observations sur les tiges.

Les dendrométristes du service ont aussi mis en marche un troisième projet, relié aux travaux de l'Inventaire des terres du Canada; il porte sur la détermination des classes de fertilité pour les peuplements feuillus du Québec.

Inventaire des terres du Canada

Au Québec, la superficie à cartographier pour ce programme s'étend sur 104 000 milles carrés. À l'échelle du 50 000e, un feuillet couvre approximativement 200 milles carrés. Cependant, en tenant compte de l'irrégularité des contours du territoire, le travail nécessitera 597 feuillets, dont 521 seront cartographiés par les équipes du Québec et 76, par les équipes du gouvernement fédéral.

Le tableau suivant montre la progression des travaux depuis la mise en marche du programme.

	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	Total
Renseignements recueillis par les équipes du gouvernement du Québec	18	18	24	43	103
Renseignements recueillis par les bureaux d'ingénieurs forestiers conseils	20	16	68	45	149
Cartographie terminée	—	—	51	95	146

Jusqu'à maintenant, quelque 500 places échantillons ont été établies en vue de relevés phytosociologiques, pédologiques et dendrométriques. Les compilations et analyses de ces relevés fournissent les renseignements nécessaires au classement des terres selon leur potentiel de production en matière ligneuse.

Recherche en sylviculture

En plus des projets de recherche à long terme effectués à Daaquam sur les effets des coupes d'éclaircie dans des peuplements de sa-

pin et d'épinette âgés de 50 ans, le service a entrepris deux autres projets dans le territoire-pilote de l'Est-du-Québec. L'un, situé dans la seigneurie de Matapédia, porte sur les modalités d'application de l'éclaircie précommerciale par des moyens chimiques et mécaniques dans des sapinières à bouleau jaune d'une trentaine d'années. L'autre, situé celui-là dans la forêt domaniale de Matane, a pour but d'étudier les variations de la croissance du sapin, afin d'en dégager des renseignements utiles à l'application des traitements sylvicoles.

Recherches sur la fertilité des sols et le reboisement

Le projet de recherche portant sur la non-homogénéité des plants de pin gris traités au Trizone en pépinière est maintenant terminé.

Cinq autres projets ont été poursuivis cette année; ils portent sur les sujets suivants :

- 1 — les effets d'un brûlage contrôlé avant plantation sur les propriétés du sol et sur les chances de survie de la plantation;
- 2 — l'étude d'un phénomène pédogénétique dans la transformation de l'érablière en hêtraie;
- 3 — les effets de l'engrais de ferme dans des plantations d'épinette sur dunes de sable;
- 4 — la fertilité des sols des pépinières du Québec;
- 5 — l'étude des conditions de fertilité des sols d'un peuplement de pin gris; relations entre le contenu en éléments du feuillage et la croissance des arbres.

Un nouveau projet effectué dans la région de l'Est du Québec permettra d'évaluer les résultats de plantations d'automne respectivement fertilisées et non fertilisées.

Le ministère a, en outre, accepté de participer, avec les provinces de l'est du Canada, les universités et l'Institut canadien de recherche sur les pâtes et papiers, à un vaste projet de recherche sur la fertilisation des forêts naturelles. Les méthodes sont maintenant déterminées et l'échantillonnage pourra commencer au cours de 1969/70.

Recherches en génétique

Le service a demandé à un de ses chercheurs d'élaborer un programme de recherche ayant pour objectif d'obtenir des essences de reboisement de qualité et à croissance rapide, qui peuvent s'adapter

aux conditions climatiques et pédologiques des différentes régions du Québec. Le printemps dernier, ce chercheur est allé en France visiter le Domaine national des Barres, le Populetum national de Vineuil et la Station d'amélioration des arbres forestiers dépendant du Centre national de la recherche forestière, à Nancy.

Un projet d'établissement d'un réseau de parcelles expérimentales pour l'amélioration des arbres fruitiers est actuellement à l'étude. Plusieurs emplacements ont été étudiés dans l'Est-du-Québec et l'un d'eux, près de Matane, servira surtout aux recherches sur le peuplier dont plusieurs hybrides ont déjà été sélectionnés. Enfin, le service a entrepris les démarches nécessaires pour faire partie du "Working Group on Procurement of Seed for Provenance Research" dans le but d'obtenir facilement des graines certifiées pour ses recherches en génétique.

Laboratoire de sols

Le tableau suivant résume les activités du laboratoire de sols et de tissus végétaux du service de la Recherche en 1968/69.

Analyses de sols

Analyses effectuées pour	Analyses complétées	Analyses commencées
Le service de la Restauration forestière	106	4
L'Inventaire des terres du Canada	315	145
Divers projets de recherche du service	151	176

Analyses de tissus végétaux

Analyses d'azote	1 200
Analyses de fer	1 200
Analyses de manganèse	1 200
Analyses de phosphore	1 200
Total	4 800

—Présentation des résultats en nombre d'aiguilles par gramme pesées à la balance de précision

6 000 échantillons

Subventions

Le service de la Recherche a contribué financièrement à la recherche forestière et géodésique effectuée à l'extérieur du ministère. C'est ainsi qu'un montant de \$30 000 a été versé à la faculté de Foresterie et de Géodésie pour la continuation des quatre projets suivants commencés l'an dernier :

- calibration d'un radar destiné à estimer avec précision l'altitude de l'avion lors de la prise de photographies aériennes à basse altitude;
- enquête sur les méthodes de coupe et autres traitements sylvicoles dont on a déjà fait l'essai au Québec, afin d'en dégager une politique de traitements sylvicoles;
- étude d'un nouveau procédé d'imprégnation des bois;
- recherche sur l'établissement de cartes prototypes fondamentales au 20 000e pour le Québec;
- étude de l'évolution des forêts du Québec à l'aide des spectres polliniques;
- étude d'une maladie s'attaquant aux plantations de pin rouge et causée par le chancre *Scleroderris*;
- recherche visant à l'optimisation du rendement au sciage des résineux.*

Le ministère a aussi aidé à poursuivre deux études particulières effectuées par des étudiants de la faculté de Foresterie et de Géodésie :

- étude du rendement quantitatif et qualitatif en bois d'oeuvre des arbres de bouleau jaune;*
- étude sur la valeur résiduelle du bois de sciage dont on a extrait les billes de déroulage.*

Cette année encore, un contrat a été accordé au Fonds de recherches forestières de l'université Laval pour la continuation d'une étude sur l'aménagement et l'exploitation de petites propriétés forestières dans le comté de Montmagny. Le Fonds a ainsi pu étendre ses recherches aux peuplements de bouleau jaune, de sapin et d'épinette en plus de continuer celles déjà entreprises dans les peuplements de sapin et d'épinette-sapin.

* Ces recherches ont pu être réalisées grâce à la collaboration de la Station forestière de Duchesnay où s'est déroulée une partie importante des travaux.

Nombre de projets de recherche

Les chercheurs qui avaient été regroupés en 1966/1967 dirigeaient environ quatorze projets de recherche. Au cours de l'année 1967/68, le nombre de projets de recherche effectués, subventionnés ou facilités par le service de la Recherche a été porté à vingt-deux. Ce nombre s'élève maintenant à quarante, déduction faite des projets qui sont terminés.

Forêts expérimentales

Au cours de l'année, le service a étudié divers modes de gestion des forêts de Duchesnay et de Lotbinière. Il a aussi été à l'origine du comité des Complexes forestiers auquel il collabore activement. Ce comité a été formé en vue d'établir des normes quant à l'emplacement et à la gestion des forêts expérimentales, des forêts de démonstration, des fermes forestières-pilotes et des centres de conservation prévus à l'entente fédérale-provinciale sur le développement de l'Est-du-Québec. Enfin, après autorisation, le service a mis à exécution certaines mesures visant à assurer la protection des parcelles expérimentales qui sont établies en dehors de ces forêts.

Publications

Afin d'assurer la diffusion la plus large possible du résultat de ses travaux, le service de la Recherche a préparé des normes de publication qui ont été approuvées par le directeur de l'Information du ministère et par l'Office d'Information et de Publicité du Québec.

Direction générale du Domaine territorial

Services

**Arpentage et Géodésie
Cadaastre
Photogrammétrie et Cartographie
Terres**

Service de l'Arpentage et de la Géodésie

Ce service a la responsabilité, selon les besoins des différents organismes du gouvernement et du public, d'exécuter, de faire exécuter ou d'autoriser les travaux d'arpentage sur les terres publiques et les travaux d'établissement de points géodésiques sur l'ensemble du territoire du Québec. Il lui incombe également, pour répondre à des exigences d'ordre administratif, de préparer la description de certaines limites territoriales.

Ses activités principales s'exercent dans les trois (3) secteurs suivants :

Topométrie

Dans ce domaine, le service s'applique à donner suite aux requêtes qu'il reçoit des différents services gouvernementaux, des corps publics et des particuliers.

Les travaux effectués ont pour but la délimitation des cantons et des propriétés forestières et minières, le lotissement pour fins domiciliaires, récréatives et industrielles, le levé de plans de chemins, d'emprises de lignes de transport d'énergie électrique et d'emplacements de réservoirs, le mesurage et le bornage des terres publiques, enfin, l'établissement et le renouvellement de certaines lignes de séparation de terrains.

Au cours du présent exercice, la répartition des travaux s'établit comme suit :

- | | |
|--|-----|
| 1 — Travaux exécutés à la demande des différents ministères | 72 |
| 2 — Travaux exécutés à la demande d'organismes de l'extérieur ou de particuliers et assujettis à des prescriptions techniques du ministère | 109 |

1 — Pour le gouvernement				72
a)	Pour le ministère	des Terres et Forêts		61
b)	" "	" des Richesses naturelles		7
c)	" "	" de l'Industrie et du Commerce		1
d)	" "	" des Affaires culturelles		1
e)	" "	" du Tourisme, Chasse et Pêche		1
f)	" "	" du Tourisme, Chasse et Pêche conjointement avec le minis- tère de l'Agriculture et de la Colonisation		1
2 — Pour les particuliers				109
Total :				181

Le tableau suivant fournit par district électoral le nombre de travaux exécutés à la demande des différents ministères et identifie le ministère pour lequel le travail a été accompli :

**Travaux exécutés
à la demande de différents ministères
en 1968/1969**

District électoral	Nombre de travaux	Ministère(s) requérant(s)
Abitibi-Est	1	Terres et Forêts
Abitibi-Est	7	Richesses Naturelles
Abitibi-Ouest	4	Terres et Forêts
Abitibi-Ouest	1	Tourisme, Chasse et Pêche — Agriculture et Colonisation
Bellechasse	2	Terres et Forêts
Bonaventure	1	Industrie et Commerce
Bonaventure	1	Terres et Forêts — Richesses Naturelles
Champlain	1	Terres et Forêts
Chicoutimi	1	Terres et Forêts
Dorchester	1	Terres et Forêts
Dubuc	1	Terres et Forêts
Duplessis	1	Terres et Forêts
Duplessis	1	Terres et Forêts — Industrie et Commerce
Frontenac	1	Terres et Forêts
Gaspé-Sud	1	Terres et Forêts
Gatineau	2	Terres et Forêts
Jonquière	2	Terres et Forêts
Lac-Saint-Jean	1	Terres et Forêts
Lac-Saint-Jean/Roberval	1	Terres et Forêts
Lotbinière	3	Terres et Forêts
Maskinongé	3	Terres et Forêts
Matane	1	Terres et Forêts
Montcalm	1	Terres et Forêts
Montcalm/Terrebonne	1	Terres et Forêts
Montmagny	2	Terres et Forêts
Portneuf	2	Terres et Forêts
Rimouski	2	Terres et Forêts
Roberval	4	Terres et Forêts
Roberval	1	Terres et Forêts — Affaires Municipales
Rouyn-Noranda	3	Terres et Forêts
Saguenay	5	Terres et Forêts
Saguenay	1	Tourisme, Chasse et Pêche
Saint-Maurice	1	Terres et Forêts
Saint-Maurice	1	Affaires Culturelles
Témiscamingue	5	Terres et Forêts
Témiscamingue	1	Terres et Forêts — Tourisme, Chasse et Pêche
Terrebonne	1	Terres et Forêts
Wolfe	2	Terres et Forêts
Nouveau-Québec	1	Terres et Forêts — Richesses Naturelles
Total	72	



Repère servant à matérialiser un point géodésique



Repère auxiliaire témoin dont la flèche sert à indiquer la direction d'un point géodésique installé à proximité.

Parmi les principales activités de ce secteur, il faut souligner l'étude des demandes, la préparation des normes d'exécution, la vérification des documents transmis, l'inspection du travail ainsi que la désignation de chaque nouvelle parcelle de territoire ou de toutes autres parcelles devant faire l'objet d'un transfert de juridiction, d'une concession temporaire ou d'une concession définitive.

Le tableau ci-dessous indique, d'après leur fin respective, la nature, le nombre et la superficie des parcelles désignées au cours de cet exercice :

Terrains spécifiés en 1968/69

	Nombre	Superficie (en acres)
Fins domiciliaires	495	16 810
Villégiature et récréation	1 052	4 700
Utilité publique	113	85 405
Voirie	209	830
Blocs miniers	12	1 090
Fins forestières	2	7 951
Divers	2 860	27 260
Total	4 743	144 046

Géodésie

Au point de vue géodésique, les activités du service consistent à exécuter ou à faire exécuter à contrat, les travaux devant satisfaire aux demandes de divers usagers, tels le service du Cadastre, le service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, les municipalités, etc., ainsi qu'aux besoins du territoire québécois en équipement géodésique.

Au cours de l'année, l'action du service s'est exercée principalement sur la triangulation primaire-complémentaire, la polygonation des deuxième et troisième ordres et l'inspection de certains travaux.

Le tableau qui suit, indique pour chaque ordre les régions ayant bénéficié d'équipement géodésique ainsi que le nombre de points reconnus, matérialisés ou établis durant l'exercice 1968/69 :

Travaux géodésiques en 1968/69

District électoral	Lieu	Nombre de points									
		Choisis			Mis en place			Situés géographiquement			
		1 ^{er} ordre	2 ^e ordre	3 ^e ordre	1 ^{er} ordre	2 ^e ordre	3 ^e ordre	1 ^{er} ordre	2 ^e ordre	3 ^e ordre	
Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe			9			9		12	9	
Saint-Jean (8)	Saint-Jean et Iberville			33			33			33	
Saint-Maurice	Shawinigan		6	164							
Sherbrooke	Sherbrooke					5	21		5	21	
Stanstead	Magog		5	69							
Taillon	Saint-Hubert		29			29			29		
Terrebonne	Mont-Trémblant			31							
Terrebonne	Saint-Antoine-des-Laurentides			8		18	30		18	30	
Terrebonne	Saint-Jérôme			17							
Trois-Rivières (9)	Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine			7		7	93				
Vaudreuil-Soulanges (10)	Montréal : sud, est, ouest	24									
Verchères	Varennes			10		10			10		
Verchères	Verchères			4		4			4		
Wolfe	Beaulac			8	4	8	4		8	4	
Total			41	390	1400	33	410	1161	46	373	891

No Districts électoraux

- (1) Abitibi-Est, Abitibi-Ouest
- (2) Beauce, Lévis, Dorchester, Lotbinière
- (3) Chicoutimi, Dubuc
- (4) L'Assomption, Montcalm, Joliette, Berthier
- (5) Laval, Fabre
- (6) Papineau, Argenteuil, Terrebonne, Montcalm, Joliette, Berthier
- (7) Rimouski, Matane
- (8) Saint-Jean, Iberville
- (9) Trois-Rivières, Champlain
- (10) Vaudreuil-Soulanges, Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, Napierville-Laprairie, Saint-Jean, Chambly, Verchères

Limites territoriales

Sous ce chapitre, le service a pour fonction de préparer la description de certaines limites territoriales servant à des fins administratives. Il doit aussi fournir les documents et renseignements qui s'y rapportent. Ce travail concerne les municipalités, les grandes divisions administratives, les projets de lois nécessitant une désignation de territoire, finalement les cantons et les concessions forestières.

La répartition des principales activités en 1968/69 s'établit comme suit :

- étude de quarante-six (46) dossiers transmis par le ministère des Affaires municipales;
- préparation de quarante-deux (42) descriptions de territoires municipaux et de quatre (4) mémoires indiquant les anomalies rencontrées;
- examen pour l'Assemblée nationale de neuf (9) délimitations territoriales définies dans des projets de loi;
- vérification des limites de dix (10) territoires forestiers et description de trois (3) concessions forestières et de six (6) forêts domaniales;
- confection de deux (2) cartes de districts électoraux avec limites municipales et de soixante-six (66) cartes à l'échelle du 250 000e indiquant le contour des municipalités, des districts électoraux et des municipalités de comtés;
- mise à jour de plusieurs dossiers de territoires municipaux et compilation des données sur plan dans chaque cas;
- calcul de la superficie des municipalités comprises à l'intérieur de douze (12) comtés municipaux;
- détermination du centre géographique de deux cent dix (210) municipalités.

Service du Cadastre

Le service du Cadastre est responsable de la confection et de la conservation des documents cadastraux: il doit également s'assurer que toute modification à ces documents se fasse conformément aux lois qui régissent le cadastre.

Neuf pour cent (9%) environ de la superficie du Québec est cadastrée; ce territoire est évidemment situé dans les régions habitées où la valeur marchande du terrain est à son maximum.

Organisation administrative

L'administration et la majeure partie des activités du service du Cadastre sont centralisées à Québec. Le morcellement intensif du territoire, dans la région de Montréal, exige cependant que le service y maintienne un bureau pour assurer un service plus rapide à la population.

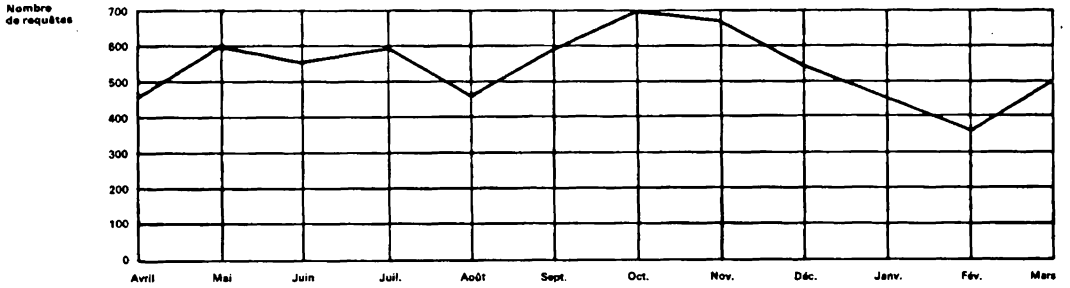
Requêtes soumises au service du Cadastre

Tout propriétaire d'un lot décrit au cadastre peut le subdiviser ou demander que la description en soit modifiée. Ces requêtes sont généralement soumises au service du Cadastre par les arpenteurs-géomètres qui ont effectué les travaux sur le terrain et préparé les documents nécessaires.

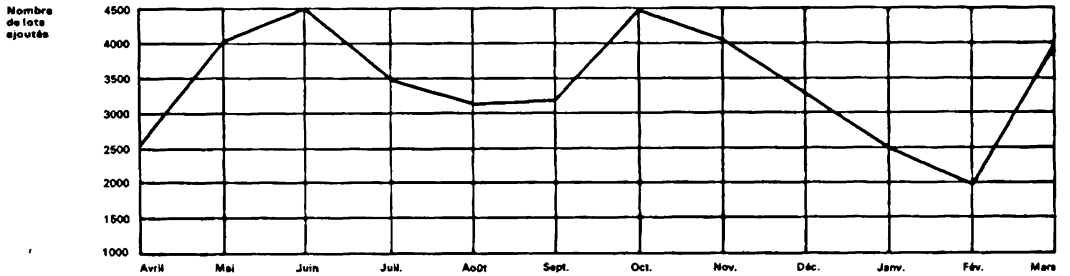
Les tableaux qui suivent montrent pour chaque mois de l'exercice 1968/69, le nombre de requêtes auxquelles le service du Cadastre a donné suite, ainsi que le nombre de lots qui ont été ajoutés, corrigés et annulés.

**Requêtes soumises
au service du Cadastre**

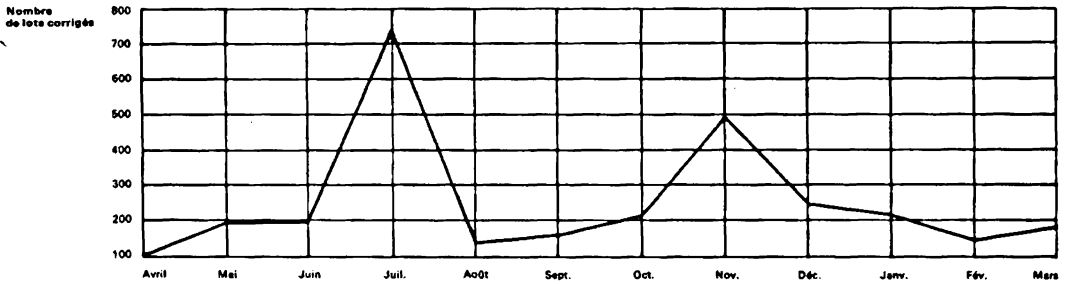
Avril 1988 à mars 1989



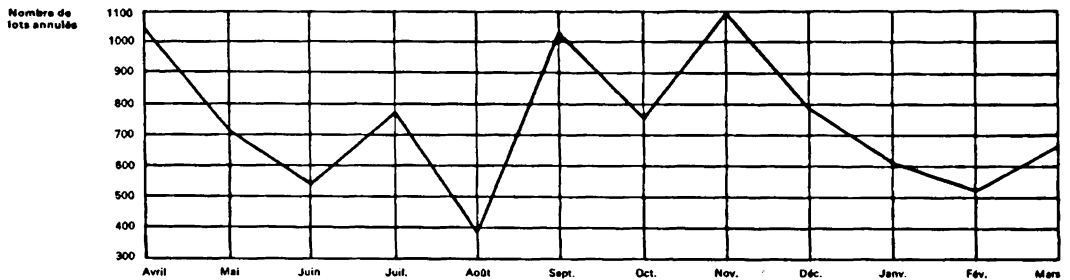
**Lots ajoutés
à la suite des requêtes soumises
au service du Cadastre**



**Lots corrigés
à la suite des requêtes soumises
au service du Cadastre**



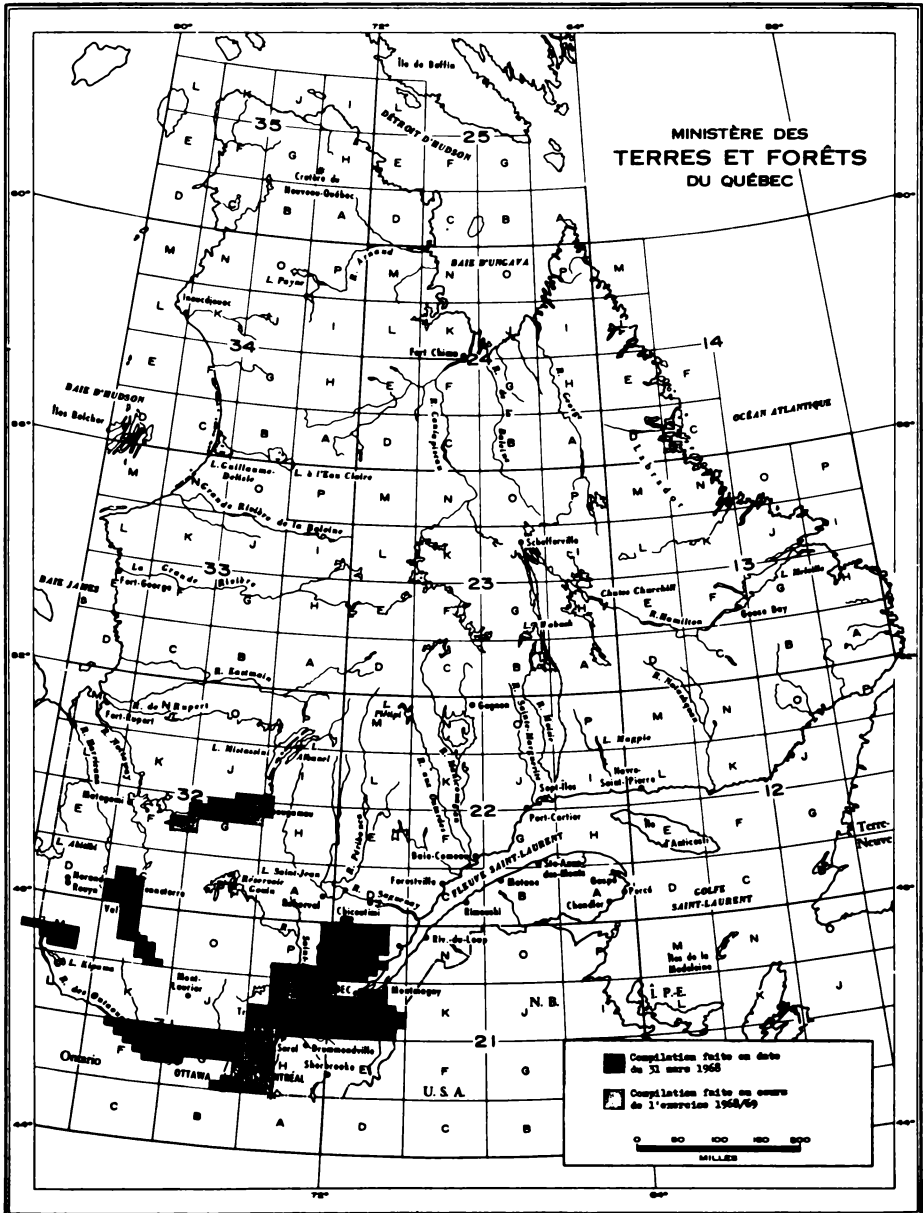
**Lots annulés
à la suite des requêtes soumises
au service du Cadastre**



N.B. Une annulation de 7 432 lots faite en octobre a été soustraite pour fins de compilation sous forme de tableau.

Compilation

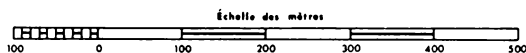
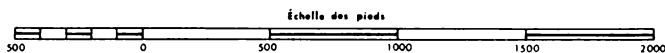
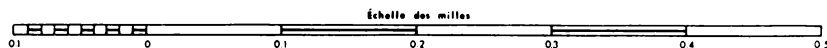
Le service du Cadastre poursuit actuellement, sur stéréominute au 20 000e, les travaux de compilation du cadastre commencés en 1967. La carte suivante donne un aperçu des travaux exécutés au 31 mars 1968, ainsi que ceux exécutés au cours de l'exercice 1968/69.



HULL

ORTHOPHOTOPLAN EXPÉRIMENTAL

ÉCHELLE 1:5,000



Équidistance des courbes de niveau - 2 mètres

Renseignements techniques

Photographie	1:20,000 1968
Appareils de restitution	Wild A-7 Orthophotographe S.F.O.M. type D693
Restitution et dessin	Conseil National de Recherches, Recherches Photogrammétriques
	Ministère des Terres et Forêts du Québec

(Carte du Sud)

Imprimée en 1969 par le SERVICE DE CARTOGRAPHIE,
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, CANADA.



Le Québec disposera éventuellement d'excellentes réductions photographiques de ses régions urbaines, ainsi que l'atteste la photographie de ce coin de Hull que l'on peut voir ci-dessus. Sans les habituelles distorsions photographiques, qui ont empêché jusqu'à maintenant de retirer tout le profit possible de la photographie aérienne appliquée à la

cartographie urbaine, l'orthophotoplan permettra l'identification rapide des parcelles de terrain, tout en leur donnant une définition cadastrale précise. Des progrès sensibles pourraient de plus s'en suivre dans d'autres domaines : aménagement, équipement et cartographie de base du territoire, etc.

Le ministre des Terres et Forêts fait aussi reviser le cadastre et émet des certificats de propriété sur requête de propriétaires qui ne peuvent établir une chaîne de titres valables. (Loi des titres dans certains districts électoraux, chap. 321 S.R. 1964).

Au cours de l'exercice 1968/69, des travaux de révision ont été exécutés dans les localités suivantes :

Localités	Districts électoraux
Seigneurie de Mingan (Rivière-au-Tonnerre)	Duplessis
* Ile Alright (Havre-aux-Maisons)	Iles-de-la-Madeleine
Saint-Luc-de-Laval	Saguenay
Canton de New Richmond	Bonaventure
Canton de Douglas (Rang 1, Bois Brûlé)	Gaspé-Sud
Canton de Nouvelle et Seigneurie de Shoolbred	Bonaventure
Banc de Carleton	Bonaventure

Lorsqu'il y a morcellement intensif des terrains à l'intérieur d'une municipalité et qu'il devient difficile d'établir le droit de propriété du fait que chaque partie de lot n'est pas désignée par un numéro cadastral distinct, les intéressés peuvent, par l'intermédiaire de leur conseil municipal, demander au ministre des Terres et Forêts l'autorisation d'effectuer une révision cadastrale.

Ces travaux qui doivent être exécutés suivant les normes du ministère sont entièrement aux frais de la corporation municipale. Il peut arriver, cependant, que des subventions soient accordées pour aider à en défrayer le coût.

* Crédits fournis par l'ARDA

Au cours de l'exercice 1968/69, des travaux de cette nature ont été exécutés dans les municipalités suivantes :

Municipalités	Districts électoraux
Ville de La Tuque	Laviolette
Ville de Gatineau	Papineau
Ville de Bélair	Portneuf
Ville de Bécancour	Nicolet
Canton de Nédélec	Témiscamingue
Cité du Cap-de-la-Madeleine	Champlain
Cité de Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup
Cité de Montmagny	Montmagny

Projet de recherches

Au cours de l'exercice 1968/69, le ministère des Terres et Forêts a mis au point un projet de recherche en collaboration avec le Conseil national des Recherches.

Ce projet a pour but de déterminer la possibilité d'utiliser "l'orthophotoplan" comme base des travaux de cadastre et de cartographie aux grandes échelles.

Trois fonctionnaires du service du Cadastre ont participé à plein temps à l'exécution de ce projet afin de se familiariser avec les techniques modernes et leur application.

Les photos qui suivent donnent un aperçu des renseignements qu'il est possible d'en tirer.

Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie

Le service de la Photogrammétrie et de la Cartographie est responsable de la confection, de la publication et de la distribution de toutes les cartes géographiques qui représentent le territoire du Québec et qui sont nécessaires aux différents secteurs de l'administration provinciale.

Cette responsabilité s'étend à tous les travaux de photographies aériennes, de photogrammétrie, de cartographie et d'impression nécessaires à la publication des cartes préparées selon un programme établi après consultation avec les autres ministères et organismes du gouvernement.

Un nombre appréciable de ces travaux est exécuté par l'entreprise privée à la demande du service de la Photogrammétrie et de la Cartographie. En 1968/69, une somme de \$1 951 000 a été affectée à ces fins.

Afin de continuer la cartographie au 20 000e, le service a fait prendre la photographie aérienne au 40 000e, de 32 340 milles carrés dans les régions du Témiscamingue, de Chibougamau, du Lac Saint-Jean et du nord de l'Abitibi. La photographie à l'échelle du 15 840e (1 po: 20 chs) aux fins d'inventaire des richesses naturelles a été exécutée sur 30 950 milles carrés dans les régions de la rivière Rupert, du Lac Mistassini, du réservoir Manicouagan, de Mingan et de Natashquan. De la photographie au 10 000e et au 5 000e aux fins de cartographie topographique et planimétrique a été prise dans 43 municipalités et 7 emplacements de lacs et rivières.

Carte planimétrique

Le programme de cartes de base au 20 000e aux fins d'inventaire des richesses naturelles s'est continué par la cartographie de 15 600 milles carrés dans le sud du Québec, et dans les régions de Chibougamau, de Belleterre, de Saint-Tite-des-Caps et du nord de Shawinigan.

Carte topographique

Des cartes topographiques aux échelles de 1:1 000-10 pi, 1:5 000-10 pi, 1:2 500-5 pi, 1:1 250-5 pi et 1:600-2 pi ont été préparées sur une superficie totale de 500 milles carrés dans 39 municipalités et 6 emplacements de lacs et rivières.

Le contrôle terrestre nécessaire à la préparation des cartes est aussi exécuté à la demande du service. Lorsque des stations géodésiques sont nécessaires, le service de l'Arpentage et de la Géodésie émet des instructions en conséquence.

D'autres travaux, notamment l'agrandissement de cartes de fond du 50 000e au 20 000e, aux fins d'inventaire forestier, la préparation de mosaïques, la prise de vues aériennes obliques, etc... ont été exécutés pour un montant d'environ \$200 000.

Cartes lithographiées

Le service a préparé pour publication et fait lithographier les cartes suivantes :

no 1002 — Région du réservoir Pimpucan 1 po: 3 mi;

no 1003 — Région du lac Plétiipi 1 po: 3 mi;

no 1008 — Carte des tenures forestières 1 po: 20 mi (inédate);

no 1009 — Carte des concessions forestières 1 po: 20 mi (inédate);

no 1010 — Province de Québec (Sud) 1:1 250 000 (en préparation);

no 1011 — Province de Québec (Nord) 1:1 250 000, (en préparation);

no 1012 — Index des cartes régionales 1 po: 100 mi;

no 1013 — Province de Québec, découpage cartographique 1 po:
150 mi;

no 1014 — Districts électoraux 1:4 400 000 (en préparation);

no 1016 — Province de Québec 1 po: 150 mi;

Pour répondre aux demandes pressantes du service de l'Inventaire forestier, le service de Cartographie a fait, du 1er avril au 15 août 1968, un travail de recherches en arpentage, de compilation, de tenue forestière mécanographique et de tracé fini sur cartes au 20 000e, le tout sur une superficie d'environ 14 000 milles carrés.

Quatre plans, à l'échelle de 1 po: 20 mi, ont été dessinés pour illustrer une étude de la région no 8 par la direction générale de la Planification. Ce sont :

- no 1004 — Divisions de recensement;
- no 1005 — Unités régionales du ministère des Terres et Forêts;
- no 1006 — Tenure des terres forestières;
- no 1007 — Forêts concédées.

Enfin, le service travaille à la confection d'un album en deux formats, des 108 districts électoraux du Québec (no 1014).

Photo-cartothèque

La photo-cartothèque a distribué aux organismes gouvernementaux et au public en général les pièces de documentation suivantes :

photographies aériennes, y compris les agrandissements et diapositives, etc...	189 199
cartes fédérales	80 115
plans d'arpentage	63 887
cartes photogrammétriques	12 747
cartes de cadastre	11 840
cartes régionales (litho.)	8 321
cartes index	4 313

Laboratoire de photographie

Les travaux d'impression et de reproduction faits sur films ou autres bases par le laboratoire de photographie se répartissent comme suit :

Photostast	7 322 pi ²
Kodagraphes	3 496 pi ²
Films	1 601 pi ²
Papier	1 115 pi ²
Polyester	1 049 pi ²

Service des Terres

Ce service est responsable de la concession, selon la loi, par bail, vente ou échange, des emplacements requis par le public pour fins domiciliaires, industrielles, touristiques ou autres. Il voit à déterminer la valeur des terrains, à percevoir les rentes d'occupation, les loyers, les versements relatifs aux ventes conditionnelles ainsi que certaines redevances seigneuriales encore payables au gouvernement comme propriétaire des Biens des Jésuites et de la Seigneurie de Lauzon.

L'administration des baux en vigueur, l'étude des cas d'occupation sans titre des terres publiques, la confection et la tenue à jour du terrier du Québec et toute question relative à la tenure de chacune des parcelles constituant le domaine territorial relèvent de la compétence du service des Terres.

Statistiques

Il y avait, en 1968/69, environ 8 600 baux en vigueur; ces baux ont été émis pour les fins suivantes :

a) villégiature familiale et privée	91%
b) domiciliaires	2%
c) cultures spéciales (dans les régions réputées non agricoles)	1%
d) industrielles et commerciales	3%
e) sociales	1%
f) autres (récréation, voirie privée, utilité publique)	2%
Total:	100%

Afin de répondre à la demande toujours croissante d'emplacements de villégiature pour fins familiales, 162 nouveaux emplacements ont été lotis aux frais du ministère au cours de l'année.

Le tableau suivant reflète en partie le volume de travail accompli par ce service :

a) nouveaux baux émis	1 127
b) transferts de baux	436
c) certificats de vente :	
1) les conditions de ces ventes doivent être remplies avant l'émission des lettres patentes	74
2) ces certificats de vente sont suivis immédiatement des lettres patentes, parce que les conditions imposées ont été remplies antérieurement	752
d) révocation de baux ou de ventes	424
e) lettres patentes	809
f) certificats de libération relatifs aux lots de seigneuries réintégrées dans le domaine de l'État	41
g) arrêtés en conseil approuvés	105
h) renouvellements de baux	372

Revenus

Les revenus du service des Terres s'établissent comme suit :

a) ventes de terrains	\$398 346
b) honoraires	28 543
c) locations	324 903
d) intérêts	2 062
e) biens des Jésuites et Seigneurie de Lauzon	1 186
f) amendes	1 335

Total:	\$756 375
--------	-----------

Afin d'obtenir les renseignements indispensables à l'administration des terres publiques situées sur le littoral de la Baie James, de la Baie d'Hudson, du Déroit d'Hudson et de la Baie d'Ungava, le service des Terres a entrepris l'inventaire de toutes les occupations de terrain dans ces régions éloignées.

La délimitation des terrains occupés par différents organismes et par les résidents des postes et villages a été entreprise. Les lotissements exécutés au cours de l'année ont permis d'amorcer des négociations en vue de l'émission d'un titre approprié aux occupants dans les villages de :

Fort Chimo

Port Nouveau-Québec (Fort George)

Bellin (Payne Bay)

Koartac

Maricourt (Wakeham)

Deception

Saglouc

Ivujivik

Inoucdjouac (Port Harrison)

Poste-de-la-Baleine (Great Whale River)

L'action du ministère en ce domaine est d'autant plus nécessaire qu'il existe dans ces régions du Nord des priorités indispensables au développement de ces régions et au bien-être des populations qui y demeurent.

On a entrepris en 1968/69 la photographie sur microfilm des registres du terrier; ce travail qui se poursuivra en 1969/70 a pour but de mettre à l'abri de la destruction les renseignements que possède le ministère sur les transactions relatives à chacune des parcelles de terrain du Québec. À venir jusqu'à ce jour, plus de 100 volumineux registres ont été microfilmés.

Direction générale des Bois et Forêts

Services

**Aménagement forestier
Exploitations forestières
Forêts domaniales
Forêt rurale
Inventaire forestier
Protection
Restauration forestière**

Service de l'Aménagement forestier

Ce service est responsable de l'aménagement rationnel du territoire forestier du Québec. Ce territoire s'étend sur une superficie de plus de 350 000 milles carrés et se subdivise en terrains publics, vacants ou concédés, et en terrains privés.

Au cours de 1968/69, le service a poursuivi ses activités normales en mettant l'accent sur les projets indiqués ci-dessous.

- 1) étude de bûchés d'épinette noire datant de 20 à 30 ans en vue de connaître l'état quantitatif et qualitatif de la régénération qui s'établit après-coupe. Ces études ont été conduites dans la forêt boréale ou zone de la pessière, plus précisément entre les 48° et 50° parallèles de latitude, soit dans les bassins de rivière suivants : Bestiamites, Chamouchouane, Haut Saint-Maurice, Péribonka, Lac Kénogami, Mistassini, Harricana, Lac Abitibi, Outaouais. Les données recueillies seront utilisées à la détermination de la rotation des pessières dans ces différentes régions.
- 2) élaboration d'un nouveau schéma du plan d'aménagement forestier afin de répondre à tous les aspects de l'aménagement.
- 3) participation active à l'élaboration d'une nouvelle classification des groupements forestiers et à l'amélioration des techniques d'inventaire en vue de l'exécution systématique du programme d'inventaire forestier que la direction générale des Bois et Forêts doit entreprendre cette année.

Plans d'aménagement des forêts publiques

Le service a élaboré des plans d'aménagement et d'exploitation dans les forêts publiques suivantes :

- a) forêt domaniale du Saguenay;
- b) concession forestière rivière Sainte-Marguerite.

Dans les terrains affermés le concessionnaire est chargé d'aménager sa concession selon les règlements des Bois et Forêts. Il lui incombe donc de soumettre à l'approbation du ministère un plan général d'aménagement pour l'ensemble de sa concession et un plan spécial pour le secteur qui doit être exploité au cours de la première décennie. Ainsi en 1968/69, le service de l'Aménagement forestier a vérifié 18 plans d'aménagement soumis par des concessionnaires.

Plans d'aménagement vérifiés par le service

Concessionnaires	Unités d'aménagement	mi ²
Bonneau et Fils Ltée, J.A.	Canton d'Esgris	47
Compagnie Internationale de Papier du Canada	Haut St-Maurice	3 334
Consolidated-Bathurst Limitée	Rivière à Mars et Ha! Ha!	226
Consolidated-Bathurst Limitée	Rivière Normandin	1 040
Compagnie Price Limitée	Rivière Péribonka	4 042
Fox Lake Timber Company Limited	Canton de Delbreuil	77
Laberge et Laberge Ltée	Rivière du Cran (sup.) Rivière Vermillon et canton de Louvigny	150
Murdock et Murdock Ltée	Rivière Oulasiemka	241
New-Brunswick International Paper Company	Baie des Chaleurs	1 164
Québec North Shore Paper Company	Rivière Franquelin, Manicouagan et Pîstukanis	4 942
St-Lawrence Corporation Limited	Rivière-du-Loup (Yamachiche)	328
		<hr/> 15 591

Plans d'aménagement vérifiés par services contractuels selon les instructions du service de l'Aménagement forestier

Concessionnaires	Unités d'aménagement	mi ²
Compagnie Internationale de Papier du Canada	Rivière Noire	200
Compagnie Internationale de Papier du Canada	Rivière Gatineau	6 980
Consolidated-Bathurst Limitée	Rivières Batiscan — Ste-Anne	795
Compagnie Price Limitée	Rivières Rimouski et Mitis	617
Gagnon et Frères de Roberval Limitée	Rivière Ouatouchouaniche	130
Thurso Pulp and Paper Company	Rivières Blanche et Petite Nation	479
Thurso Pulp and Paper Company	Rivière du Sourd	238
		<hr/> 9 439
	Grand total :	25 030

Le service a aussi entrepris des études sur le degré d'utilisation des diverses essences forestières, selon la nature de la production. Le résultat de ces études servira à établir le pourcentage d'utilisation permettant d'ajuster la possibilité forestière déterminée dans un plan d'aménagement donné.

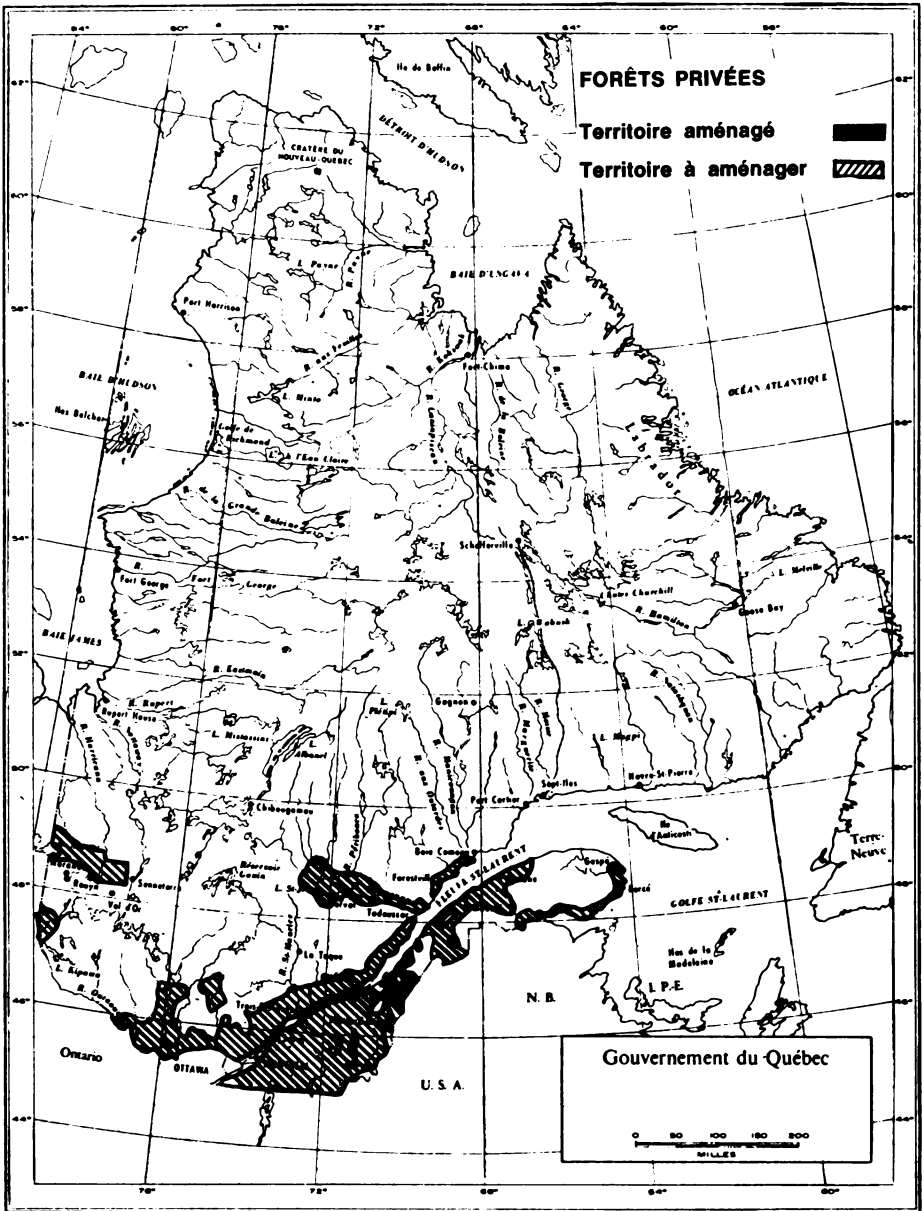
Des études similaires ont été faites dans les forêts domaniales de Roberval et de Chibougamau en vue de la préparation prochaine des plans d'aménagement de ces unités.

Une étude visant à promouvoir une utilisation optimale des bois de diamètres marchands a également été exécutée dans la forêt domaniale du Saguenay.

Plans d'aménagement des forêts privées

Le service de l'Aménagement forestier a travaillé à la révision du cahier d'aménagement des petites forêts privées produit en 1968.

A partir de nouveaux inventaires, on a pu, dans certains cas, apporter certaines rectifications à la superficie boisée, au volume et à la possibilité qui avait été établie empiriquement.



Le service a de plus collaboré à des travaux préliminaires visant d'une part à l'établissement d'un complexe forestier dans la Réserve cantonale de Parke et, d'autre part, à la mise en oeuvre d'un projet pilote prévoyant la création de cinq (5) fermes forestières à Sainte-Paula de Matane.

À la demande du service de l'Aménagement régional, le service a procédé à la détermination de la possibilité du tremble dans la région de Rivière-du-Loup — Témiscouata et à la préparation d'une carte forestière délimitant ces peuplements.

Le service a également entrepris certains travaux à la suite desquels il a été en mesure de présenter le plan d'aménagement forestier du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.

Contrôle de l'aménagement forestier

Le but premier du contrôle de l'aménagement est de veiller à l'observation fidèle des prescriptions du plan général d'aménagement et du plan d'exploitation. Il comporte certaines actions bien définies dont celles de comptabiliser les aires et les volumes coupés et de localiser les superficies qui ont été endommagées par les insectes, les chablis et les incendies, tout ceci en vue de procéder, s'il y a lieu, à la récupération des bois endommagés.

Le contrôle comprend deux (2) phases importantes, soit celle de l'étude des programmes de coupe et celle de l'étude des rapports après-coupe.

Programmes de coupe

Les concessionnaires forestiers sont tenus de présenter, chaque année, une demande de permis de coupe en indiquant le volume de bois qu'ils se proposent de couper, l'endroit des coupes, etc. . . Quant aux exploitants sur les terres publiques non affermées, leur programme de coupe est soumis par l'intermédiaire des divisions qui fournissent, au service de l'Aménagement forestier, les renseignements dont celui-ci a besoin pour exercer son contrôle.

Sur réception des demandes de permis de coupe, le service de l'Aménagement forestier en fait une étude approfondie en fonction des prescriptions du plan d'aménagement.

C'est ainsi qu'au cours de cette année, le nombre de permis suivants ont été étudiés :

Concessions forestières	841
cessionnaires	225
vente de bois sur pied	616
Forêt domaniale	108
Terrains vacants	397
Réserves forestières spéciales	23

Le tableau de la page suivante montre le volume ligneux exploité en regard du nombre de permis de coupe émis en 1968/69.

Rapports après-coupe

Le rapport après-coupe doit fournir les renseignements se rapportant à la délimitation des aires exploitées, au volume récolté et à la superficie couverte par l'exploitation. Au cours de l'année, 98 concessionnaires ont soumis 158 rapports après-coupe.

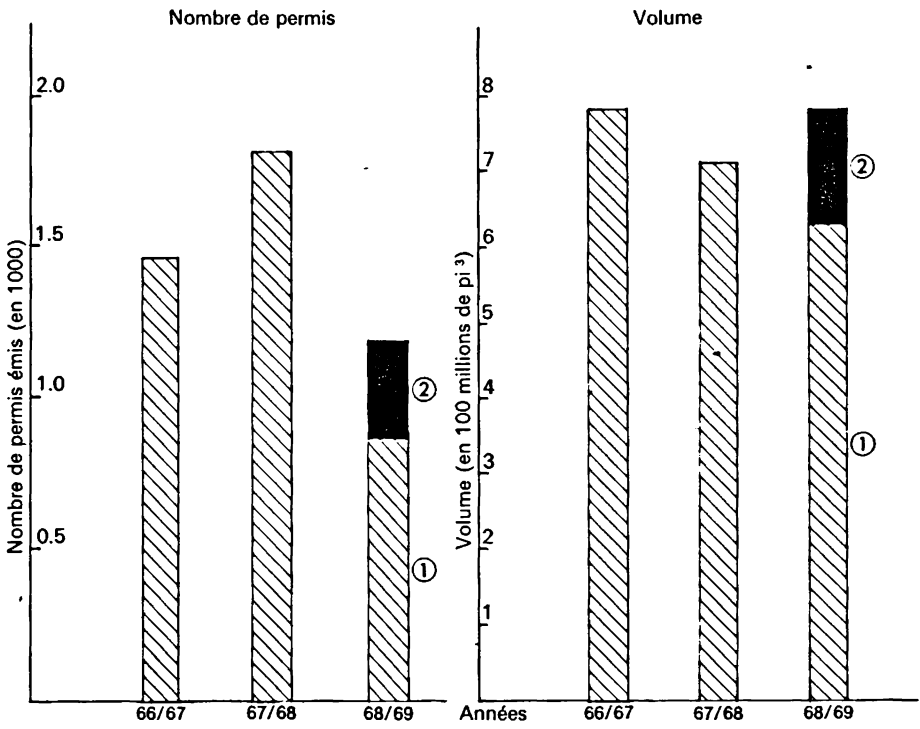


Tableau comparatif montrant le volume ligneux dont la coupe a été autorisée au cours des trois dernières années en regard du nombre de permis délivrés.
 (1 — Concessions forestières 2 — Autres terres publiques.)

Comptabilité des forêts

Dans le domaine de la comptabilité des forêts, le service a poursuivi les travaux suivants :

- 1 — détermination du volume des unités d'aménagement modifiées ou regroupées;
- 2 — tenue à jour du registre des unités d'aménagement;
- 3 — contrôle de la documentation du service relative aux rapports d'inventaire, aux plans d'aménagement et aux études d'utilisation;
- 4 — compilation des données des unités d'aménagement par rapport aux bassins hydrographiques, aux zones d'aménagement en vue de répondre aux demandes provenant des différents services du ministère.

Le service a préparé la cartographie à l'échelle du 250 000e montrant des peuplements marchands, non-marchands et des superficies exploitées au cours des dix (10) dernières années dans les bassins de drainage de la rivière Saint-Maurice et de la rivière Rouge.

Le service a porté une attention particulière au terrier et en a fait une révision complète à l'aide des registres du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Projets étudiés

Les projets étudiés sont les suivants :

- 1 — présentation graphique à l'échelle de 20 milles au pouce des unités, avec codification suivant la tenure;
- 2 — présentation cartographique à l'échelle de 20 milles au pouce des unités de compilation pour tout le Québec;
- 3 — étude des zones du programme décennal d'inventaire forestier établies par le service de l'Inventaire forestier;
- 4 — révision des cartes à l'échelle de 8 milles au pouce montrant la délimitation des unités d'aménagement suivant la tenure et les bassins hydrographiques primaires et secondaires;
- 5 — révision des possibilités annuelles des unités d'aménagement qui ont été modifiées ou regroupées.

Service des Exploitations forestières

Division du mesurage

Le volume global des bois coupés dans les forêts publiques en 1968/69 s'établit à 614 559 390 pi³ dont 129 478 146 pi³ ont été mesurés suivant la méthode de mesurage s'appliquant aux bois non tronçonnés (arbres en longueur). Exprimée en pourcentage, cette dernière quantité représente 21% du volume total des bois coupés.

Volume des bois coupés dans les forêts publiques de 1959 à 1969

Année	Volume (pi ³)
1959/60	547 296 120
1960/61	548 815 483
1961/62	564 251 036
1962/63	549 980 120
1963/64	557 858 207
1964/65	619 806 573
1965/66	594 292 698
1966/67	700 843 104
1967/68	670 569 199
1968/69	614 559 390

Les histogrammes présentés en pages 61 et 62 indiquent respectivement le volume des bois tronçonnés et celui des bois non tronçonnés (arbres en longueur) pour les périodes d'exercice indiquées. On notera qu'à partir de 1966, le volume des bois non tronçonnés a augmenté considérablement par rapport à celui des bois tronçonnés.

En ce qui a trait au mesurage des bois non tronçonnés (arbres en longueur), l'exploitant peut choisir entre deux méthodes de mesurage, l'une, option «A», dont le résultat s'exprime en volume brut, et l'autre, option «B», dont le résultat s'exprime en volume net. Comme on peut le constater en examinant les statistiques données dans le tableau 1, à la page 57, la plupart des exploitants optent pour le mesurage au volume brut, ce qui a pour avantage de réduire les frais de mesurage. On notera que ce mode de mesurage s'applique tout aussi bien aux bois de sciage qu'aux bois à pâte.

Le tableau II, en page 57, donne la répartition du volume global des bois coupés en 1968/69 suivant la nature des produits auxquels ils sont destinés, alors que le tableau III, en page 58, répartit ce même volume par division territoriale et suivant la tenure des terrains. Ces statistiques révèlent également que 81.8% des bois exploités proviennent des concessions forestières et que 65% de ces mêmes bois sont utilisés pour la fabrication de pâtes et papiers.

Le service des Exploitations forestières a utilisé les services de 574 chefs-mesureurs, vérificateurs, mesureurs et aides pour le contrôle et la surveillance des exploitations, ainsi que pour le mesurage et la vérification du mesurage. L'industrie, pour sa part, a employé, aux mêmes fins, 1194 techniciens en mesurage. Le tableau IV, en page 59, montre le volume des bois vérifié par les vérificateurs des Terres et Forêts.

Le ministère exerce un contrôle rigoureux sur le mouvement des bois à l'extérieur du Québec. En vertu d'ententes avec les compagnies de chemin de fer et les autorités douanières, les expéditeurs doivent se munir d'un permis émis par le ministère, à défaut de quoi, leurs bois seront retenus aux points de sortie.

Le ministère a ainsi délivré, en 1969/69, 95 378 permis pour un volume global de 136 501 000 pi³. Le tableau, en page 60, indique la répartition de ce volume de bois selon la nature des produits. Ce contrôle s'applique tout aussi bien aux bois provenant des terrains privés qu'à ceux provenant des forêts publiques.

Le ministère est bien conscient des problèmes qui découlent d'une plus grande mécanisation des opérations forestières. Il a fait quelques expériences visant à développer des techniques de mesurage mieux adaptées aux conditions qui prévalent présentement. Il songe également, dans le but d'obtenir un contrôle aussi complet que possible sur le mesurage des bois exploités sur les terrains publics, à modifier le processus actuel d'enregistrement des données de mesurage sur le terrain. Dans un avenir prochain, la carte de pointage pourrait devenir le document de base pour la compilation des volumes et la facturation des droits de coupe.

Tableau I

**Volume des bois mesurés
en longueurs d'arbres
dans les forêts publiques
en 1968/69**

	Pieds cubes	
	Volume brut (établi selon l'option A*)	Volume net (établi selon l'option B*)
Bois à pâte	63 316 097	23 304 196
Bois de sciage	34 314 211	9 543 642
Total	97 630 308	32 847 838

* Les droits de coupe qui s'appliquent à ces résultats sont établis de telle sorte que pour des volumes nets équivalents, les redevances à payer à l'État sont identiques.

Tableau II

**Volume des bois coupés,
en 1968/69, à l'intérieur des forêts publiques,
suivant la nature des produits
auxquels ils sont destinés.**

Utilisation des produits	Volume mesuré en			
	pi ³	p.m.p.	cordes	Total (en pi ³)
Bois à pâte	239 207 823	11 325 934	1 850 608	398 774 689
Bois de sciage	48 034 713	822 158 805	—	212 466 474
Bois de feu	12 468	—	11 932	1 026 688
Grands bois	978 416	—	—	978 416
Bois à fuseaux	237	—	8 345	709 562
Traverses de chemin	398	—	—	398
Bois de clôture (piquets ou perches)	13 855	—	—	13 855
Bois de mines	124 998	—	39	128 313
Pilots	21 541	—	—	21 541
Bois de bardeau (à la corde)	—	—	230	19 550
Autres	53 751	31 740	4 233	419 904
Total:	288 448 200	833 516 479	1 875 387	614 559 390

Tableau III

**Volume des bois coupés
dans les forêts publiques
par division territoriale
et suivant la tenure
1968/69**

Division territoriale	(En pieds cubes)									
	Concessions forestières		Terrains vacants			Réserves spéciales			Réserves cantonales	
	Bois coupés par les conces-sionnaires	Bois vendus sur pied	Bois coupés sans autori-sation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domes-tiques	Bois coupés sans autori-sation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domes-tiques	Bois coupés pour fins domes-tiques	Total
② Amos	31 484 984	4 923 820	—	25 456 454	24 259	73 150	—	—	102 912	62 065 579
③ Rouyn	7 507 557	6 070 882	—	4 568 820	81 975	7 161	—	—	55 076	18 291 471
⑦ Hull	61 167 004	5 563 613	9 490	1 115 886	8 272	25 637	—	—	7 646	67 897 548
④ Montréal	23 154 047	6 474 668	19 156	559 989	15 101	8 238	—	—	304	30 231 503
④ Shawinigan	60 449 073	3 470 667	32 092	222 335	595	9 614	—	—	10 427	64 194 803
② Chicoutimi	47 619 823	8 577 130	11 921	8 207 097	44 035	22 147	—	—	126 746	64 608 899
② Roberval	40 122 643	6 172 900	4 035	13 453 276	18 016	8 231	—	—	213 152	59 992 253
③ Québec	17 208 355	3 258 991	4 546	1 099 243	59 775	14 264	—	—	106 509	21 751 683
① Rivière-du-Loup	2 290 450	3 451 489	—	641 707	—	3 253	—	—	458 530	6 845 429
① Rimouski	11 973 855	1 987 874	9 227	7 245 707	9 561	11 758	—	—	98 712	21 336 694
① Hauterive	77 496 591	762 756	—	7 202 405	4 859	5 418	—	—	49 624	85 521 653
② Chibougamau	12 805 777	3 064 368	—	6 984 657	2 776	—	—	—	—	22 857 578
① Sept-Îles	1 375 470	—	—	64 122	125 366	—	—	—	2 380	1 567 338
① New-Carlisle	30 300 373	6 577 264	2 592	778 986	3 341	340	—	—	4 410	37 667 306
⑥ Val D'Or	12 250 612	95 046	—	6 353 126	53 389	580	—	—	1 445	18 754 197
⑥ La Sarre	3 925 147	—	—	13 896 498	95 651	10 000	—	—	97 787	18 025 083
① Gaspé	27 312	838 229	—	9 740 701	—	8 968	2 321 577	13 586	—	12 950 373
Total	441 159 073	61 289 696	93 059	107 591 009	546 971	208 759	2 321 577	13 586	1 335 660	614 559 390
Pourcentage	71.78%	9.97%	0.02%	17.51%	0.09%	0.03%	0.38%	—	0.22%	100.00%

Tableau IV

**Volumes des bois vérifiés
dans chacune des divisions
territoriales en 1968/69**

Division territoriale	Nombre de vérifications	Volume des bois dont le mesurage a été vérifié			Pourcentage du volume global
		cordes	p.m.p.	pi ³	
Amos	251	56	3 751 935	330 420	1.75
Rouyn	63	741	584 943	71 983	1.38
Hull	525	463	3 679 990	1 555 743	3.43
Montréal	316	876	5 699 753	596 121	5.99
Shawinigan	683	20 589	2 592 606	1 044 525	5.16
Chicoutimi	997	17 873	8 725 704	15 457	5.08
Roberval	811	13 049	8 070 802	410 815	5.22
Québec	431	17 934	2 234 442	146 293	9.73
Rivière-du-Loup	96	1 529	2 120 103	—	8.16
Rimouski	327	2 050	3 947 491	—	4.51
Hauterive	832	76 272	178 948	1 895 335	9.84
Chibougamau	321	4 197	2 371 446	293 628	4.93
Sept-Iles	36	2 783	—	—	15.09
New-Carlisle	634	12 101	2 664 258	1 126 036	7.13
Val D'Or	93	1 032	1 182 221	132 015	2.43
La Sarre	44	—	1 006 480	—	1.12
Gaspé	194	14 322	1 068 960	—	11.05
Total	6 654	185 867	49 880 082	7 618 371	5.43

Tableau V
Répartition des bois et produits forestiers
dont l'expédition hors du Québec
a fait l'objet d'un permis en 1968/69

Utilisation des produits	Unités de mesure	Destination		Total	Volume total (en 1 000 pi ³)
		Canada	autres pays		
Billes de sciage	1 000 p.m.p.	17 617	2 649	20 266	4 053
Billes de déroulage	1 000 p.m.p.	25	566	591	118
Billes de bois de fuseaux	corde	—	100	100	3
Billes de bois à pâte	corde	288 663	233 828	522 491	44 411
Arbres de Noël	unité	11 443	1 600 097	1 611 540	161
Branches de sapins	tonne	—	7 042	7 042	—
Bois de chauffage	corde	1 000	100	1 100	82
Poteaux	unité	600	486	1 086	18
Pilotis, poteaux	unité	—	—	—	—
Piquets de clôtures	unité	40 350	5 311 718	5 352 068	5 352
Traverses de clôtures et de canaux	wagon	—	—	—	—
Bois de mines sciés	1 000 p.m.p.	—	—	—	—
Traverses	unité	302 650	35 000	337 650	2 026
Bois d'oeuvre (sciage)	1 000 p.m.p.	225 986	656 770	882 756	73 563
Bardeaux (cedre)	1 000 unités	29 985	86 191	116 176	968
Lattes	1 000 unités	8 400	86 150	94 550	1 313
Barreaux	wagon	—	6	6	10
Barreaux	camion	—	200	200	60
Bois à fuseaux et autres carrelots	1 000 p.m.p.	30	1 933	1 963	163
Goujons	camion	—	—	—	—
Ensembles pour boîtes	camion	—	1	1	—
Fonds de paniers	wagon	—	—	—	—
Bois de contreplacage	1 000 pi ²	149 735	356 890	506 625	3 518
Bois carrés	wagon	—	—	—	—
Bois carrés	camion	—	330	330	99
Semelles	wagon	50	5	55	93
Semelles	camion	—	—	—	—
Bois de planchers	1 000 p.m.p.	20	251	271	22
Bobines	wagon	—	—	—	—
Bobines	camion	—	173	173	52
Formes de chaussures	1 000 p.m.p.	—	—	—	—
Bran de scie	wagon	5	—	5	—
Rabotures (shavings)	tonne	12 875	10 125	23 000	—
Doses	corde	—	6 400	6 400	416
Doses et délignures	tonne	—	2 250	2 250	—
Copeaux	tonne	83 250	107 550	190 800	—
Total					136 501

Figure I

**Volume des bois mesurés
après tronçonnage dans
les forêts publiques
depuis 1958**

VOLUME EN MILLION
D'UNITÉS DE 100 P³

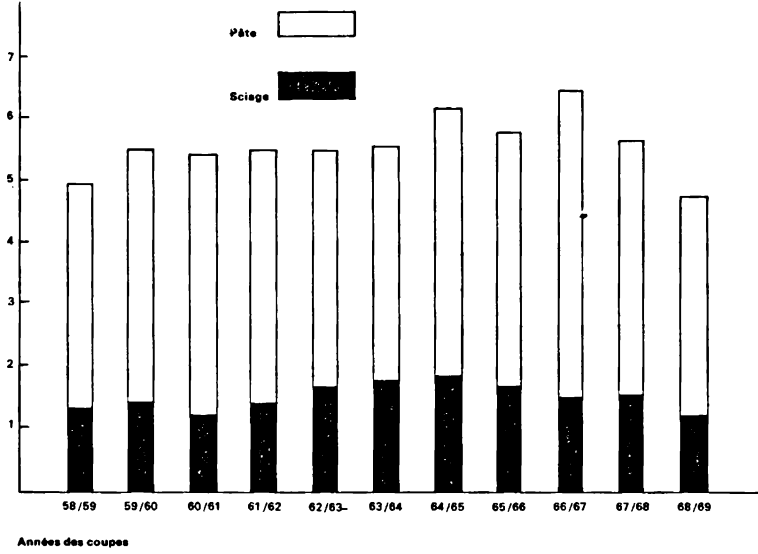
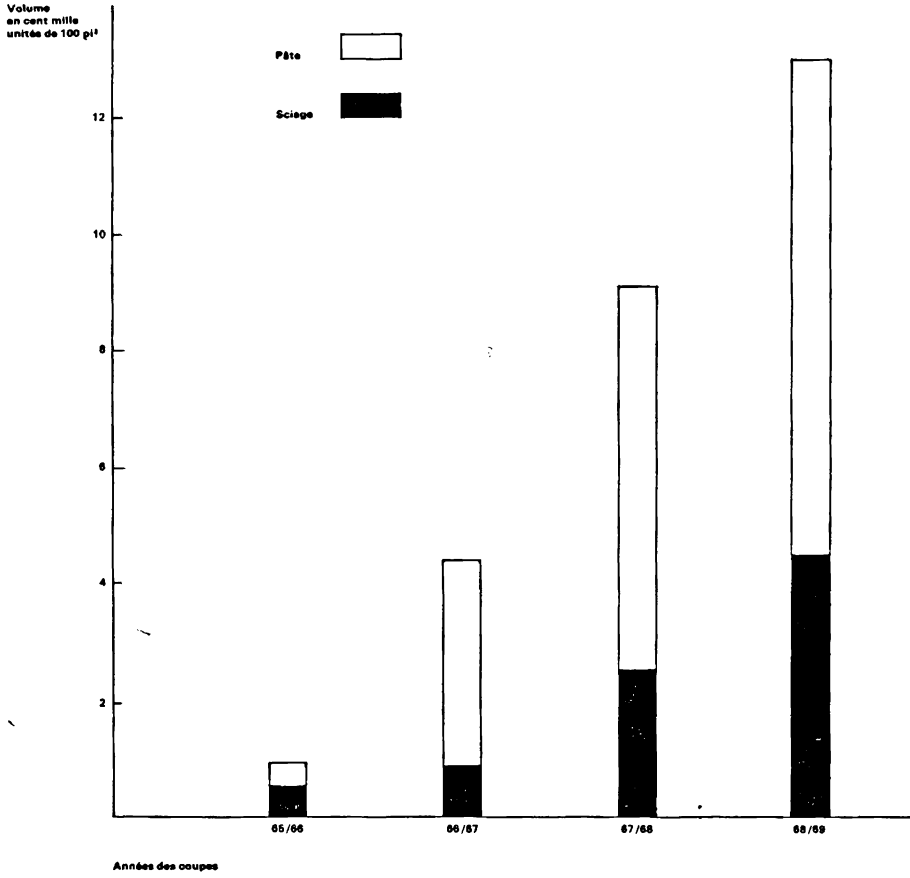


Figure II

**Volume des bois
mesurés avant tronçonnage
depuis 1965**



Autres données

Érablières

Au cours de 1968/69, le ministère a délivré 484 permis d'exploitation d'érablières, répartis de la façon suivante :

	Nombre d'exploitants	Superficie totale en acres	Loyer perçu
Terrains du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation	11	145.1	\$ 117.
Réserves cantonales	127	2 714.	1 832.
Terrains vacants	62	1 206.4	795.
Concessions forestières	284	5 860.	3 915.
Total :	484	9 925.5	\$6 659.

Le prix du loyer est fixé sur la base de un cent (\$0.01) l'arbre, avec un minimum de \$5 par permis.

Scieries

Les propriétaires d'usines de sciage situées dans les terrains publics sont assujettis à un dépôt-garantie de \$100 et à un loyer de terrain annuel d'un minimum de \$40.

Les propriétaires d'usines installées à moins d'un mille des forêts publiques, sont également tenus de verser un dépôt-garantie.

Les loyers de terrains et les dépôts de garantie ont rapporté la somme de \$3 283.75 en 1968/69.

Service des Forêts domaniales

Ce service a pour fonction de travailler, en étroite collaboration avec les chefs de districts, à l'élaboration et à la réalisation de programmes d'exploitation forestière dans les forêts domaniales.

La superficie totale des forêts domaniales s'est accrue de 8 889 milles carrés au cours de l'année par la création des forêts de Chic-Choc, La Sarre et Matagami, et l'annexion de 150 milles carrés à la forêt de Chibougamau et de 502 milles carrés à la forêt Gaspésienne. Au 31 mars 1969, les douze forêts domaniales existantes formaient une superficie totale de 26 981 milles carrés (Tableau I).

En 1968/69, 165 permis de coupe, représentant un volume global de 87 401 000 pieds cubes, ont été délivrés dans les forêts domaniales. Le volume exploité a été de 82 095 875 pieds cubes, dont 80% a servi à l'approvisionnement de 53 usines de bois de sciage et 20% à celui d'une quinzaine d'usines de bois à pâte.

Les quantités de bois exploités représentent 90% du volume que le service avait prévu comme représentant les besoins des industries qui s'approvisionnent dans les forêts domaniales.

Tableau I

Superficie des forêts domaniales au 31 mars 1969

Forêt domaniale	Superficie mi ²
Cap-Chat	92
Chibougamau	5 350
Chic-Choc	560
Gaspésienne	1 272
Kipawa	326
Lac Edouard	24
La Sarre	3 232
Matagami	4 445
Matane	353
Outardes	6 000
Roberval	4 800
Saguenay	527
Total :	26 981

Tableau II**Forêts domaniales
Volumes exploités de 1964 à 1969**

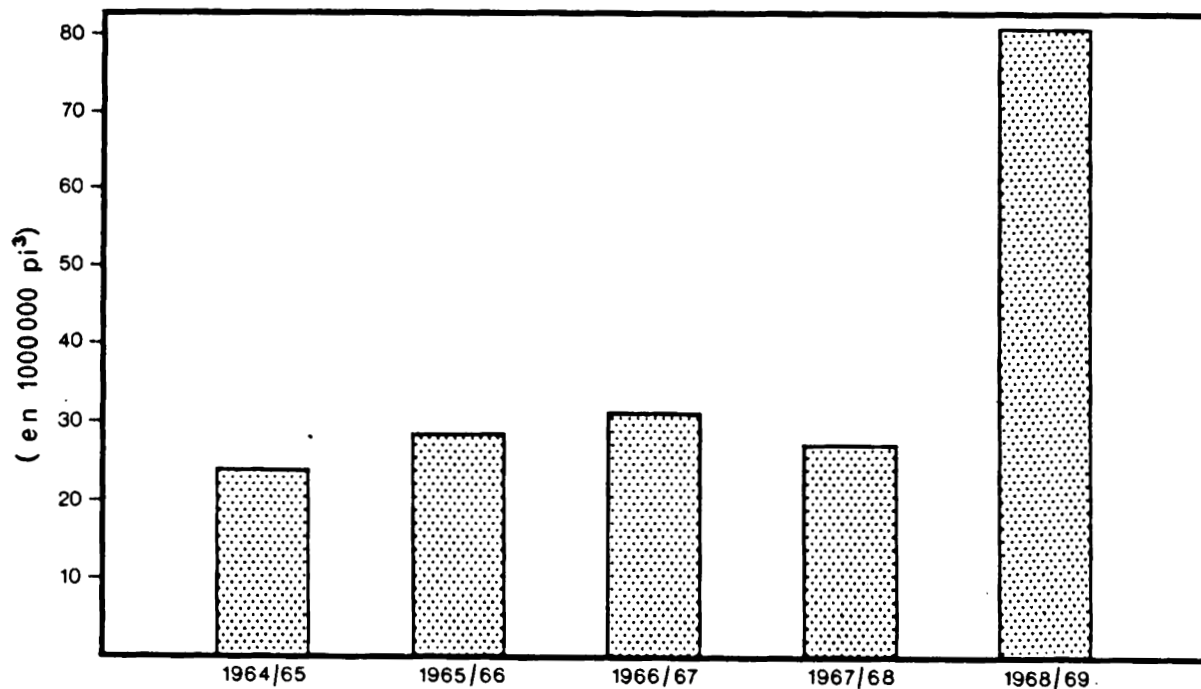
(pieds cubes)

Forêt domaniale	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	Total
Cap-Chat	1 051 911	885 215	1 005 139	1 237 777	815 584	4 995 626
Chibougamau	2 603 040	2 327 489	2 449 311	1 003 212	7 027 977	15 411 029
Chic-Choc	—	—	—	—	5 562 217	5 562 217
Gaspésienne	5 986 812	8 403 930	7 612 365	6 656 284	9 759 636	38 419 027
Kipawa	544 861	144 234	160 617	342 382	185 320	1 377 414
Lac Edouard	—	7 667	—	90 158	112 407	210 232
La Sarre	—	—	—	—	14 907 579	14 907 579
Matagami	—	—	—	—	24 363 180	24 363 180
Matane	1 783 926	2 231 990	2 002 593	2 177 828	1 637 905	9 834 242
Outardes	8 516 431	5 734 768	6 032 305	—	—	20 283 504
Roberval	—	6 967 479	9 931 151	13 774 124	13 840 444	44 513 198
Saguenay	3 420 334	2 009 279	2 543 918	2 133 835	3 883 626	13 990 992
Total	23 907 315	28 712 051	31 737 399	27 415 600	82 095 875	193 868 240

FORÊTS DOMANIALES

Volumes exploités.

ENSEMBLE DES FORÊTS DOMANIALES



Service de la Forêt rurale

Le service de la Forêt rurale compte trois divisions : coopératives et mise en marché; classification des terres; vulgarisation. Chacune de ces divisions oeuvre en milieu rural, et c'est surtout par cet aspect commun qu'elles se rattachent entre elles.

Coopératives et mise en marché

Plusieurs problèmes se sont posés dans ces deux domaines en 1968/69. Il en est résulté de nombreuses rencontres et communications avec les représentants de l'U.C.C., de la Régie des marchés agricoles, des coopératives forestières, des offices et syndicats de producteurs de bois et de divers services gouvernementaux.

En ce qui a trait aux coopératives forestières, le service a étudié les différentes requêtes concernant principalement des projets de création de nouvelles associations coopératives ou de dissolution d'organismes existants, des tentatives de fusion de telles sociétés, des demandes de permis de coupe, d'octroi pour chemins forestiers ou encore de réductions de droits de coupe, etc. . .

Les problèmes les plus aigus ont été ceux de la mise en marché des bois provenant des terres privées.

Au mois d'avril 1968, les offices et syndicats de producteurs de bois déploraient la mévente de plus de 900 000 cordes de bois à pâte. Grâce à l'intervention du ministère, la situation s'est corrigée au cours de l'année avec le résultat qu'au 31 mars 1969, les offices et syndicats de producteurs avaient négocié des ententes prévoyant la mise en marché de 1 500 000 cordes de bois à pâte.

Dans ce même domaine, le service a publié deux cahiers contenant des renseignements utiles sur la question de la mise en marché des bois à pâte par les offices de producteurs. Le premier résume les pouvoirs et attributions de chaque plan conjoint de mise en marché de bois, en délimite le territoire, désigne les responsables de l'administration desdits plans et présente certains autres renseignements généraux, tels que: superficie productive, volume de bois à pâte vendu l'année précédente, etc. . . Il fait en outre la synthèse des principales activités des coopératives forestières du Québec.

Le deuxième cahier fournit un abrégé des transactions de bois à pâte intervenues entre les compagnies et usines d'une part et les offices et syndicats de producteurs de bois d'autre part, avec mention des quantités, lieux de livraison et prix.

Classification des terres

La division de la classification des terres fait, sur demande, l'examen individuel et détaillé de lots isolés ou plus ou moins groupés, répartis ici et là dans le Québec.

Ces demandes proviennent généralement des services des ministères de l'Agriculture et des Terres et Forêts, et des particuliers. Elles concernent des terrains dont on sollicite la concession soit pour fins d'établissement ou soit encore comme compléments de fermes, comme lots de support, etc. . .

Au cours de l'exercice, 1 075 lots ont été examinés, ce qui a nécessité le relèvement de 88 milles de lignes d'arpentage. Ces travaux ont été exécutés dans 114 cantons répartis dans 29 comtés.

La classification des terres apporte d'année en année une contribution plus positive à l'aménagement judicieux du territoire.

Le chef de la division de la classification des terres est aussi président du comité interministériel de l'utilisation des terres, organisme composé de fonctionnaires des ministères des Terres et Forêts, de l'Agriculture et de la Colonisation. Ce comité a pour tâche d'étudier les demandes de transferts de lots d'un ministère à l'autre et de faire aux autorités les recommandations qui s'imposent. Par l'intermédiaire du service de la Forêt rurale qui tient à jour quelque 700 plans de cantons arpentés, le comité peut obtenir des renseignements sur la valeur des lots classifiés de même que sur leur statut.

Vulgarisation et éducation

Les ingénieurs forestiers du service ont rendu visite aux petits propriétaires de terrains privés en vue de leur fournir l'aide technique requise pour l'aménagement de leur terre à bois et pour leur tracer des programmes de reboisement, de sylviculture et de comptabilité forestière. Ce travail d'éducation se résume comme suit :

1 — causeries devant des organismes intéressés à la forêt	24
2 — conférences devant des propriétaires forestiers	24
3 — conférences avec démonstrations en forêt	9
4 — journées d'étude tenues avec propriétaires forestiers	4
5 — leçons de choses forestières à des jeunes	23
6 — cours de foresterie aux élèves d'écoles moyennes d'agriculture	138
7 — cours de foresterie à des propriétaires forestiers ou autres adultes	187
8 — sujets éducatifs exposés par le truchement de la presse, de la radio, de la TV, des revues	63
9 — participation aux Journées agricoles de Thetford Mines	
10 — tenue du concours de l'Ordre du Mérite forestier	

La division a également fourni des programmes de cours, des feuillets et bulletins pour des cours donnés à des propriétaires forestiers ou autres adultes par des ingénieurs forestiers ne travaillant pas pour le ministère des Terres et Forêts. De tels cours furent donnés notamment à Ste-Agathe-de-Lotbinière, Ferme-Neuve, Mont-Laurier, Maniwaki, Gracefield.

Enquêtes

Le service a collaboré, avec le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, à un projet devant conduire à la mise sur pied d'un centre d'évaporation de la sève qui desservirait plusieurs érablières dans les comtés de Beauce et de Frontenac. Cette collaboration a consisté principalement à localiser un certain nombre d'érablières pouvant s'intégrer assez facilement à un éventuel réseau d'approvisionnement d'un centre d'évaporation donné.

Il a également, au cours de l'hiver, avec l'aide des secrétaires municipaux, entrepris une enquête qui a révélé que la superficie en forêt privée détenue par des non-agriculteurs augmentait d'année en année et que pour une municipalité en particulier, elle était égale à celle possédée par les agriculteurs.

Les préposés au relevé des propriétaires fonciers ont profité de leur passage dans chaque paroisse du comté de Portneuf pour mettre à jour la liste des utilisateurs du bois qui achètent des bois des petits propriétaires forestiers.

Perfectionnement

La division a donné des cours de perfectionnement en vulgarisation au personnel des unités territoriales de Rivière-du-Loup et de Rimouski.

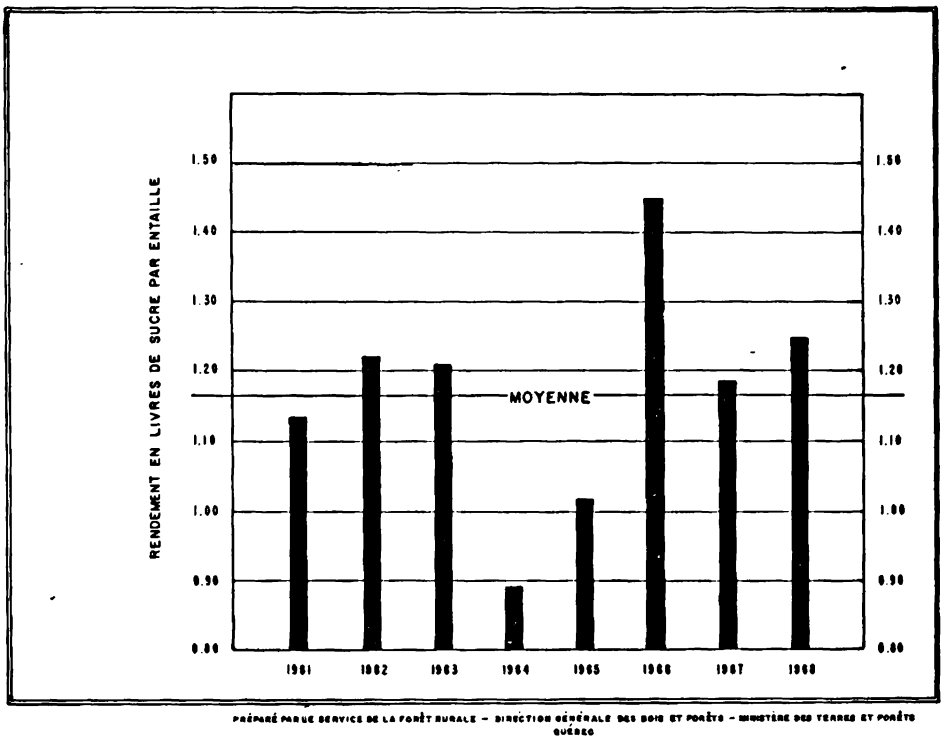
Préparation de feuillets et bulletins

Le service a révisé ses feuillets intitulés: "Observons la loi, Transplantation d'un arbre d'ornement, Classification de l'arbre d'après l'étage occupé par la cime, Utilisation économique d'un arbre". Elle a de plus préparé deux nouveaux feuillets: "L'avenir de la forêt québécoise" et «Trois terres à bois». Elle a révisé le livre de comptabilité pour la terre à bois.

Le bulletin «L'entailage des érables» a été réédité, tandis que les feuillets «Quelques termes d'aménagement forestier», «Quelques termes de sylviculture» ont été réédités, mais cette fois sous forme de plaquette.

Les bulletins «Arbres indigènes et exotiques de la province de Québec» et «La Ferme et ses parties» furent révisés en vue d'une nouvelle édition.

Le service a préparé un tableau donnant en livres de sucre le rendement des entailles pour les dix dernières années. Ces données s'appuient sur des études de rendement effectuées dans 173 érablières du Québec. Il a également distribué un histogramme montrant, pour l'ensemble des érablières, le rendement moyen par entaille, et ce, pour les huit (8) derniers printemps. Cet histogramme apparaît à la page suivante.



Projets ARDA

Le service de la Forêt rurale a pour une quatrième année consécutive, dirigé un projet de sylviculture dans les boisés de ferme de la région pilote. Ce projet qui se situe dans le cadre du programme ARDA porte le numéro 469.

Le nombre de cultivateurs admis à participer à ce projet est passé de 291 à 331 en 1968/69, mais seulement 151 (42.6%) de ceux qui ont signé un acte de convention avec le ministère des Terres et Forêts exécutent des travaux dans leur boisé. Ces travaux se répartissent comme suit :

chemins forestiers :	28.3 milles
peuplements améliorés :	653.4 acres
fossés :	825 pieds

Un montant de \$23 752.56 a été versé en primes aux petits propriétaires forestiers qui ont participé activement à ce projet de sylviculture.

Service de l'Inventaire forestier

La mise au point de nouvelles normes et d'un plan décennal d'inventaire ont été les activités les plus marquantes du service en 1968/69.

Comité de l'inventaire forestier

Un comité mis sur pied en juin 1968 avait pour tâche de formuler des recommandations en vue de définir de nouvelles techniques d'inventaire forestier s'appliquant à l'échelle du Québec. Formé de représentants du gouvernement, de l'industrie et de l'université, ce comité a délibéré pendant dix-huit jours, entre juin 1968 et avril 1969.

Normes d'inventaire forestier

À la suite des recommandations du comité, le ministère a élaboré de nouvelles normes qui permettront dorénavant de baser la stratification cartographique forestière sur les éléments suivants :

- groupement d'essences,
- origine ou perturbation,
- indice hauteur-densité,
- stade de développement.

Plan décennal d'inventaire

Le service a élaboré un programme d'inventaire forestier pour les dix prochaines années.

Aux fins de ce programme, le territoire forestier québécois a été divisé en deux parties, soit la forêt actuellement considérée comme non économiquement exploitable en raison des conditions d'accessibilité ou des difficultés d'écoulement des produits et la forêt jugée économiquement exploitable.

Les nouvelles normes d'inventaire seront appliquées partout, sous la surveillance du service.

Travaux d'inventaire

La plupart des travaux du programme annuel d'inventaire ont été confiés à des ingénieurs forestiers conseils. Le service a procédé à la vérification usuelle de ces travaux et s'est assuré qu'ils ont été faits suivant les normes établies.

Inventaire sommaire de reconnaissance

Dans la partie nord du Québec ainsi que sur la Côte Nord, il existe une vaste superficie forestière non encore concédée. Le travail de sondage d'une partie de ces terrains a comporté l'établissement de quelque 3 880 parcelles-échantillons, sur une étendue de 56 900 milles carrés de terrains forestiers, soit, en moyenne, une parcelle par 15 milles carrés. La superficie ainsi couverte avait été cartographiée l'année précédente.

De plus, le ministère a cartographié, à l'échelle du 125 000e les boisés des bassins des rivières Rupert, Eastmain et Fort George, soit quelque 57 000 milles carrés. Cette cartographie montre les massifs importants qui ont été classifiés selon leur volume et leur productivité.

Inventaire de reconnaissance

À la demande du ministère, le service a fourni certains renseignements en vue d'un développement industriel projeté sur la Côte Nord. Ces renseignements comportaient la cartographie forestière, à l'échelle du 50 000e et la compilation des résultats d'inventaire, pour une superficie de 10 500 milles carrés s'étendant de Port-Cartier à Havre-St-Pierre.

Inventaire d'aménagement

Des inventaires d'aménagement ont été effectués en Abitibi et dans la région des feuillus. Ces travaux faisaient suite à la cartographie forestière, à l'échelle du 20 000e, de quelque 16 500 milles carrés de terrains forestiers sur lesquels 4 365 parcelles-échantillons ont été établies, soit, en moyenne, une parcelle par 318 milles carrés. Le service a également effectué d'autres sondages dans des terrains déjà cartographiés.

Inventaire accéléré

Dans le cadre du projet ARDA 1097, le service a complété l'inventaire sommaire des terrains privés des Cantons de l'Est; 860 parcelles-échantillons ont été établies dans le but de recueillir des renseignements sur la composition de la forêt, sur la distribution des peuplements, sur la croissance annuelle, etc....

Cartographie des Cantons de l'Est

Le service a entrepris la cartographie forestière, à l'échelle du 20 000e, d'une partie des boisés des Cantons de l'Est.

Ce travail se poursuivra et sera complété l'an prochain.

**Sommaire des travaux
d'inventaire forestier
exécutés en 1968/69**

Genre d'inventaire	Travaux	Zones ombrées	Sondage Nombre de parcelles- échantillons		Super- ficie mi ²	Cartographie (mi ²)		
			1/10 acre	1/5 acre		20 000*	50 000*	125 000*
Inventaire sommaire de reconnaissance	Sondage	2	3 880		56 900			
	Cartographie	1						57 000
Inventaire de reconnaissance	Sondage et Cartographie	3	230		10 500		10 500	
Inventaire d'aménagement	Sondage et Cartographie	4	4 065	300	16 500	16 500		
	Sondage	5	1 810	1 550	18 200			
Inventaire accéléré (forêts privées des Cantons de l'Est)	Sondage	6	860		6 000			
Total :			10 845	1 850	108 100	16 500	10 500	57 000

Compilation et publication

Le service a fait la compilation de données d'inventaires forestiers couvrant une superficie totale de 22 552 milles carrés. Il a, de plus, pour répondre aux besoins des districts forestiers, des administrateurs du ministère et autres intéressés, distribué au-delà de 20 000 cartes dont la nature et l'échelle sont les suivantes :

Nature de la carte	Échelle	Nombre
de base (transparente)	50 000e	450
	20 000e	450
de base (sépias)	20 000e	8 000
forestière	50 000e	1 000
	20 000e	9 000
	15 840e	2 000
Total :		20 900

Au 1er avril 1969, le service avait complété un premier recouvrement en inventaire forestier des terrains publics non concédés, au sud du 54° de latitude Nord ainsi que de quelque 20 000 milles carrés de terrains concédés de la région des feuillus. Un inventaire sommaire des forêts rurales avait été également réalisé. Les cartes forestières sont présentement disponibles pour le territoire indiqué en quadrillé sur la carte reproduite en page 77.

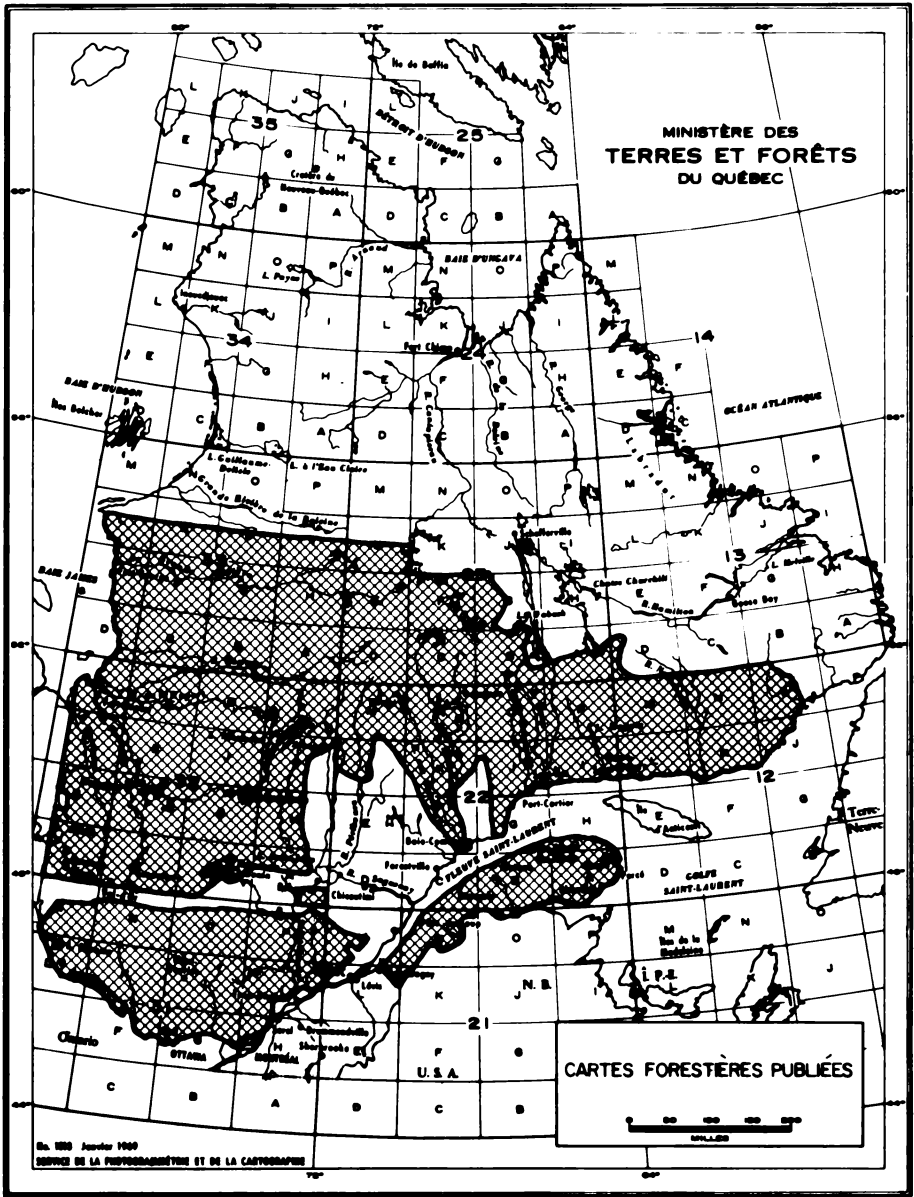
Projets spéciaux

Vingt-huit stéréogrammes de stations forestières différentes ont été préparés à l'aide de photographies aériennes verticales, à l'échelle du 15 840e. Le stéréogramme de chaque station était accompagné de photographies du point terrestre correspondant ainsi que d'une description complète des caractéristiques dendrométriques, photogrammétriques et écologiques. Ce travail qui aide grandement à l'interprétation forestière, se continuera l'an prochain.

Une expertise ayant pour but d'estimer la valeur d'utilisation du relascope et du prisme comme instruments dendrométriques, a été complétée. Des instructions détaillées sur leur emploi de même qu'un rapport statistique de l'expertise, sont disponibles pour consultation.

Quelque 2 600 milles linéaires de territoires forestiers ont été photographiés, en 1968/69. Ces photographies doivent servir à l'établissement de parcelles et au contrôle de la photo-interprétation.

Le ministère disposait d'une somme de \$1 200 000 pour services contractuels dont \$120 000 en provenance des fonds de l'ARDA.



Service de la Protection forestière

Le service de la Protection, conjointement avec les associations de protection et quelques concessionnaires et propriétaires forestiers non-associés, assure la protection des forêts contre l'incendie dans le Québec.

Ce service a pour fonction d'assurer la mise en vigueur des lois et des règlements concernant la protection des forêts contre le feu et de veiller à la protection des forêts publiques vacantes, des réserves cantonales et des territoires de colonisation. C'est aussi ce service qui contrôle tout le système de protection des forêts du Québec.

Les associations de protection, au nombre de six, sont des groupements formés de concessionnaires et de propriétaires forestiers, qui se sont prévalus du droit de se grouper pour répondre avec plus d'efficacité et d'économie aux exigences de la loi qui les oblige à protéger leurs concessions forestières ou leurs forêts

Répartition des superficies protégées en 1968 par chaque organisme de protection

Organisme	Nombre d'acres	Pourcentage
Service de la Protection	55 056 021	46.9
District No 1 — Amos	5 803 520	
" " 2 — Rouyn	1 778 816	
" " 3 — Hull	1 872 640	
" " 4 — Montréal	2 059 328	
" " 5 — Shawinigan	2 007 680	
" " 6 — Chicoutimi	5 774 720	
" " 7 — Roberval	3 158 357	
" " 8 — Québec	4 505 600	
" " 9 — Rivière-du-Loup	1 302 400	
" " 10 — Rimouski	2 034 560	
" " 12 — Parc des Laurentides	2 373 120	
" " 13 — Chibougamau	10 401 280	
" " 15 — Sept-Iles	3 285 760	
" " 16 — New-Carlisle	1 032 960	
" " 20 — Val d'Or	3 463 680	
" " 21 — La Sarre	3 890 560	
" " 23 — Gaspé	311 040	
Associations de protection	58 223 614	49.6
Association de Protection des Forêts du St-Maurice Ltée	9 580 570	
Association de Protection forestière Gatineau	11 207 040	
Association de Protection des Forêts de l'Outaouais	6 063 360	
Association de Protection forestière Price Ltée	5 734 342	
Association Gaspésienne de Protection des Forêts Ltée	5 562 880	
Association protectrice des Forêts Laurentiennes Ltée	20 175 422	
Concessionnaires et propriétaires non associés (19)	4 159 814	3.5
Total	117 439 449	100.0

privées, si celles-ci ont 2 000 acres et plus en étendue; elles sont au nombre de six. Les frais d'administration sont répartis entre les membres, au prorata de la superficie du territoire de chacun; cinquante pour cent des dépenses encourues pour l'extinction des incendies sont remboursées par le ministère des Terres et Forêts.

Les concessionnaires et propriétaires forestiers non-associés, au nombre de 20 en 1968, forment la troisième catégorie; ils assument eux-mêmes la protection de leurs boisés; ils ont les mêmes obligations et les mêmes privilèges que les associations.

Personnel préposé à la protection des forêts en 1968

Organisme	Réguliers		Auxiliaires	
	Inspecteurs	Gardes-feu	Inspecteurs	Gardes-feu
Service de la protection				
Bureau-chef	39	—	199	208
District No 1	11	27	5	9
" " 2	8	29	7	73
" " 3	5	23	2	24
" " 4	5	29	—	8
" " 5	7	15	—	37
" " 6	7	44	16	62
" " 7	23	48	65	71
" " 8	9	33	9	28
" " 9	4	30	5	9
" " 10	10	65	33	46
" " 12	16	99	11	4
" " 13	9	28	54	184
" " 15	3	27	2	11
" " 16	3	25	6	17
" " 20	6	28	47	18
" " 21	8	28	13	2
" " 23	9	16	—	26
Total	182	594	474	837
Associations de protection				
Ass. P.F. St-Maurice	47	75	128	454
Ass. P.F. Gatineau	42	50	254	540
Ass. P.F. Outaouais	28	33	30	198
Ass. P.F. Price	16	63	49	179
Ass. P.F. Gaspésienne	10	59	75	271
Ass. P.F. Laurentiennes	66	322	108	386
Total	209	602	644	2 028
Concessionnaires et propriétaires non-associés	26	79	29	164
Grand Total	419	1 275	1 147	3 029

Équipement des organismes de protection en 1968

Organisme	Tours d'obser- vation	Milles de lignes télé- phoniques	Stations météo- rologiques	Moto- pompes	Boyau de 1½", longueurs de 100'	Sacs à eau avec gicleur	Réservoirs à eau avec gicleur	Auto- mobiles	Camions	Camions- citernes	Nombre d'appareils radio
Service de la protection											
Bureau-chef	—	—	—	30	5	12	13	6	2	1	235
District No 1	11	—	5	74	1 175	225	468	—	15	1	49
" " 2	4	—	3	52	1 131	34	340	1	4	—	40
" " 3	2	3	3	45	785	—	217	4	1	—	—
" " 4	5	4	—	53	973	23	574	—	11	—	—
" " 5	6	—	2	33	585	91	236	—	3	—	32
" " 6	12	41	3	69	1 052	411	249	1	6	1	39
" " 7	13	18	4	84	867	218	276	—	12	1	57
" " 8	1	—	3	87	1 302	14	849	5	14	—	12
" " 9	1	1	—	50	811	—	670	—	5	1	—
" " 10	2	—	3	137	2 510	212	681	—	15	2	17
" " 12	17	607	4	76	871	423	243	1	14	1	55
" " 13	14	—	3	44	604	65	151	1	8	—	41
" " 15	8	—	7	48	291	110	15	—	3	—	27
" " 16	—	—	—	36	592	—	197	—	2	1	—
" " 20	10	—	6	36	594	83	271	—	4	—	34
" " 21	8	1	2	41	685	91	370	5	7	1	34
" " 23	—	—	—	32	427	—	133	—	2	1	—
Total	114	675	48	1 027	15 260	2 018	5 953	24	128	11	672
Associations de protection											
Ass. P.F. St-Maurice	80	11	15	145	2 693	912	277	5	29	12	125
Ass. P.F. Gatineau	58	175	19	202	4 160	414	952	1	20	1	298
Ass. P.F. Outaouais	40	—	5	105	1 635	75	272	3	19	—	136
Ass. P.F. Price	26	140	10	114	2 269	876	178	5	6	—	94
Ass. Gaspésienne P.F.	27	—	14	89	2 177	—	921	2	40	1	93
Ass. P.F. Laurentiennes	120	80	28	366	6 589	572	1 722	4	111	7	383
Total	351	406	91	1 021	19 523	2 849	4 322	20	225	21	1 129
Concessionnaires et propriétaires non-associés											
	13	446	5	104	1 426	229	479	35	57	4	21
Grand total	478	1 527	144	2 152	36 209	5 096	10 754	79	410	37	1 822

Travaux d'ensemble

Les occupations du personnel des divers organismes de protection comprennent entre autres l'application des lois et règlements concernant la protection des forêts, l'exécution de patrouilles aériennes et terrestres, la surveillance dans les tours d'observation, le combat des incendies, l'aménagement et l'entretien des facilités de transport, des camps, des bâtisses et de l'équipement; le contrôle du brûlage des abatis et de la cueillette des fruits sauvages; le relevé des observations météorologiques et le prélèvement d'échantillons d'insectes.

Pour accomplir ces tâches, le personnel des organismes de protection, a fourni 197 093 jours de travail et parcouru une distance de 6 285 962 milles par divers moyens de transport. Notons qu'au cours de l'année, 16 663 affiches ont été posées, 8 146 arpents de sentiers (portages) ont été défrichés ou nettoyés, 8 755 permis de brûlage et 2 423 permis pour la cueillette des fruits sauvages ont été délivrés.

À titre d'expérience, le permis de circulation n'a pas été exigé dans les forêts du Québec en 1968. De ce fait, il n'a pas été possible d'établir, avec exactitude, le nombre de jours-hommes en forêt au cours de la saison. Il est cependant permis de croire que le chiffre de 15 millions estimé pour 1967 a été dépassé en 1968.

Municipalités rurales

Le service de la Protection s'efforce depuis 1956 d'aider les municipalités rurales à assurer la protection contre le feu des forêts de leur territoire.

Le contingent de gardes-feu municipaux s'élevait en 1968, à 331, réparti dans 73 municipalités couvrant une superficie de 696 493 acres de forêt. Seize de ces municipalités ont été appelées à combattre 38 incendies qui ont dévasté 248 acres de forêt et nécessité 1 359 heures de travail, dont 507 par les gardes-feu municipaux eux-mêmes et 852 par 147 combattants embauchés spécialement à cette fin.

Les 331 gardes-feu municipaux nommés en 1968 ont posé 1 027 affiches de protection et délivré 207 permis de brûlage.

Le service a fait la distribution de nombreux dépliants et fascicules sur la protection des forêts. Il a également participé à 33 expositions diverses dans les villes et localités suivantes: Québec, Trois-Rivières, Montréal, Drummondville, Sherbrooke, Chicou-

timi, Shawinigan, Alma, Matane, Trois-Pistoles, Roberval, Rivière-du-Loup, Hull, Amos, Rouyn, La Sarre, Thetford Mines, Cookshire, Causapscal, St-Georges de Beauce et Beauport.

De plus, de nombreuses représentations cinématographiques ont été données dans diverses régions du Québec.

La Société Radio-Canada et la plupart des autres postes de radio et de télévision du Québec ont, encore cette année, prêté gracieusement leur concours pour la diffusion d'appels au public durant les périodes d'alerte. L'Association Forestière Québécoise et la Canadian Forestry Association ont conclu des ententes avec les postes de radio et de télévision pour diffuser des messages de conservation. Les postes de télévision ont aussi assuré comme par le passé la présentation de films d'une minute, préparés conjointement par le service de la Protection et l'Office du Film du Québec. Ces bandes-annonces ont trait aux feux de campements, aux feux visant à chasser les moustiques, aux précautions à prendre lorsqu'on fume en forêt, à l'équipement de protection qui s'impose dans les camps de villégiature ainsi qu'au nettoyage à faire aux abords de ces camps.

La presse a aussi contribué à tenir le public en éveil par la publication de nouvelles, de documentaires et d'appels au public durant les périodes d'alerte.

Infractions

En 1968, 166 plaintes ont été portées pour des infractions aux lois et aux règlements concernant la protection des forêts contre le feu, dont 120 par le service de la Protection et 46 par les associations de protection. De ces plaintes, 109 se rapportaient au brûlage non autorisé de débris forestiers et 43 au fumage en circulant ou en travaillant en forêt. Parmi les 14 autres plaintes, 12 avaient trait à divers actes de négligence et 2 à la destruction d'affiches. Les sanctions prises contre les délinquants vont de la simple réprimande à l'imposition d'amendes suivant la gravité du délit.

Formation du personnel

Une étude a été entreprise en 1967 en vue d'une révision complète du programme d'enseignement de l'École de protection des forêts, située à la Station forestière de Duchesnay. Le cours abrégé de trois semaines n'a pas été présenté en 1968. Par contre, le cours régulier de huit semaines qui était antérieurement dispensé au printemps, a été présenté à l'automne. À ce cours régulier, 30 élèves

ont été admis, dont 17 étaient des employés du ministère des Terres et Forêts, 12, des employés des associations de protection ou de compagnies forestières, l'autre était pilote du service aérien du ministère des Transports et Communications. Tous les élèves de cette vingt et unième promotion ont obtenu leur diplôme.

Certains districts du ministère ont donné une formation spéciale à leur personnel durant une période variant d'un à quatre jours, avant le début de la saison. En outre, quelques-uns des fonctionnaires du ministère des Terres et Forêts ont suivi des cours auprès des associations de protection.

De plus, il y a eu des réunions conjointes d'information groupant le personnel des districts et celui des associations de protection.

Il y a lieu de souligner en passant que le ministère organise chaque année des périodes de formation sur la protection des forêts pour le personnel des compagnies forestières et des entrepreneurs qui exécutent des travaux en forêt.

Arrosage aérien

L'arrosage aérien des incendies s'est poursuivi en 1968. La flotte d'avions-citernes de type « Canso » a été utilisée à son maximum durant la période des feux de forêt. Bien que le nombre d'arrosages soit demeuré sensiblement le même qu'en 1967, le nombre de sorties des avions est passé de 356 en 1967, à 471 en 1968.

Activités des avions Canso en 1968

Mois	Heures de vol		Sorties		Arrosages		Gallons d'eau déversés	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Avril	38:30	3.1	31	6.6	31	0.6	24 800	0.6
Mai	451:00	36.7	181	38.4	1 786	37.2	1 428 800	37.2
Juin	480:40	39.1	168	35.7	1 983	41.3	1 586 400	41.3
Juillet	162:05	13.2	59	12.6	581	12.1	464 800	12.1
Août	70:30	5.7	21	4.4	334	6.9	267 200	6.9
Septembre	26:45	2.2	11	2.3	87	1.9	69 600	1.9
Total	1 229:30	100.0	471	100.0	4 802	100.0	3 841 600	100.0

Incendies en forêt

Le Québec a connu en 1968 une saison active dans le domaine des incendies. La superficie dévastée a atteint 324 539.25 acres comparativement à 268 187.25 en 1967 et à une moyenne de 129 029 acres pour les 10 dernières années. Quant au nombre des incendies le total est de 1 164, soit 225 de plus qu'en 1967. L'augmentation dans la superficie est imputable en grande partie aux incendies allumés par la foudre dans la partie du territoire située en dehors de la limite nord des terrains actuellement sous protection régulière. C'est la deuxième année que l'on collige les données concernant les incendies survenus dans ce territoire. C'est dans cette partie du Québec qu'on a enregistré la plus grande superficie de forêt brûlée, soit 207 813.5 acres, ou 64% de la superficie totale dévastée.

En dépit de la superficie dévastée cette saison, le nombre d'incendies de plus de 1 000 acres est sensiblement inférieur à celui de l'an passé, soit 32 comparativement à 50 en 1967. Les incendies les plus importants se sont produits dans les bassins des rivières Rupert, Nottaway, Manicouagan et Eastmain.

La foudre a été nettement la cause dominante des incendies quant à la superficie ravagée, soit 223 264 acres. Viennent ensuite les usagers de la forêt pour fins récréatives et les ouvriers forestiers avec respectivement 65 314 et 18 105.75 acres. En regard du nombre des incendies, la récréation occupe le premier rang avec 243. La foudre vient ensuite avec 235 et les travailleurs en forêt avec 216.

Même si le nombre d'incendies et la superficie incendiée ont augmenté par rapport à la saison 1967, les dommages causés par les feux de forêt ont diminué sensiblement. Ils s'élèvent à \$4 819 054.71 comparativement à \$7 427 449.58 en 1967.

Cette somme comprend le matériel détruit pour un montant de \$278 026.43, soit des bâtisses et dépôts pour \$44 000, du matériel et des provisions pour \$30 912.93 et des bois empilés pour \$203 113.50. Ces feux ont aussi détruit 557 848 cordes de bois debout, soit 550 595 cordes de bois résineux et 7 253 cordes de bois feuillus, ainsi que 9 699 cordes de bois empilés, soit 9 555 cordes de bois résineux et 144 cordes de bois feuillus.

Le premier feu de l'année s'est produit le 8 avril et le dernier, le 12 novembre.

**Nombre d'incendies,
superficie incendiée
et dommages causés, par année**

Année	Nombre d'incendies	Superficie incendiée, (acres)	Dommages causés (*)
1924	636	203 262.75	
1925	607	20 130.01	
1926	799	33 343.16	
1927	514	40 969.34	
1928	295	6 533.25	
1929	426	10 494.00	
1930	591	44 034.00	
1931	1 020	42 485.25	
1932	1 466	1 027 159.00	
1933	1 553	113 358.00	
1934	1 102	287 649.50	
1935	1 277	280 295.50	
1936	556	29 546.50	
1937	1 033	90 286.24	
1938	1 150	126 535.25	
1939	856	80 300.75	
1940	861	39 948.00	
1941	1 710	1 590 234.25	
1942	931	27 613.75	
1943	699	48 305.75	
1944	1 542	599 818.00	
1945	996	43 688.25	
1946	992	55 764.00	
1947	1 111	96 919.25	
1948	1 280	224 749.75	
1949	1 537	137 888.00	
1950	1 304	203 618.00	
1951	869	267 659.75	
1952	604	55 856.75	
1953	2 257	574 481.75	
1954	392	51 958.75	
1955	1 276	549 550.50	
1956	384	30 229.00	
1957	864	71 783.25	
1958	377	6 893.00	
1959	669	94 888.75	\$ 1 171 031.17
1960	874	127 668.00	3 627 273.28
1961	850	67 241.25	1 796 668.68
1962	1 249	493 033.00	5 512 203.07
1963	1 172	96 219.50	2 336 407.67
1964	1 157	71 118.00	1 570 328.92
1965	746	43 587.25	622 720.77
1966	732	20 450.75	462 977.06
1967	939	269 187.25	7 421 949.58
1968	1 164	324 539.25	4 819 054.71
Total	43 419	8 721 275.25	\$29 340 614.91
Moyenne annuelle	965	193 806.12	\$ 2 934 061.49

(*) Depuis 1959, on utilise une nouvelle méthode d'évaluation des dommages qui ne permet pas d'établir de comparaison avec les années antérieures.

**Nombre d'incendies,
superficie incendiée
et dommages causés en 1968
(par organisme de protection)**

Organisme	Nombre d'incendies	Superficie incendiée (acres)	Dommages causés
Service de la protection			
District No 1	14	307.75	\$ 3 474.00
" " 2	58	4 726.50	20 953.00
" " 3	83	982.25	10 249.25
" " 4	71	650.00	11 695.25
" " 5	10	14.50	141.73
" " 6	37	5 097.75	406 632.33
" " 7	68	17 171.00	420 578.53
" " 8	57	675.75	7 642.95
" " 9	18	47.50	491.77
" " 10	17	312.75	3 986.75
" " 12	8	3 200.00	21 092.00
" " 13	28	48 701.00	972 924.00
" " 15	1	160.00	12 800.00
" " 16	24	508.25	6 137.25
" " 20	17	702.25	7 471.75
" " 21	5	529.00	5 226.00
" " 23	9	1 161.25	14 387.00
Total	525	84 947.50	\$1 925 883.56
Associations de protection			
Ass. P.F. St-Maurice	116	1 672.50	\$ 29 060.24
Ass. P.F. Gatineau	78	915.00	9 927.50
Ass. P.F. Outaouais	56	405.00	5 891.00
Ass. P.F. Price	25	5 270.00	432 963.75
Ass. Gaspésienne P.F.	43	9 978.50	128 321.85
Ass. P.F. Laurentiennes	264	9 970.75	317 420.36
Total	582	28 211.75	\$ 923 584.70
Concessionnaires et propriétaires non-associés	13	3 566.50	\$ 70 904.75
Feux en dehors du territoire protégé	44	207 813.50	\$ 1 898 681.70
Grand Total	1 164	324 539.25	\$4 819 054.71

**Nombre d'incendies en 1968
par organismes de protection
et par causes**

Organisme	Ouvriers forestiers	Récréa- tion	Voya- geurs	Chemins de fer	Foudre	Travaux publics	Incen- diaires	Non-clas- sifiées	Incon- nues	Total	Pour- centage
Service de la protection											
District No 1	2	—	2	—	2	1	—	6	1	14	1.2
" " 2	11	—	5	12	1	—	3	25	1	58	5.0
" " 3	5	1	25	15	—	1	3	33	—	83	7.1
" " 4	3	1	31	19	—	1	—	15	1	71	6.1
" " 5	—	—	3	5	—	1	—	—	—	10	0.9
" " 6	—	2	4	15	—	7	—	4	3	37	3.1
" " 7	8	3	11	9	—	—	16	8	2	68	5.8
" " 8	2	2	7	15	17	5	1	5	3	57	4.9
" " 9	2	2	3	—	1	—	—	6	3	18	1.5
" " 10	1	3	1	5	—	—	1	3	1	17	1.5
" " 12	—	1	—	3	—	2	—	1	1	8	0.7
" " 13	—	—	8	5	—	12	—	3	—	28	2.4
" " 15	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	0.1
" " 16	2	1	1	12	1	4	—	1	2	24	2.1
" " 20	—	2	6	2	4	2	—	1	—	17	1.5
" " 21	—	—	1	3	—	—	—	1	—	5	0.4
" " 23	1	—	2	3	—	1	—	1	1	9	0.8
Total	37	19	110	123	26	45	10	23	113	525	45.1
Associations de protection											
Ass. P.F. St-Maurice	—	9	31	10	3	36	—	26	1	116	10.0
Ass. P.F. Gatineau	—	2	19	16	—	29	—	4	2	78	6.7
Ass. P.F. Outaouais	1	4	11	2	—	28	—	3	7	56	4.8
Ass. P.F. Price	—	4	4	2	—	11	—	2	2	25	2.1
Ass. Gaspésienne P.F.	1	12	6	6	—	16	—	1	1	43	3.7
Ass. P.F. Laurentiennes	4	39	61	57	12	24	18	6	43	264	22.7
Total	6	70	132	93	15	144	18	15	76	582	50.0
Concessionnaires et propriétaires non-associés	—	—	—	—	—	13	—	—	—	13	1.1
Feux extra-territoriaux	—	—	1	—	1	33	8	1	—	44	3.8
Grand Total	43	89	234	216	42	235	36	38	190	1 164	
Pourcentage	3.7	7.7	20.9	18.6	3.6	20.1	3.1	3.2	16.3	2.8	100.0

Nombre d'incendies en 1968 par mois et par causes

Causes	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total	Pourcentage
Abatis	5	28	3	—	4	1	2	—	43	3.7
Ouvriers forestiers	—	37	22	14	8	6	2	—	89	7.6
Récréation	11	106	33	27	24	25	17	—	243	20.9
Voyageurs	25	109	21	20	31	9	1	—	216	18.6
Chemins de fer	2	30	1	6	3	—	—	—	42	3.6
Foudre	—	35	103	70	22	4	1	—	235	20.2
Travaux publics	—	7	3	1	2	18	5	—	36	3.1
Incendiaires	4	28	4	—	1	1	—	—	38	3.3
Non-classifiés	48	107	12	6	9	5	3	—	190	16.3
Inconnus	5	17	3	3	1	2	—	1	32	2.7
Total	100	504	205	147	105	71	31	1		
Pourcentage	8.4	43.1	17.5	12.5	9.0	6.1	2.6	0.8		100.0

**Superficie incendiée
(en acres) en 1968
par mois et par causes**

Causes	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Total	Pourcentage
Abatis	41.00	1 169.00	.50	—	7.50	—	8.50	1 226.50	0.4
Ouvriers forestiers	—	6 762.00	3 994.25	6 538.50	760.50	12.50	38.00	18 105.75	5.6
Récréation	164.25	15 445.75	49 656.25	28.00	9.25	4.75	5.75	65 314.00	20.1
Voyageurs	457.50	3 673.75	1 577.50	74.75	168.50	90.00	2.00	6 044.00	1.9
Chemins de fer	6.00	863.25	1.50	8.75	—	—	—	879.50	0.3
Foudre	—	84 790.25	73 573.00	64 885.75	2.75	12.00	.25	223 264.00	68.8
Travaux publics	—	34.75	8.25	10.00	—	49.25	2.00	104.25	0.0
Incendiaires	22.50	1 563.50	24.50	—	9.50	2.00	—	1 622.00	0.5
Non-classifiées	1 186.25	5 803.00	470.75	2.50	2.50	3.00	.50	7 468.50	2.3
Inconnues	61.00	412.50	1.50	25.50	10.00	.25	—	510.75	0.1
Total	1 938.50	120 517.75	129 308.00	71 573.75	970.50	173.75	57.00	324 539.25	
Pourcentage	0.6	37.1	39.8	22.1	0.3	0.1	—		100

**Superficie incendiée
(en acres) en 1968
par catégories de terrain et par causes**

Causes	Bois marchands	Jeunes bois	Brûlis anciens	Brûlis récents	Bûchés récents	Autres terrains forestiers	Terrains non-forestiers	Total	Pourcentage
Abatis	312.00	383.50	4.00	3.00	156.00	202.50	165.50	1 226.50	0.4
Ouvriers forestiers	1 417.50	3 840.50	291.50	43.00	9 546.75	2 954.00	12.50	18 105.75	5.6
Récréation	15 635.25	6 567.75	22 213.00	32.50	5 714.00	14 342.75	808.75	65 314.00	20.1
Voyageurs	484.50	1 842.50	1 229.00	3.00	653.75	730.75	1 100.50	6 044.00	1.9
Chemins de fer	103.00	478.25	—	—	—	264.50	33.75	879.50	0.3
Foudre	66 701.75	6 609.50	18.25	12.00	923.50	4.00	148 995.00	223 264.00	68.8
Travaux publics	16.00	19.00	—	4.00	37.50	12.25	15.50	104.25	0.0
Incendiaires	67.50	361.00	921.00	32.00	16.00	90.00	134.50	1 622.00	0.5
Non-classifiées	449.00	2 056.00	157.75	159.00	1 044.50	295.75	3 306.50	7 468.50	2.3
Inconnues	78.25	267.75	16.00	—	96.50	10.75	41.50	510.75	0.1
Total	85 264.75	22 425.75	24 850.50	288.50	18 188.50	18 907.25	154 614.00	324 539.25	
Pourcentage	26.3	6.9	7.7	0.1	5.6	5.8	47.6		100

Inventaire des insectes forestiers

Avec la collaboration des gardes-feu des divers organismes de protection et des employés de certaines compagnies forestières, le service de la Protection poursuit, depuis 1938, un inventaire annuel des insectes forestiers du Québec. En 1968, il a été prélevé, au total, 9 474 échantillons d'insectes dont 77% sur des essences résineuses et 23% sur des essences feuillues. Ces échantillons ont été envoyés à la station forestière de Duchesnay, pour identification.

Relevé des dommages causés par les insectes forestiers

Les techniciens du service de la Protection ont fait un relevé des dommages causés par les insectes forestiers. Leurs observations ont porté sur 1 913 places d'études sommaires réparties dans les divers bassins hydrographiques du Québec.

Ce relevé a permis de constater que le porte-case du bouleau, la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la mouche à scie du pin gris de Swaine et la mouche à scie de Leconte ont été les insectes les plus actifs dans les forêts du Québec en 1968. D'autres espèces d'insectes, telles que la petite mineuse du bouleau, la chenille à tente d'Amérique, la chenille à tente du cerisier, le puceron lanigère du sapin, la spongieuse et le papillon satiné, ont aussi présenté ici et là des foyers d'infestation.

Le service a aussi effectué, dans les comtés de Gatineau, Pontiac, Papineau et Labelle, des inventaires aériens et terrestres de peuplements d'épinette et de sapin infestés ou susceptibles de l'être par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Ces inventaires ont révélé que c'est dans la municipalité de Low, comté de Gatineau, que l'insecte a causé les défoliations les plus dommageables.

Lutte contre les insectes forestiers

Des pulvérisations aériennes d'insecticide contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette ont été effectuées sur une superficie de 3 430 acres dans les plantations d'épinette de la compagnie Consolidated-Bathurst Ltée, près de Grand'Mère. Pour la première fois au Québec, on a eu recours à un hélicoptère (Bell G-4) pour effectuer ces arrosages au phosphamidon, à raison de $\frac{1}{4}$ de livre par $\frac{1}{2}$ gallon de solution par acre. Le coût global de ces arrosages s'est élevé à \$6 092.44, soit, en moyenne, \$1.78 l'acre. Ces frais ont été soldés à parts égales par le ministère des Terres et Forêts et la compagnie concernée.

Pour la troisième année consécutive, le service de la Protection a aidé les membres de l'Association de la vallée de la Rouge à protéger leurs plantations de pin rouge, de pin gris ou d'épinette, d'une infestation par la mouche à scie de Leconte ou la mouche à scie à tête jaune de l'épinette. Cette assistance a consisté à fournir des motopompes portatives et des insecticides à ceux qui étaient intéressés à faire l'arrosage de leurs plantations. Douze plantations renfermant quelque 122 300 plants de pin rouge, 56 000 plants de pin gris et 20 000 plants d'épinette ont ainsi fait l'objet d'arrosages.

Les techniciens du service de la Protection ont également participé à des travaux entomologiques reliés aux arrosages aériens contre la spongieuse effectués par le ministère de l'Agriculture du Canada, sur une superficie de quelque 15 000 acres dans le sud-ouest du Québec.

Service de la Restauration forestière

Ce service a la responsabilité du reboisement et de l'amélioration du territoire forestier du Québec. Ses activités se répartissent dans les domaines suivants :

- Pépinières
- Reboisement
- Travaux d'amélioration
- Chemins d'accès en forêt

Pépinières

Le service dirige actuellement cinq pépinières principales et douze pépinières secondaires. L'inventaire de l'automne 1968 a révélé qu'elles contenaient un stock de plus de 100 000 000 de plants.

Poursuivant ses efforts en vue d'abaisser les coûts de production et d'améliorer la qualité des plants, le service a désaffecté deux autres pépinières secondaires dont la trop faible superficie ne permettait pas la mécanisation et l'emploi des méthodes modernes d'exploitation.

Des nouvelles méthodes de culture ont à ce point réduit la durée de séjour des plants en pépinière que ceux-ci, dans certains cas, peuvent être transplantés à demeure au bout de trois ans au lieu de quatre.

Grâce à ces nouvelles méthodes, on a pu accroître considérablement les stocks annuels de plants disponibles pour le reboisement qui sont passés de 16 700 000 en 1967/68 à 24 000 000 en 1968/69.

En collaboration avec le bureau des Procédés et Méthodes mécanographiques, le service a commencé à utiliser l'ordinateur électronique pour la compilation de l'inventaire des plants en pépinières et des statistiques concernant les arbres distribués pour le reboisement.

Reboisement

Les faits dominants en 1968/69 dans le domaine du reboisement ont été l'intensification de la plantation mécanique et de la plantation d'automne, de même que l'augmentation des travaux de reboisement dans les concessions forestières.

Voici, après plus d'une saison d'expérience pratique avec les planteuses mécaniques, les principaux avantages qui découlent de leur utilisation :

- plantation de meilleure qualité;
- rendement soutenu de la part de l'ouvrier;
- surveillance du travail facilitée de beaucoup;
- préférence de l'ouvrier pour ce genre de plantation comparé à la plantation manuelle;
- rendement quantitatif dix fois supérieur à celui de la plantation, d'où abaissement du coût d'exécution.

Cette intensification de la plantation mécanique s'est fait sans nuire à l'embauche de la main d'oeuvre. On a en effet planté annuellement autant d'arbres que l'an passé, sur les terrains où la plantation mécanique était impossible. L'emploi des machines a été limité, en général, aux secteurs où la main d'oeuvre était rare ou introuvable.

En 1968/69, on a planté plus de 16 500 000 arbres sur une superficie globale de quelque 18 000 acres, dont 10 000 000 sur les terres publiques et environ 6 500 000 sur les terrains privés. Ces chiffres comprennent près de 1 000 000 plants mis en terre dans la Vallée de la Rouge.

Dans certaines régions du Québec, des travaux de scarification sur 2 030 acres de sols forestiers ont précédé la plantation des arbres.

Travaux d'amélioration

Les travaux d'amélioration exécutés au cours de l'année 1968/69 peuvent être subdivisés en deux catégories : les coupes sylvicoles et les travaux polyvalents. Ces travaux ont fourni de l'emploi à 1 500 étudiants, 520 journaliers et 406 assistés sociaux.

Coupes et traitements sylvicoles

Des coupes pré-commerciales d'éclaircies ont été effectuées dans des jeunes peuplements couvrant une superficie globale de 8 519 acres; des coupes de dépressage ont été pratiquées dans d'autres peuplements d'une superficie approximative de 525 acres.

Travaux polyvalents

Les réalisations dans ce domaine se résument comme suit :

- a) construction et améliorations de chemins (97.3 milles);
- b) établissement de bleuetières et de pépinières;
- c) choix de peuplements semenciers et cueillette de cônes;
- d) établissement de haltes routières et de parcs municipaux;
- e) déblaiement de lignes d'arpentage.

Camps forestiers

Cette année encore, le ministère a organisé un certain nombre de camps forestiers (16) pour les mois de juillet et août; 1 050 étudiants ont pu ainsi trouver de l'emploi pendant des périodes variant de quelques jours à sept (7) semaines.

Plantations ornementales

Au cours de l'année, plus de 20 000 arbres ont été distribués à des corps publics.

Au-delà de 80 000 plants ont également été donnés aux Clubs 4-H dans le but de vulgariser l'emploi des arbres comme moyen d'ornementation.

Le service a continué aussi son travail d'embellissement en bordure de la route du Parc des Laurentides, par la plantation de sauvageons dans quelques secteurs dénudés. Il a également effectué la coupe d'arbres morts à la suite de l'exhaussement des eaux le long de la route traversant le Parc La Vérendrye.

Chemins d'accès en forêt

Les réalisations sous ce rapport sont les suivantes :

Nature des travaux	Longueur (en milles linéaires)	
	Depuis 1960	en 1968/69
Essouchement	1 227.7	72.9
Mise en forme de routes	1 445.4	138.9
Gravelage de chemins	1 150.4	121.7
Amélioration de routes		160.0
Construction de ponts		44
Construction de ponceaux		618

Programme A.R.D.A. et O.D.E.Q.

Les administrateurs A.R.D.A. et O.D.E.Q. ont contribué, encore cette année, à la réalisation de plusieurs programmes du service de la Restauration forestière. Grâce à ce concours, il a été possible de donner une plus grande extension aux travaux de reboisement sur les terres publiques et les terrains privés, de procéder à des traitements sylvicoles dans certaines réserves cantonales et d'améliorer plusieurs pépinières dans le Québec.

Stocks de plants en pépinières d'après l'inventaire de l'automne 1968

Pépinières	Comtés	Nombre de plants	
		Disponibles pour reboisement	Total
Berthierville	Berthier	4 866	19 383*
Clermont	Abitibi-Ouest	687	1 047
Compton	Sherbrooke	633	1 317
Duchesnay	Portneuf	245	585
Grandes-Piles	Lavolette	4 913	27 697
New-Carlisle	Bonaventure	2 460	8 832
Normandin	Roberval	305	927
Notre-Dame-du-Nord	Témiscamingue	191	494
Pont-Rouge	Portneuf	282	744
Saint-Ambroise	Chicoutimi	329	755
Saint-Louis-du-Ha-Ha	Témiscouata	681	1 761
Sainte-Luce	Rimouski	1 931	7 526
Saint-Modeste	Rivière-du-Loup	4 093	25 738
Scott	Dorchester	410	820
Sept-Iles	Duplessis	86	140
Trécesson	Abitibi-Est	1 329	1 767
Victoriaville	Arthabaska	419	926
Total		23 860	100 459

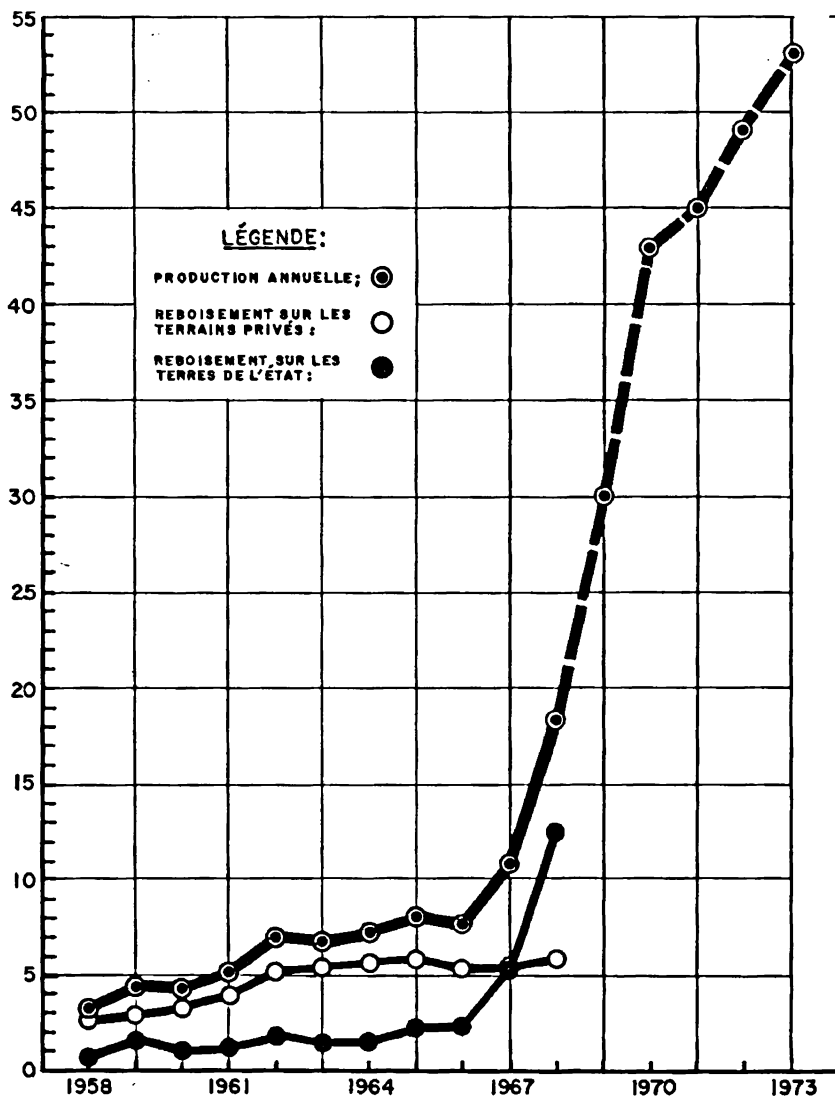
*Y compris les plants cultivés pour fins de recherche.

**Reboisement sur les
terres publiques en 1968**

Districts administratifs	Cantons	Nombre de plants (en mille)	Superficie (en acres)
Amos	Bearn	225	190
Chicoutimi	Labrecque	266	207
Gaspé	Baillargeon	474	737
Gaspé	Blanchet	182	245
Gaspé	Cloridorme	101	146
Hauterive	Demonts	524	454
Hauterive	Manicouagan	679	724
La Sarre	Rousseau	262	250
New-Carlisle	Carleton	148	165
New-Carlisle	Pabos	624	484
Parc des Laurentides		10	7
Québec	Montmorency	67	81
Rimouski	Cap-Chat	342	350
Rimouski	Cherbourg	838	1 050
Rimouski	Dalibaire	202	260
Rimouski	Milnikek	300	460
Rimouski	Romieu	393	508
Rimouski	Tourelle	500	520
Rivière-du-Loup	Seign. Madawaska	90	95
Roberval	Condé	383	473
Roberval	Dolbeau	200	204
Roberval	Dufferin	100	128
Roberval	Normandin	849	1 350
Roberval	Ross	176	423
Rouyn	Malartic	100	125
Rouyn	Montreuil	249	275
Sept-Iles	Leneuf	277	237
Shawinigan	Bonin	253	221
Shawinigan	Pothier	94	92
Shawinigan	Turcotte	100	75
Shawinigan	(non subdivisé)	475	473
Val d'Or	Carpentier	14	10
Val d'Or	Courville	27	27
Val d'Or	Montgay	91	70
Val d'Or	Senneville	419	365
Val d'Or	Senneterre	20	19
Total		10 054	11 490

REBOISEMENT ET PRODUCTION ANNUELLE DES PÉPINIÈRES

NOMBRE DE PLANTS
(EN MILLIONS)



Les Divisions territoriales

Les Divisions territoriales

Le territoire du Québec se divise en dix-huit (18) districts administratifs appelés Divisions territoriales qui ont été créés en vue de répondre aux besoins de l'administration générale et d'exécuter les programmes du ministère des Terres et Forêts.

Ces districts relèvent d'un directeur qui a la responsabilité d'assurer la coordination administrative et technique, de canaliser les directives émanant des autres directions générales et d'uniformiser leur mise en application dans les Divisions territoriales. Le directeur doit aussi y faire appliquer de façon efficace les directives et les politiques du ministère.

L'activité des Divisions territoriales a trait principalement à la gestion des terres, aux exploitations forestières, y compris celles des forêts domaniales, à la protection des forêts, à la restauration forestière et à l'aménagement des forêts privées.

Les rapports des différents services des directions générales reflètent généralement le volume de l'activité des divisions territoriales.

Au 31 mars 1969, les effectifs permanents et réguliers des divisions territoriales se répartissaient comme suit : 917 employés, dont :

545 fonctionnaires permanents

357 ouvriers permanents

15 ouvriers réguliers

Au cours de l'année, les divisions territoriales ont également retenu, pour l'exécution de divers projets, les services de 10 022 employés, dont :

170 fonctionnaires occasionnels

841 ouvriers saisonniers

9 071 ouvriers surnuméraires.

Divisions territoriales

	Chef	Case postale	Adresse du bureau de district
Amos	Roger-R. Roy	C.P. 428	742, 11ième avenue ouest, Amos.
Rouyn	Arthur Bérubé	C.P. 790	115, Mc Quaig ouest, Rouyn.
Hull	Gaston Côté	————	191, rue Principale, Hull.
Montréal	Ls-René Pedneault	————	Edifice Carré Phillips, 1255, Carré Phillips, Montréal 111.
Shawinigan	Jean-Claude Racine	C.P. 730	465, 5ième rue, Shawinigan.
Chicoutimi	Gaétan Côté	————	54 est, rue Racine, Chicoutimi.
Roberval	Yvon Martin	C.P. 98	1182, boul. St-Joseph, Roberval.
Québec	Paul-H. Côté	————	Édifice La Fayette, 585, boul. Charest est, Québec.
Riv. du Loup	Jean-Louis Vézina	C.P. 340	18, rue de la Cour, Riv. du Loup.
Rimouski	Romuald Fournier	C.P. 700	125, boul. René LePage est, Rim.
Hauterive	R.Alban Lapointe	C.P. 70	1131, rue Leventoux, Hauterive.
Parc des Laur.	Moise Verret	————	Edifice La Fayette, 585, boul. Charest est, Québec.
Chibougamau	Simon Couture	————	624, 3ième rue, Chibougamau.
Sept-Iles	(vacant)	————	425, avenue Laure, Sept-Iles.
New-Carlisle	Marcel Léveillé	C.P. 547	Édifice de l'Agriculture et de la Colonisation, rue Principale, New-Carlisle.
Val d'Or	Maurice Doucet	C.P. 998	Coin Sullivan & Escale, Val d'Or, Abitibi-est, Qué.
La Sarre	Yvon Fortin	C.P. 1020	249 A, rue Principale, La Sarre, Abitibi-ouest, Qué.
Gaspé	Jean-Claude Simard	C.P. 950	Rue de la Reine, Gaspé.

Les bureaux auxiliaires

Comptabilité (*gestion administrative*)

Contentieux -

Information -

Personnel -

Procédés et méthodes mécanographiques -

Le Contentieux

La Législature de Québec n'a adopté qu'une seule loi concernant le ministère des Terres et Forêts au cours de l'exercice 1968/69. Il s'agit de la Loi modifiant la Loi pour prévoir une exploitation rationnelle de certains territoires forestiers. D'autres projets de loi ont été préparés et seront soumis à l'Assemblée Nationale en 1969/70.

Le Contentieux a préparé les arrêtés en conseil et conventions relatifs aux acquisitions de terrains forestiers que le ministère des Terres et Forêts a effectuées soit par échange, rétrocession ou achat selon le cas, à l'intérieur d'un programme de consolidation et de redistribution des ressources forestières, favorisant une plus grande participation au redressement des conditions économiques dans les régions les plus défavorisées.

Dans la même optique, le ministère des Terres et Forêts a pris les mesures nécessaires pour exproprier la seigneurie de Madawaska qui appartient à la société Fraser Companies Limited, ainsi que des concessions forestières qui lui étaient afferchées dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Le Contentieux a, en outre, apporté son aide au service de la Comptabilité pour la perception ou le recouvrement d'arrérages au montant de \$839 496.70, de même que pour la radiation de comptes totalisant la somme de \$62 536.69. En ce qui a trait à ces radiations, elles ont été autorisées par le Conseil Exécutif, après enquête sérieuse dans chaque cas, et avec l'approbation du Contrôleur de la Trésorerie et de l'Auditeur du Québec.

Bureau de l'Information

L'activité du bureau de l'Information au cours de l'exercice 1968/69 se résume principalement à l'organisation d'une bibliothèque et à la mise à jour systématique des principales publications du ministère.

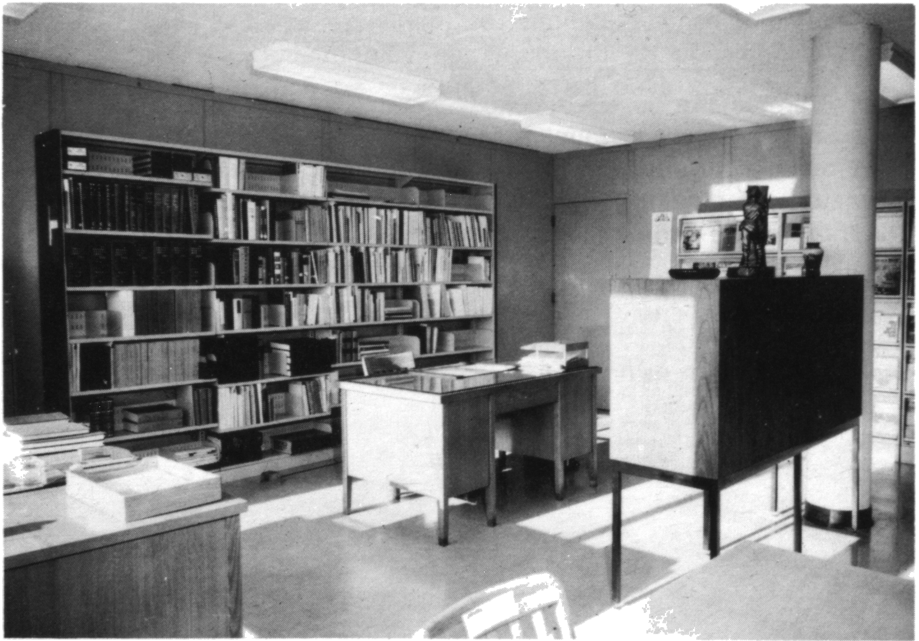
Les chercheurs et spécialistes des différents services ont maintenant à leur disposition des sources d'information plus nombreuses et facilement accessibles.

En plus de l'organisation de la bibliothèque, diverses réalisations sont à souligner : un bulletin périodique « Billet » qui contient le sommaire des périodiques récents reçus à la bibliothèque, un service de prêt entre bibliothèques, l'uniformisation du système d'abonnements aux périodiques, catalogage et classification, compilation de statistiques, etc.

La bibliothèque compte près de 5 000 volumes de référence et de nombreux périodiques qui intéressent plus particulièrement les différents services du ministère.

D'autre part, en collaboration avec l'Office d'Information et de Publicité, le bureau de l'Information a intensifié la mise à jour des principales publications du ministère, qu'il s'agisse de rapports annuels ou de brochures de vulgarisation. Ce travail se fait en collaboration avec les directeurs de service.

Les nombreuses demandes de renseignements touchant l'activité du ministère et qui parviennent surtout des étudiants à divers niveaux, ont reçu une attention particulière. La section de Montréal du bureau de l'Information, apporte à cet égard un support précieux.



**La nouvelle bibliothèque
du ministère des Terres et Forêts.**

Bureau du Personnel

Le ministère des Terres et Forêts avait à son emploi, au 31 mars 1968, 1096 fonctionnaires, professionnels et autres, ainsi que 1315 ouvriers permanents, (y compris 25 temporaires) et saisonniers, sur un total de 2411 employés sans compter les employés occasionnels, au nombre de 9011. Ces effectifs se répartissaient comme suit :

Fonctionnaires

Agents d'administration	13
Agents de bureau	162
Agents forestiers	434
Aides-technique	10
Auxiliaires en recherche et information	2
Commis de bureau	24
Dactylographes	25
Employés de secrétariat	101
Infirmiers	2
Magasiniers	4
Opérateurs de machine à photocopier	4
Auxiliaires en informatique	5
Techniciens en arts appliqués et graphiques	4
Techniciens de l'équipement électrique et mécanique	3
Techniciens de laboratoire	2
Techniciens en photographie	3
Techniciens en topographie	46
	<hr/>
Total :	844

Professionnels

Agents de recherche et planification socio-économique	5
Agents de gestion du personnel	2
Agent de gestion financière	1
Analystes de l'informatique et procédés administratifs	2
Arpenteurs-géomètres	30
Attachés d'administration	6
Ingénieurs forestiers	151
	<hr/>
Total :	197

Divers

Sous-ministre	1
Sous-ministres adjoints	2
Directeurs généraux	3
Adjoint au directeur général	1
Directeurs de service	14
Adjoints aux directeurs de service	7
Président de l'Office de récupération forestière	1
Secrétaire particulier	1
Secrétaires particuliers adjoints	3
Secrétaire particulier associé	1
Coordonnateur régional	1
Chauffeur du ministre	1
Gardien constable	1
Conseiller	1
Professeurs	14
Commissaire des Frontières	1
Aumônier	1
Agent des Terres	1
	<hr/>
Total :	55

Ouvriers permanents et temporaires

Aide-électricien	1
Aides-forestiers	67
Aide-menuisier d'atelier	1
Buandier	1
Bûcherons	4
Chefs d'équipe	15
Concierges	3
Conducteurs d'équipement mobile	7
Conducteurs de véhicules	16
Contremaîtres	28
Cuisiniers	5
Électricien	1
Forgeron-soudeur	1
Gardes-feu	134
Gardiens	4
Gardiens du territoire	93
Homme de service	1
Jardinier	1
Journaliers	9
Manutentionnaire	1
Mécaniciens	17
Menuisiers	29
Nettoyeurs-laveurs	17
Ouvriers d'entretien général	2
Peintres	2
Préposés au matériel	6
Préposés au service	3
Veilleurs de nuit	5
	<hr/>
Total :	474

Résumé

Fonctionnaires	844
Professionnels	197
Divers	55
Ouvriers	1315
	<hr/>
Total :	2411

Bureau des Procédés et Méthodes mécanographiques

Sous l'autorité immédiate du sous-ministre et en collaboration avec les directions générales et les organismes auxiliaires du ministère, le bureau des Procédés et Méthodes mécanographiques a pour tâche principale de diriger et de vérifier la phase mécanographique des données compilées par ordinateurs. Dans cette perspective, il doit conseiller les divers services du ministère pour le traitement de l'information. Il effectue aussi les travaux requis aux fins d'analyse et de programmation.

Les travaux mécanographiques sont menés en coopération avec le centre de Traitement électronique des données du ministère des Finances. De plus, le bureau des Procédés et Méthodes mécanographiques voit à assurer la bonne marche du réseau de télécommunications établi depuis le 18 décembre 1968. Les cinq (5) postes de Québec furent alors reliés aux dix-sept (17) postes répartis dans les Divisions territoriales ainsi qu'à la pépinière de Berthierville.

Dès janvier 1969, le réseau de télécommunications faisait l'objet d'autres transformations afin de répondre aux besoins du ministère, notamment aux fins de la protection des forêts. On prévoit ainsi l'installation de onze nouveaux postes qui accéléreront la liaison du ministère avec les associations de protection des forêts. Le réseau provincial de protection comprendra donc trente-quatre (34) postes répartis par tout le Québec.

Le bureau des Procédés et Méthodes mécanographiques a mis au point le système de compilation des données mécanographiques de l'inventaire forestier provincial. Il a également préparé, en collaboration avec le service de l'Aménagement forestier, des statistiques forestières pertinentes aux petits propriétaires forestiers. (forêt privée)

En coopération avec le service de la Restauration forestière, le bureau a jeté les bases de la comptabilité provinciale du reboisement. Un analyste du bureau a aussi présenté deux (2) rapports préliminaires sur la possibilité de programmer l'information contenue dans les différents terriers provinciaux. Ce projet pourra éventuellement être acheminé vers les ordinateurs.

Le bureau des Procédés et Méthodes mécanographiques a de plus participé à plusieurs travaux des services de l'Arpentage et de la Géodésie, des Etudes économiques, de l'Exploitation forestière et de la Recherche forestière.

De façon générale, les travaux de bureau comprennent :

- 1 — l'analyse administrative et fonctionnelle;
- 2 — la programmation des ordinateurs;
- 3 — la production et le contrôle des documents et opérations.

Le tableau qui suit indique la répartition des heures de travail pour chacun des services intéressés du ministère.

Service	Analyse %	Programmation %	Production et contrôle %
Études économiques	1.0	—	—
Recherche forestière	7.0	12.0	2.0
Arpentage et Géodésie	2.0	4.0	1.0
Terres	19.0	—	—
Aménagement forestier	4.0	—	—
Restauration forestière	6.0	6.0	1.0
Exploitation forestière	4.0	7.0	3.0
Inventaire forestier	41.0	71.0	90.0
Procédés Méthodes et mécanographiques	16.0	—	3.0
	100.0	100.0	100.0

Près de neuf cents cinquante heures-ordinateur (950) ont été utilisées pour satisfaire les demandes de ces services.

La Comptabilité

Le service comptable relève du ministère des Finances. Le comptable en chef est le représentant officiel du Contrôleur de la Trésorerie et il agit en son nom dans les délibérations du ministère pour fins de crédits budgétaires ou autres.

Il a pour fonction de contrôler les revenus et crédits qui sont mis à la disposition du ministère par l'Assemblée Nationale. Il lui incombe également d'assurer la liaison entre le ministère et les différents organismes relevant du secteur public dans les matières connexes aux attributions qui lui sont dévolues de plein droit ou par les autorités du ministère.

La Commission de Géographie

Commission de Géographie

La Commission de Géographie a été instituée par l'arrêté ministériel numéro 1373 du 15 novembre 1912.

La loi 10 Geo. V, chap. 24, sanctionnée le 14 février 1920 permettait au lieutenant-gouverneur en conseil de créer officiellement cette Commission, d'en nommer les membres et de lui assigner ses pouvoirs et devoirs. Le premier décret ministériel à cette fin (no 574) fut approuvé le 6 avril 1920, après la sanction de la loi. La Commission se compose de quatorze membres choisis parmi les fonctionnaires des divers ministères de l'administration du Québec.

La Commission doit arrêter le choix des noms géographiques officiels du Québec. Elle vérifie si les noms de lieux sont justes et d'usage courant. Elle contrôle sur place, s'il y a lieu, au moyen d'enquête orale l'usage établi. Elle rétablit l'écriture des appellations dans une orthographe conforme aux normes de la langue française.

C'est au cours de ses séances régulières que les questions touchant la nomenclature du Québec sont discutées et les décisions alors prises sont transmises aux autorités compétentes.

Par ailleurs, le secrétariat a procédé à différents travaux de nature toponymique, dont en particulier, la correction et la vérification de plus de cent cartes géographiques qui lui furent soumises par les divers services des gouvernements du Québec et d'Ottawa.

Publications

Au cours de l'année, la Commission a publié trois ouvrages.

1 — Toponymie de la région métropolitaine de Montréal

Ce volume de 225 pages donne la signification et l'origine des noms de lieux de cette région et il étudie leurs transformations.

2 — Guide toponymique du Québec

Cette brochure de vingt-deux pages explique les modalités à suivre, en particulier, dans le choix des nouveaux noms et dans les demandes de changements de noms de municipalités. La seconde partie traite des règles de nomenclature à observer sur les car-

tes géographiques et dans les textes, notamment celles qui touchent le trait d'union, la majuscule et l'emploi des particules quant aux noms de lieux.

3 — Répertoire géographique du Québec

Cet important ouvrage de 483 pages contient la nomenclature officielle du Québec. Sa réalisation a été rendue possible grâce aux recherches effectuées par la Commission et par le Comité permanent canadien des Noms géographiques. En conformité de la Loi de la Commission, les quelque 45 000 noms que contient ce volume ont été approuvés, le 5 décembre. Cette approbation a par la suite été sanctionnée par la publication du répertoire dans la Gazette officielle du Québec (édition spéciale du 15 mars 1969). Un tiré à part du répertoire a également été publié.

Relevés toponymiques

Poursuivant son programme d'enquêtes, la Commission a fait effectuer deux relevés toponymiques au cours de l'exercice (voir la carte, p. 116).

Une enquête toponymique dans le Nouveau-Québec a permis de recueillir 3 395 noms géographiques esquimaux. Les trois membres qui ont fait partie de cette mission ont visité tous les villages esquimaux du Nord québécois afin d'apprendre de la bouche des indigènes, les appellations géographiques en usage dans cette région, en particulier, celles des lacs, cours d'eau, îles, baies, etc.

De plus, un inventaire des noms géographiques des comtés de Deux-Montagnes, d'Argenteuil et de Papineau a été effectué au cours de l'année. Sur un total de 1426 noms que contient le rapport, environ 40%, soit près de six cents toponymes, n'avaient jamais paru sur les cartes et sur les plans.

Grâce aux données ainsi recueillies, la Commission peut porter sur les documents cartographiques les noms consacrés par l'usage.



États des revenus et dépenses

État comparatif des revenus

	1967/68	1968/69
Privilèges, honoraires et autres		
Permis de coupe, y compris taxe du fonds éducationnel	18 876 442	15 545 388
Droits d'exportation	2 529	8 564
Honoraires frais de mesurage	471 304	460 299
Locations de terres publiques	323 791	324 904
Rentes foncières	1 621 355	1 796 487
Primes d'affermage	—	—
Permis de sucreries	7 572	7 192
Biens des Jésuites	402	1 082
Seigneurie de Lauzon	67	105
Honoraires de transfert	48 535	7 670
Honoraires de baux — contrats	15 271	28 543
Honoraires d'examen de mesureurs	924	708
Locations d'immeubles	10 173	9 086
Échange sur chèques	6	9
Indemnisation assurance accident	2 482	2 617
	<hr/>	<hr/>
	21 380 853	18 192 654
Ventes et services		
Public, Offic. Form. autres documents	168 422	155 135
Marteaux de mesureurs-insign. uniformes	1 441	901
Ventes de bois	10 008	25 846
Ventes de terrains	315 134	398 347
Divers	9	14
	<hr/>	<hr/>
	486 014	580 243
Intérêts	48 038	42 004
Amendes et confiscations	37 841	63 650
Recouvrements		
Dépenses des années antérieures	1 894	1 535
Gouvernement du Canada		
Contri. affer. aux années antérieures en rapport avec certains programmes conjoints	11 789	33 984
	<hr/>	<hr/>
Total	21 966 429	18 914 070

État comparatif des dépenses

Dép. ordinaires	1967/68	1968/69
Administration	1 066 512.25	1 248 066.65
Direction gén. de la Planification		
Aménagement régional — Études économiques	421 671.60	149 025.22
Service des Études économiques		173 592.50
Service de la Recherche		246 228.35
Service de la Formation technique (École for. de Duchesnay)	475 943.28	522 356.36
Direction gén. du Domaine territorial		
Service des Terres	216 661.25	262 816.16
Service du Cadastre	352 586.56	398 798.73
Service de l'Arpentage et de la Géodésie (y compris subventions)	1 588 621.96	1 678 736.23
Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie	2 534 531.94	2 214 868.94
Direction gén. des Bois et Forêts		
Service de l'Aménagement forestier	355 372.83	450 683.61
Service des Exploitations forestières	213 358.25	236 948.21
Service de la Restauration forestière (Reboisement et Pépinières)	2 867 385.00	2 676 733.27
Service de la Forêt rurale	232 635.56	283 841.14
Service de l'Inventaire forestier	1 315 305.09	1 457 702.01
Service de la Protection forestière	1 979 869.88	2 370 851.99
Service des Forêts domaniales	1 022 659.85	641 882.25
Inventaire Canadien des Terres	15 373.49	
Divisions territoriales	6 979 230.61	7 420 477.57
Commission de Géographie	44 123.02	60 269.20
Commission d'Étude sur l'intégrité du territoire du Québec	148 821.32	137 440.41
Bourses d'études, subventions, dépenses diverses et imprévues	335 050.95	411 469.27
Indem. aux Acc. ou à leurs dépendants et soins médicaux	108 900.00	149 914.88
Intérêt sur solde du prix d'achat Propri. Seig. Lac Matapédia	12 600.00	8 400.00
Intérêt sur solde du prix d'achat Propri. de Hammermill Paper Co.	56 235.18	43 187.95
	22 343 539.87	23 244 290.90
Immobilisations		
Achat, const., transf., immeub. y compris ameuble., équip., const. chemin accès et exploitation for.	1 736 432.97	1 826 768.65
Exécution Prog. Région Pilote		899 585.00
Versement à effect. pr achat Seig. Lac Matapédia	70 000.00	70 000.00
Vers. à effect. pr achat Propri. Hammermill Paper	130 472.27	136 995.88
	1 936 905.24	2 933 349.53
	24 280 445.11	26 177 640.43

Annexes

**Statistiques concernant
l'industrie forestière**

Valeur des expéditions de pâtes et papiers en 1967 et 1968

Description	Valeur en \$'000	
	1967	1968
Expéditions de pâte de bois hors du Québec	78 516	87 691
Expéditions de papiers et cartons au Canada et à l'étranger	713 417	726 345
Total	824 420	814 036

Bois à pâte coupé en 1967/68 suivant la tenure des terrains d'exploitation

Description	'000 cordes	
BOIS COUPÉ DANS LES FORÊTS PUBLIQUES		5 416
Concessions forestières	5 191	
Autres terres publiques	315	
BOIS COUPÉ SUR LES TERRES PRIVÉES		
Petites et moyennes propriétés	—	
Grandes propriétés privées	—	—
Total		5 416

BOIS COUPÉS SUR PROPRIÉTÉS PRIVÉES

La quantité approximative de bois à pâte coupés sur les propriétés privées (petites et quelques grandes) comprises dans les territoires des plans conjoints de producteurs de bois, y compris les proportions pour les territoires non organisés se situe à environ 1 500 000 cordes.

Production de pâtes, papiers et cartons en 1968

Description	Nombre de tonnes	
PRODUCTION DES PÂTES		5 809 000
Pâte mécanique	3 212 000	
Pâte au bisulfite	1 125 000	
Pâte au sulfate	1 271 000	
Autres pâtes	117 000	
Sassures	84 000	
PRODUCTION DES PAPIERS ET CARTONS		
Papier à journal	3 887 000	
Papier bouquin ou à écriture	129 000	
Papier d'emballage	196 000	
Papier de soie	89 000	
Autres papiers	106 000	
Cartons	828 000	

Personnel employé et salaires payés par l'industrie des pâtes et papiers en 1968

Description	Nombre d'employés		Salaires payés
Employés appointés	5 254		\$ 45 411 921
Employés à gages	23 060		164 708 227
Aux usines		28 314	\$210 120 148

Statistiques concernant l'industrie des pâtes et papiers dans le Québec en 1968

Description	Quantité	Valeur
Bois coupé et acheté (cordes)	6 623 500	
Valeur de la pâte vendue		\$110 376 558
Valeur des papiers et cartons vendus		\$726 344 890

**Statistiques sur l'industrie
des pâtes et papiers
dans le Québec depuis 1958**

Année	Nombre d'usines	Nombre d'employés à l'usine	Salaires payés	Bois à pâte utilisé	Copeaux reçus à l'usine	Production	
						Pâtes	Papiers
			\$	cordes	tonnes	tonnes	
1958	• 55	27 292	121 954 000	5 402 000	—	4 210 000	3 694 000
59	56	26 020	123 233 000	5 560 000	—	4 137 000	3 813 000
60	52	27 911	134 035 000	5 807 000	—	4 496 000	3 906 000
61	52	26 253	137 932 000	5 960 000	—	4 597 000	3 947 000
62	54	26 528	143 670 000	6 177 000	—	4 681 000	4 017 000
63	53	25 897	145 918 000	6 363 000	—	4 760 000	4 063 000
64	52	26 914	156 464 000	6 234 000	521 000	5 239 000	4 473 000
65	54	27 338	165 632 000	6 407 000	601 000	5 385 000	4 738 000
66	54	28 602	190 306 000	6 890 000	643 667	5 819 000	5 308 000
67	54	28 809	201 750 000	7 264 000	692 134	5 687 000	5 151 000
68	55	28 314	210 120 000	7 533 000	869 888	5 809 000	5 235 000

**Production totale de bois d'oeuvre,
par essence, et autres
principaux produits — 1967**

Bois d'oeuvre	Quantité
	'000 pmp
RÉSINEUX	
Épinette et sapin	943 597
Pin gris	117 185
Pin blanc	62 699
Pruche	14 976
Pin rouge	2 846
Cèdre	2 559
Autres bois tendres	1 784
	1 145 646
FEUILLUS	
Bouleau	13 107
Merisier	121 847
Érable	88 138
Peuplier ou tremble	6 966
Orme	11 214
Tilleul	8 658
Hêtre	3 248
Frêne	3 827
Chêne	1 464
Autres bois durs	3 693
	262 162
	1 407 808
AUTRES PRODUITS	
Bois à fuseaux	12 126
Bardeaux (carrés — 110 600)	1 960
Lattes (mille — 132 989)	26 598
TRAVERSES	
Résineux unités — 35 900)	1 364
Feuillus (unités — 184 000)	6 992
Grand total	1 465 948

**Statistiques sur l'industrie
des bois de sciage
du Québec 1956 à 1967**

Main d'oeuvre et salaires			Production					
Année	Nombre de scieries	Nombre d'employés	Salaires payés	Sciages '000 p.m.p.	Fuseaux '000 p.m.p.	Bardeaux (carrés)	Lattes (mille)	Traverses (unités)
1956	1 740	13 805	\$ 15 400 000	1 098 996	9 857	67 252	37 760	385 143
1957	1 662	13 351	14 120 000	1 047 257	10 681	43 494	46 321	627 398
1958	1 613	12 347	14 476 000	917 735	8 465	42 478	38 712	529 935
1959	1 559	12 377	15 670 000	997 486	7 091	65 768	68 300	493 909
1960	1 390	13 089	18 590 000	1 032 969	10 037	121 862	64 012	311 891
1961	1 184	12 585	17 825 000	1 013 115	10 554	63 880	58 315	203 803
1962	1 127	13 986	24 050 000	1 125 792	11 666	78 193	90 084	195 624
1963	1 074	14 233	25 483 000	1 247 268	15 259	84 885	102 404	191 162
1964	822*	13 322	30 266 000	1 430 314	10 029	87 183	100 174	202 865
1965	756*	13 035	33 362 000	1 449 310	11 852	93 000	107 291	268 500
1966	662*	12 136	33 104 000	1 395 006	11 040	126 200	161 262	268 700
1967	618*	11 731	39 460 000	1 407 808	12 126	110 600	132 989	219 900

*Scieries en activités

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1969

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
003	Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills, Limited C.P. 1487, Québec 2.	Riv. Montmorency Riv. Betsiamites et Sault-au-Cochon	169 } 3 263 }		3 432
004	Arnold Farms Limited, Grenville (Argenteuil).	Canton de Grenville	7		7
016	Baie St-Paul Lumber Company Limited. a/s St. Anne Power Company, Beaupré, (Montmorency).	Riv. du Gouffre	59		59
017	Barnet & Company Limited, A. C.P. 730, Maniwaki (Gatineau).	Riv. Coulonge et Lac Victoria	181		181
020	Belley, Epiphane St-Siméon (Charlevoix).	Canton de Callières	7		7
021	Bisson, Raoul Senneterre (Abitibi-Est).	Canton de Faillon Canton de Vauquelin	6 } 6 }		12
022	Bonneau & Fils Ltée, J.A. 2651 Ste-Cunégonde, Montréal 105.	Canton de Desglis	47		47
023	Booth Lumber Limited, Suite 1700, Château Maisonneuve, 4999 Ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 215.	Riv. des Outaouais et Kipawa	1 161		1 161
025	Booth Veneer Limitée, Suite 1700, Château Maisonneuve, 4999 Ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 215.	Riv. Dumoine Riv. à l'Ours	300 } 80 }		380

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1969

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
024	Byrne, Frank 1025 Mont St-Denis, Sillery.	Cantons de Boisseau, de Dollard et de Faucher		8.3	8.3
051	Canada Paper Company, 395 ouest, boul. Maisonneuve, Montréal 111.	Rivière Bell Rivière Chaudière Canton de Risborough	683 75	} 12.5	770.5
054	Cellard, Mme Vve Eugène Pointe-à-la-Garde (Bonaventure).	Canton de Gravier	25		
055	Champagne, Herménégilde St-Magloire (Bellechasse).	Canton de Bignell	49		49
056	Chantiers Conjoints Enr., a/s Elzéar Tremblay & Fils Ltée, St-Bruno (Lac St-Jean).	Lac Kénogami	26		26
058	Charbonneau, Paul & Normand St-Gabriel de Brandon (Berthier).	Canton de Peterborough	2		2
060	Chibougamau Lumber Limited, St-Prime (Roberval).	Cantons d'Ailleboust, d'Argenson, Canton de Bochart.	92 50	}	142
061	Collin Lumber Limited, Montmagny (Montmagny).	Rivière du Sud	55		
065	Collins, Christopher Hall Otter Lake (Pontiac).	Canton de Leslie	6		6
062	Commonwealth Plywood Company Limited, Ste-Thérèse de Blainville, (Terrebonne).	Cantons de Cognac, de Mortagne et de Sébille	50		50

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1969

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
070	Cie de Bois de Nouvelle Limitée, La Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Canton de Pilote	50		50
064	Cie de Contre-Plaqués de Canada (Québec) Ltée, La Belleterre (Témiscamingue).	Lac Chenon	80		80
110	Compagnie Donohue Limitée, La Clermont (Charlevoix).	Riv. Chicoutimi et Malbaie	92	}	136.1
		Riv. du Gouffre, Malbaie et Montmorency	31		
		Riv. Malbaie (rég.)	417	}	
		Riv. Malbaie (spéc.)	280		
		Riv. St-Jean	383		
	Riv. Ouelle et Lac de l'Est	24		24	
131	Compagnie Eagle Lumber Limitée, La 6235 boulevard St-Laurent, Montréal 326.	Canton d'Olier	24		24
066	Cie Gagnon Ltée, La 1, rue Carillon, St-Félicien (Roberval).	Rivière du Cran Cantons de la Dauversière, de Fancamp et de Rasles	70 125	}	195
164	Compagnie Gaspesia Limitée, La 65, rue Ste-Anne, Québec 4.	Rivière Betsiamites	347	}	987
		Riv. Grande Rivière et Pabos	640		
067	Compagnie Grenon & Fils Ltée, La Grande-Baie (Chicoutimi).	Rivière Cyriac	18		18

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1969

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales* TOTAL	
068	Compagnie Internationale de Papier du Canada, Edifice Sun Life, Montréal 110.	Rivière Gatineau	6 980	11.7	21 367.7
		Canton de Huard (E)			
		Rivière Noire	200		
		Rivière Opawica	1 545	115	
		Rivière Opawica (F)			
		Rivière des Outaouais	5 119		
		Rivière Pentecôte	505		
		Rivière Rouge	982		
		Rivière St-Maurice Inf.	2 640		
069	Compagnie Price Limitée, La 65, rue Ste-Anne, Québec 4.	Rivière St-Maurice sup.	3 270	28.1	8 164.1
		Riv. Betsiamites et Shipshaw	2 211		
		Lac Kénogami sup.	1 266		
		Riv. Mitis et Rimouski	617		
		Rivière Péribonca	4 042		
071	Consolidated-Bathurst Limitée, 800 boulevard Dorchester O., Montréal 101.	Rivière Shipshaw (spéc.)		23	13 915
		Riv. Assomption et Mastigouche	612		
		Riv. Batiscan et Ste-Anne	795		
		Cantons de Bazin et de Monet	234		
		Rivière Escoumains	379		
		Rivière Manouan	1 574		
		Rivières à Mars et Ha! Ha!	226		
		Rivière Mattawin inf.	644		
		Rivière Mattawin sup.	1 406		
		Rivière Métabetchouan	927		
		Rivière Normandin	1 040		
		Rivière des Outaouais inf.	815		
		Rivière des Outaouais sup.	429		
		Rivière Péribonca	1 468		
Rivière Portneuf	682				
Rivière Trenche et Saumon	1 363				
Rivière Vermillon	1 298				

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1969

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
074	Cossette Inc., J. J. Champneuf (Abitibi-Est).	Canton de Hurault	50		50
072	Cournoyer & Fils Limitée, H. St-Roch de Mékinac (Laviolette).	Canton de Carignan	10		10
073	Cumyn & Company Limited, 224 Senneville Road, Senneville 830, P.Q.	Canton de Morin	2		2
102	D'auteuil Lumber Company Limited, The 56 rue St-Pierre, Québec 2.	Rivière Noire	18	}	141
		Canton d'Adstock	9		
		Canton de Betsiamites	25		
		Chemin des Marais	47.7		
		Rivière Chicoutimi	4.3		
	Rivière aux Vases	37.0			
103	Dent Lumber Limited, C.P. 730, Maniwaki (Gatineau).	Rivière des Outaouais	253		253
104	Didier, Ferdinand Causapsal (Matapédia).	Canton de Ristigouche	28		28
105	Dionne, Paul C.P. 115, Val d'Or (Abitibi-Est).	Canton de Malartic	1		1
106	Dionne & Dionne Enrg., St-Mathieu (Rimouski).	Seigneurie de Nicolas Rioux	51		51

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1969

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
107	Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Enrg., C.P. 320, Rimouski (Rimouski).	Lac Matapédia	5		5
109	Domtar Limited, 395 Ouest, boulevard de Maisonneuve, Montréal 111.	Rivière Betsiamites Rivière Jacques-Cartier Rivière Sault-au-Mouton Rivière Madeleine	452 710 112 104		1 378
111	Dufresne, Jos. A. C.P. 220, Val d'Or, (Abitibi-Est).	Canton de Pascalis	16		16
132	Eddy Company, The E. B. Hull, (Hull).	Rivière Coulonge Rivière Dumoine Rivière Du Lièvre Rivière Rouge Rivière Gatineau sup.	1 541 1 253 55 109 976		3 934
134	Eddy Company, The E. B. & The Royal Trust Company, Hull (Hull).	Rivière Gatineau sup.	305		305
136	Entreprises Marois Inc., a/s de Gilbert Gonthier, C.P. 429, Barraute (Abitibi-Est).	Cantons de Daine et de la Ribourde	50		50
137	Exploitations Forestières du Saguenay Ltée, Les 23 Est, rue Racine, Chicoutimi.	Rivière Blanche	33		33

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1969

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
149	Fonteneau Inc., a/s de Me Jacques Taschereau, 747 avenue Stuart, Outremont, Montréal 154.	Cantons de Fonteneau et de Thémines	69		69
147	Forest Industries Limited, a/s de Q.N.S. & L. Railway, C.P. 600, Sept-Iles (Duplessis).	Rivière Moisie	50		50
148	Forêt Coulonge Inc., 1250, 3ième Avenue, Québec 3.	Riv. Coulonge et Lac Duval	140		140
151	Fortin Lumber Inc., Amos (Abitibi-Est).	Canton de Chaste	52		52
152	Fox Lake Timber Company Limited, c/o Guaranty Trust Co. of Canada, 366 Bay Street, Toronto, Ont.	Canton de Delbreuil	77		77
161	Gagnon & Fils Limitée, Napoléon C.P. 66, Station B, Québec 2.	Cantons de Chabot et de Painchaud Canton de Courville Cantons de Berthelot et de Noiseux (3) Canton de Noiseux (2) Canton de Noiseux (1) Cantons de Valmy et de Vasson	43 8 76		12.7 9.4 11.2
					160.3

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1969

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
162	Gagnon & Frères de Roberval Limitée, C.P. 427, Roberval (Roberval).	Cantons d'Avaugour, de De Cazes et de Meilleur	230	}	391
		Canton de Crespieul	31		
		Rivière Ouiatchouaniche	130		
163	Garthby Manufacturing Company, Lac Mégantic (Frontenac).	Cantons de Garthby, de Ham Nord, etc. . .	5		5
166	Gaudreau, Aimé 56 rue St-Pierre, Québec 2.	Rivière Godbout		7.8	7.8
167	Gilbert, Ronaldo Courcelles (Frontenac).	Canton d'Adstock	1		1
168	Gillies Bros. & Co. Ltd, Braeside, Ontario.	Rivière Coulonge Rivières Noire et Schyan	739 433	}	1 172
169	Gohier Limitée, Édouard 365 boulevard Ste-Croix, Cité de St-Laurent, Montréal 379.	Rivière Noire	75		
171	Gonthier & Frères Inc., Barraute (Abitibi-Est).	Cantons de Bernetz et de Fonteneau	51		51
173	Gulf Pulp & Paper Company, C.P. 1004, Québec 2.	Rivière Marguerite	927		927
192	Howard-Bienvenu Inc., La Sarre (Abitibi-Ouest).	Cantons de Carqueville, de Céloron, etc. . .	152		152
193	Howard Smith Paper Mills Limited, 395 Ouest, boulevard Maisonneuve, Montréal 111.	Canton de Lesueur Rivière Oskélanéo Rivières Bell et Waswanipi	21 75 1 233	}	1 329

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1969

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)	
			Ordinaires	Spéciales* TOTAL
001	Industries Alarie de Malartic Ltée, Les Malartic (Abitibi-Est).	Cantons de Fournière et de Surimau	50	50
201	Industries de Girardville Ltée, Les C.P. 252, Normandin (Roberval).	Cantons de Crevier, de Dosquet, etc. . .	50	50
202	Industries de Luceville Inc., Luceville (Rimouski).	Rivière Betsiamites		20.2 20.2
211	Jalbert & Tremblay Limitée, 125 est, rue Racine, Chicoutimi (Chicoutimi).	Canton de Harvey	9	9
212	Jean, Sarto Morigeau (via St-François Station) :Bellechasse).	Canton de Denault	50	50
213	J. R. Lumber Company Limited, Amos (Abitibi-Est).	Cantons de Bernetz et de Coigny	51	51
221	Kingsberry, Arthur Ironsides (Hull).	Canton de Wakefield	6	6
223	Kruger Pulp and Paper Limited, 1170 Beaver Hall Sg., Montréal 111.	Rivière Opawica	250	250
231	Laberge & Frères (St-Prime) Inc. St-Prime (Roberval).	Canton de Condé Cantons d'Ailleboust, de Béland etc.	28 } 115 }	143
232	Laberge & Laberge Limitée, C.P. 250, St-Félicien (Roberval).	Riv. du Cran (sup.), Vermillon et canton de Louvigny	150	150

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1969

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestière (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
233	Lacroix, André Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Canton de Carleton	11		11
234	Lacroix, Charles Edifice Tréco, Centre industriel, St-Romuald (Lévis).	Canton de Queylus	30		30
235	Lacroix, Édouard a/s de André Lacroix, Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Canton de Nouvelle	6		6
236	Lacroix Lumber Limitée, Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Cantons de Boutet et de Dunière Canton de Gravier	25 } 35 }		60
237	Lagueux & Frères Inc., 915 Ouest, rue St-Cyrille, Québec.	Canton de Pershing		11.9	11.9
238	Lake Megantic Pulp Company, Lac Mégantic (Frontenac).	Rivière Chaudière Sup.	85		85
239	Laliberté, Hector Ruisseau-à-Rebours (Gaspé-Nord).	Canton de Duchesnay	5		5
240	Lamontagne, Alphonse Station Morisset (Dorchester).	Canton de Ware Canton de Daaquam	1 } 12 }		13
241	Lamoureux, Léopold 93, 17ième Avenue, Lachine 600.	Canton de Doncaster	2		2
242	Larouche, Aimé Ste-Croix (Lac St-Jean).	Canton de Caron	5		5

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1969

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)	
			Ordinaires	Spéciales* TOTAL
246	Lavoie & Frères Inc., Landrienne (Abitibi-Est).	Cantons de Chaste et de Fonteneau	50	50
261	MacLaren Company Limited, The James Buckingham (Papineau).	Rivière du Lièvre (inf.) Rivière du Lièvre (sup.)	1 206 } 1 353 }	2 559
262	Madawaska Corporation Limitée, Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Canton de Nouvelle	9	9
279	Manitou Forest Products Limited, 4795 Ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 215.	Cantons de Beresford et de Wolfe	8	8
263	Maniwaki Lumber Company Limited, 4795 Ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 215.	Lac Trente et Un Milles	38	38
264	Marin, Damasse Ste-Anne des Monts (Gaspé Nord).	Canton de Christie	5	5
265	Mason & Risch Limited, a/s de Georges Dansereau & Fils, Ltée Grenville (Argenteuil).	Cantons d'Addington, de Labelle et de Harrington	19	19
266	Matapédia Company Limited, Edifice Tréco, Centre industriel, St-Romuald (Lévis).	Canton de Desglis Canton de Richardson Rivière Etchemin	44 } 50 } 25 }	119
267	McGibbon & Sons Limited, A. D. C.P. 7, Lachute (Argenteuil).	Cantons de Harrington et de Wentworth	28	28

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1969 .

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)	
			Ordinaires	Spéciales* TOTAL
268	McGillivray Lake Lumber Limited, a/s de M. L. Wasmund, 600 rue Elizabeth, Pembroke, Ontario.	Lac McGillivray	29	29
280	McMurray, Raynald et Clovis Giguère, St-Alexis des Monts (Maskinongé)	Canton de Belleau	12	12
269	Megantic Manufacturing Company, Lac Mégantic (Frontenac).	Rivières Chaudière et St-François Canton de Ditton Canton de Marston	94	5 } 5 } 104
272	Mont-Louis Seignior Limited, 930 Édifice Sun Life, Montréal 110.	Canton de Duchesnay	64	64
273	Moose Lake Timber Limited, a/s de Albert Gigaire Ltée, Chemin de la Fonderie, Shawinigan (St-Maurice).	Rivière Coulonge	139	139
275	Murdock Limitée, John 2475 Boulevard Laurier, Sillery, Québec 6.	Cantons de Bongard et de Bourgmont Cantons de Baudin, Bongard, Vasson	12 } 33 }	45
277	Murdock Lumber Company, 2475 boulevard Laurier, Sillery, Québec 6.	Rivière Ste-Marguerite	240	240
278	Murdock & Murdock Ltée, 2475 boulevard Laurier, Sillery, Québec 6.	Rivière Ouiasiemka Rivière Ouiasimenska Rivière Mikoasas Rivière aux Dorés	210 } 20 } 277 } 40 }	558

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1969

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
296	New-Brunswick International Paper Company, Edifice Sun Life, Montréal 110.	Baie des Chaleurs	1 164		1 164
297	New-Brunswick International Paper Company & Edouard Lacroix, a/s de André Lacroix, Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Canton de Mann	2		2
300	Normick Limitée, J. H. La Sarre (Abitibi-Ouest).	Cantons de Bacon, de Boivin, etc.	100		100
018	Papeteries Bathurst Limitée, Les 635 Ouest, boulevard Dorchester, Montréal 101.	Riv. Bonaventure et Cascapédia	1 623		1 623
312	Paradis & Fils Limitée, Chambre 1463, Edifice Sun Life, Montréal 110.	Rivière Mégiscane	280	75.5	355.5
314	Pelchat, Antonin et Camilien St-Romain de Winslow (Frontenac).	Canton de Winslow	1		1
313	Pelletier, Léon 9, rue Pineault, Atholville, N.B.	Canton de Ristigouche	3		3
315	Pineau Jr., Alphonse St-Anaclet (Rimouski).	Canton de Neigette	1		1
319	Produits Forestiers Dufresne Inc. C.P. 220, Val d'Or, (Abitibi-Est).	Cantons de Marias et de Sabourin Canton de Denain	20 } 50 }		70

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1969.

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
330	Quebec Hardwoods Inc., 84 rue Vaudreuil, Hull (Hull).	Canton de Edwards	45		45
331	Quebec North Shore Paper Company, 680 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal 110.	Riv. Franquelin, Manicouagan et Pistuakanis Rivière aux Rochers Canton de Morency	4 942 808	30.8 }	5 780.8
336	Racine, Robert 50 rue La Salle, Noranda (Rouyn-Noranda).	Cantons de Maizerets, de Sauvé et de Soissons	50		
356	St. Anne Power Company, Beaupré (Montmorency).	Rivière Ste-Anne	88		88
358	St. Lawrence Corporation Limited, 395 Ouest, boulevard Maisonneuve, Montréal 111.	Cantons de Chesham, de Ditton / et de Hampden Rivière du Loup (Yamachiche) Rivière Mistassini Rivière Trinité	14 328 5 176 400	}	5 918
359	St. Raymond Paper Limited, 1155 boulevard Dorchester, Ouest, Chambre 915, Montréal 102.	Riv. Chamouchouane et Aziane Rivière Métabetchouan Rivière Ste-Anne	331 160 204		
360	St. Regis Paper Company (Canada) Limited, 248 boulevard Laurier, Beloeil (Verchères).	Rivière Godbout (f) Rivière Godbout (g) Rivière Godbout		5.8 9.2 }	107
361	St. Siméon Timber Products Ltd, 56 rue St-Pierre, Québec 2.	Cantons de Chauveau et de Sagard	59		59

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1969

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
362	Saguenay Furniture Company, Rivière du Moulin (Chicoutimi).	Rivière du Moulin	91		91
363	Saucier Limitée, Gérard Val d'Or (abitiibi-Est).	Canton de Comtois	51		51
364	Seale, Succession de Joseph Edgar a/s de L. S. Hollingworth, 195 — 54e Avenue, Lachine.	Canton de Howard	6		6
365	Seigniory Timber Lands Limited, C.P. 650, Amqui (Matapédia).	Rivière Cascapédia	90		90
367	Soucy, Ernest (décédé) St-Alexandre (Kamouraska)	Cantons de Bourgmont et de Chassigne		12.2	12.2
368	Soucy & Fils Limitée, E. St-Alexandre (Kamouraska).	Canton de Bourgmont Canton de Chabot	3	4.9 }	7.9
369	Soucy Inc., F. F. C. P. 490, Rivière-du-Loup, (Rivière-du-Loup).	Canton de Parke	15		15
370	Soucy Inc., J. O. St-Alexandre (Kamouraska).	Canton de Bongard	16		16
373	Syndicat Forestier de St-Alexis des Monts, Le St-Alexis des Monts (Maskinongé).	Rivière Mattawin	50		50

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1969

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
385	Thurso Pulp and Paper Company, Thurso (Papineau).	Riv. Blanche et Petite Nation Rivière du Sourd	479 238		717
386	Timbers & Powers Limited, 1403 Edifice Sun Life, Montréal 110.	Cantons de Louvicourt et de Vauquelin	24		24
154	Université Laval Cité Universitaire, Ste-Foy, Québec 6.	Forêt expérimentale		25.8	25.8
390	Weyerhaeuser Quebec Limited, Princeville (Arthabaska).	Rivière des Outaouais	175		175
TOTAL:			85 182	671	85 853

*** Les concessions forestières spéciales ont été, pour la plupart, attribuées à la suite d'échanges contre des propriétés privées. Les règlements auxquels elles sont assujetties varient selon les circonstances particulières à de tels échanges.

Liste des transferts de concessions forestières effectués durant l'exercice 1968/69

Anciens concessionnaires	Unités d'aménagement	Superficie (mi²)	Nouveaux concessionnaires
Georges Dansereau & Fils Ltée	Cantons d'Addington, de Labelle et de Harrington	17.4	Mason & Risch Limited

Liste des concessions forestières rétrocédées durant l'exercice 1968/69

Zones d'aménagement	Superficie (mi²)	Concessionnaires
Rivière Jupitagan	24	La Cie de Bois St-Laurent Limitée
Cantons de Ducreux, de Périgny et de Sagard	50	Joseph Houde
Cantons de Christie et de Duchesnay	68.7	Marsouins Lumber Company
Lac Chibougamau	150	Edouard Gohier Limitée
Partie de la rivière Péribonka et cantons de Caire et de Basserode	209.7	Consolidated-Bathurst Limitée
Au sud et au nord de la rivière Saguenay	935	La Compagnie Price Limitée
Canton d'Argenson	37	N. A. Ally & Cie Limitée
Rivière Valin et Lac Poulin de Courval	182	Rosario Morin Limitée
Rivière au Saumon	51.8	Ludger Leblanc Limitée

Couverture :

Cratère situé au 61^e degré de latitude et 73^e degré de longitude, c'est-à-dire à plus de 1 000 milles au nord de Québec.

Découvert il y a une vingtaine d'années seulement, le cratère aurait plus de 50 000 ans. Il forme un cercle parfait de deux milles de diamètre surmonté d'une falaise s'élevant jusqu'à 600 pieds au-dessus de l'eau et ayant une inclinaison uniforme de 33 degrés.

Bien qu'ayant 1 325 pieds de profondeur, le lac qu'il contient n'en conserve pas moins une transparence étonnante puisqu'on peut y distinguer clairement un objet plongé à plus de 300 pieds de profondeur.

L'origine du cratère du Nouveau Québec demeure encore mystérieuse à nos jours. On ne sait pas s'il a été formé par un météorite ou par une implosion de l'écorce terrestre.



GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

MINISTÈRE DES TERRES
ET FORÊTS